

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF FRENCH

**L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL REVISITÉ : DE LA
PÉDAGOGIE PAR OBJECTIFS À L'APPROCHE PAR LES
COMPÉTENCES ; ENTRE RÉNOVATION ET
INNOVATION. UNE ÉTUDE APPLIQUÉE AUX CLASSES
DE SIXIÈME DU LYCÉE BILINGUE D'ESSOS**

Présentée en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire deuxième grade
Mémoire de D.I.P.E.S II

Par :

Thérèse Sandrine NGA OWONO
Licenciée ès Lettres modernes françaises

Sous la direction
Chantal BONONO
Chargé de cours



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

À

Mes parents : feu Séraphine Chantal ZANG BANDA et Alain ONDOA ONDOA

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont :

- Au docteur Chantal BONONO, notre directeur de recherche, qui a mis à notre disposition l'essentiel de la documentation nécessaire à la réalisation de ce travail : pour sa disponibilité, ses observations et ses suggestions qui nous ont été très utiles pendant la conception et la rédaction de ce mémoire.
- Au professeur Alexi-Bienvenu BELIBI, pour nous avoir guidée dans le choix du champ de la didactique.
- À tous les enseignants de l'E.N.S de Yaoundé, en particulier ceux du département de français qui ont assuré notre formation académique pendant cinq ans.
- À notre famille, pour son soutien matériel et ses encouragements. Nous sommes particulièrement reconnaissante à, Francette ZE ONDOA, Robert NAMA NAMA, Jean-Didier BANDA BANDA, Christelle Joséphine BANDA, Hervé ONDOUA,

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

6^{ème} : sixième

AA : approche actionnelle

AC : approche communicative

APC: Approche Par les Compétences

CBA : competences based approach

Di.P.E.S. I : Diplôme de professeur de l'enseignement secondaire premier grade

Di.P.E.S. II : Diplôme de professeur de l'enseignement secondaire deuxième grade

ESV : entrée par les situations de vie

E.N.S : École normale supérieure

HG : hypothèse générale

HR : Hypothèse de recherche

HS : hypothèse secondaire

MELS : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport

MINEDUC : Ministère de l'éducation

MINESEC : Ministère des enseignements secondaire

PCEG : Professeur des Collèges d'enseignement général

PLEG : Professeur des lycées d'enseignement général

PPO : Pédagogie par objectifs

TBO : Teaching by objectives

LISTE DE TABLEAUX

Tableau n°1 : répartition de l'échantillon d'étude : sous-échantillon A (élèves)44

Tableau n° 2 : répartition de l'échantillon d'étude : sous-échantillon B (enseignants).....44

Tableau n°3 :l'analyse des variables sociales propres à l'élève par rapport au sexe.....	51
Tableau n° 4 :l'analyse des variables sociales propre à l'élève par rapport à l'âge.....	51
Tableau n°5 : les perceptions de l'oral	52
Tableau n°6 : les types d'interventions orales observées en classe	53
Tableau n°7 : la mise en place des activités orales	53
Tableau n°7: la mise en place des activités orales	54
Tableau n°8: l'importance de l'enseignement/apprentissage de l'oral.....	55
Tableau n°9 : l'importance de l'enseignement apprentissage de l'oral.....	55
Tableaux n°10 et 11 : l'évaluation de l'oral.....	56
Tableau n°12 :l'analyse des variables sociales propres au corps enseignant par rapport au diplôme....	58
Tableau n°13 l'analyse des variables sociales propres au corps enseignant par rapport au grade.....	59
Tableau n°14 : l'analyse des variables sociales propres aux enseignants par rapport à l'ancienneté ...	59
Tableau n°15: les perceptions de l'oral	60
Tableau n°16 : les perceptions de l'oral	60
Tableau n°18: les théories d'enseignement.....	61
Tableau n°19: les théories d'enseignement.....	62
Tableau n°20 : les théories d'enseignement	62
Tableau n°21: les théories d'enseignement.....	63
Tableaux n°22, 23,24,25,26,27 et 28 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage	64
Tableaux n°29,30,31 et 32 : l'évaluation de l'oral.....	68
Tableau N°33 : leçon sur commentaire de l'image.....	86
Tableau 34 : leçon sur l'exposé oral.....	91
Tableau 35 : leçon sur la compréhension orale	94
Tableau 36 : leçon sur la déclamation	97
Tableau 37 : leçon sur la dramatisation	99

RÉSUMÉ

L'enseignement de l'oral a été depuis longtemps négligé dans les pratiques de classe, or l'oral représente un moyen de communication incontournable dans les rapports entretenus

entre les membres d'une société. De ce fait l'oral constitue l'une des principales productions langagières quotidiennes. Il trouve une place importante dans l'enseignement du français notamment avec l'approche par les compétences (APC). Notre travail de recherche vise aussi à démontrer comment cette approche valorise l'enseignement de l'oral au collège. C'est ce qui justifie le problème de notre travail : l'apport de l'APC dans l'enseignement de l'oral au collège. Compte tenu des difficultés des apprenants à s'adapter parfois à la société (difficulté de s'exprimer en public correctement, manque d'autonomie de prise de parole), l'APC serait efficace dans le processus d'enseignement/apprentissage de l'oral. Car, cette approche vise à développer la compétence de communication chez l'apprenant, toute chose qui lui permet de s'intégrer facilement dans la société ; ce d'autant plus que l'APC établit un rapprochement entre l'école et la vie quotidienne. Contrairement donc à la PPO qui ne faisait pas de l'oral l'objet d'un enseignement explicite l'APC rend ce dernier objectif et fait de lui une discipline tout aussi autonome que l'écrit. Dans ce travail nous avons répondu à la question : L'APC apporte-t-elle des nouveautés dans l'enseignement de l'oral ou alors est-elle seulement une amélioration des pratiques de l'enseignement de la PPO ? Il en ressort que l'APC est à la fois innovation et rénovation en ce qui concerne l'enseignement de l'oral. En effet, l'innovation de l'APC dans l'enseignement de l'oral se situe au niveau de la contextualisation des savoirs et de l'introduction des situations de vie dans l'apprentissage de l'oral. L'APC améliore également l'enseignement de l'oral parce qu'elle n'a pas totalement rompu avec les pratiques de la PPO.

Mots-clés : oral, APC, PPO, enseignement, apprentissage, compétence, objectif, apprenants, enseignants

ABSTRACT

The teaching of oral has long been neglected in classroom practices; however, oral is an essential means of communication in the relations maintained between members of a

society. In fact oral is one of the main daily language productions. Now it finds an important place in the teaching of French with the competence based approach (CBA). Therefore our research aims to show how this approach promotes the teaching of oral college. This is why the problem of our work is: the CBA contribution to the teaching of oral college. Therefore given the difficulties of learners to adapt in society(problems of public speaking correctly, lack of speech-making autonomy),CBA appears to be effective in the teaching / learning process of oral because it aims to develop communication skills in learners allowing it to easily integrate into society. Because the CBA establishes a connection between school and life. Contrary, therefore, to the teaching by objectives (TBO) that was not the oral subject to explicit instruction CBA makes it objective and made him an equally autonomous discipline as written. In this work we have answered the question: CBA, it brings novelties in the teaching of oral or then is it only improved teaching practices of the teaching by objectives? It shows that the competences approach is both innovation and renovation as regards the teaching of oral. Indeed, the innovation of CBA in teaching oral is that it contextualizes the knowledge and it introduces life situations in teaching oral. The CBA also improves the teaching of oral because she has not totally broken with the teaching by objectives practices.

Keywords: oral, CBA, teaching, learning, skill, aim, learners, teachers, TB

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Aujourd'hui le système éducatif camerounais fait l'objet de nombreuses critiques à cause du manque de pertinence des enseignements dispensés, à cause du déphasage de la formation vis-à-vis de l'évolution du monde et surtout parce qu'il ne favorise pas l'intégration des apprenants dans la société. Ce qui entraîne alors un manque de rendement scolaire positif et particulièrement des lacunes en communication orale chez les élèves. Pourtant, donner la capacité de communiquer et de s'exprimer avec clarté et aisance dans la langue contemporaine, orale et écrite, aux élèves est l'objectif principal de l'enseignement du français au Cameroun ; au premier cycle des lycées et collèges ; MINEDUC(1983). Or cet objectif semble être déformé parce que sur le terrain on constate que l'enseignement de l'oral est moins pratiqué dans les salles de classe. Et pourtant l'oral est un moyen de communication des contenus disciplinaires et l'écrit semble être privilégié tant chez les enseignants que chez les apprenants : les enseignants mettent beaucoup plus l'accent sur les principes essentiels du « savoir écrire » MINESEC(2012) c'est -à-dire qu'ils choisissent les leçons et les exercices où prime l'écrit quant aux élèves il s'agit d'apprendre à « mettre en texte »MINESEC(2012) c'est-à-dire qu'ils rédigent selon un mode d'énonciation, le respect d'un type de texte, le respect des règles de grammaire, d'orthographe, le bon usage lexical. Dès lors, les apprenants s'avèrent plus aptes à l'écrit (sur leurs copies) au contraire de l'oral, ainsi ils sont incapables de prendre la parole en public. Compte tenu cet état des choses le Cameroun a orienté ses enseignements vers une nouvelle approche : l'approche par les compétences (APC). Avec donc « l'APC avec entrée par les situations de vie(APC.ESV) qui favorise l'apprentissage par la résolution des problèmes de la vie courante, l'oral acquiert une place plus importante » MINESEC (2012). Il s'agit donc désormais d'aider les élèves à s'exprimer oralement, sans difficulté, en les dotant d'outils leur permettant ces performances. Ainsi l'APC a été adopté pour remédier aux insuffisances liées à la transmission des capacités de la communication orale. C'est fort de ce constat que nous inscrivons notre recherche dans didactique de l'oral en rapport avec l'APC.

Les raisons du choix de notre thème prennent appui sur l'objectif général de l'enseignement du français au Cameroun qui est « la formation des citoyens enracinés dans leur culture et ouvert au monde » MINEDUC (1998). Cette ouverture au monde nécessite une capacité de la langue à l'oral tout comme à l'écrit pour être en communication directe avec les autres citoyens. Notre première motivation est notre souci en tant que futur enseignant de français, de rendre les apprenants compétents à s'exprimer oralement. Une autre raison est la place qu'occupe l'oral dans la société. La majorité des échanges sont

verbaux. Donc si l'on est incapable de s'exprimer clairement en public cela serait un handicap et dénoterait par conséquent d'une incapacité à s'intégrer dans la société. Par ailleurs, la valorisation de l'oral dans la nouvelle approche pédagogique nous incite à mener une recherche dans ce champ pour essayer de résoudre quelques difficultés liées à l'enseignement de l'oral et surtout pour montrer l'innovation de cette approche qui fait désormais de l'oral une discipline autonome.

Concernant les travaux menés sur l'enseignement de l'oral nous ne sommes pas les premiers ; il en est de même pour l'APC. Ceci étant nous voulons donc passer en revue les travaux antérieurs afin de nous inscrire dans la continuité mettre en exergue l'originalité de nos devanciers. La revue de la littérature encore appelé état de la question est une collecte d'information dans un domaine précis. C'est également la prise de connaissance des travaux et recherche déjà effectués à propos d'un sujet afin d'en établir les bases connues. et selon AKTOUF (1985) la revue de la littérature est « *l'état de connaissances sur un sujet(...) un inventaire de principaux travaux de recherche effectués sur un thème* »

KERBRAT ORECCHIONI(1990) présente l'oral comme étant un moyen d'échange naturel. D'après elle, la compétence communicative qui s'acquiert, puis se développe peut varier au fil du temps, selon le lieu et les interlocuteurs si ces derniers ne mettent pas en œuvre les outils nécessaires pour l'accomplissement de la communication. C'est ainsi que dans le premier tome *des interactions verbales* elle présente les bases théoriques et les outils descriptifs de l'analyse des interactions verbales. KERBRAT(2005) considère que l'oral se caractérise par certaines particularités telles que le contact direct entre les interlocuteurs et la contextualisation de leur énonciation.

Pour WIRTHNER et al. (1991) la didactique de l'oral doit être orientée vers les situations de communications c'est-à-dire prendre en compte l'argumentation, la conversation et le dialogue. Ainsi l'oral qui occupait déjà une place minoritaire dans la pratique scolaire doit être désormais considéré avec les activités telles que la lecture à haute voix, la récitation et les exercices d'élocution. Cette réorientation de la didactique de l'oral est nécessaire car elle montre clairement que l'oral est un moyen de communication incontournable dans la société. Il permet de communiquer avec l'autre, d'exprimer sa pensée, d'apprendre et principalement d'affirmer sa personnalité. Et sur le plan pédagogique, il permet aux élèves de pouvoir contribuer à la construction des savoirs avec la prise de parole : questionnements, réponses aux questions, des ajouts, des suggestions lors d'une activité d'apprentissage. Les auteurs confrontent donc plusieurs pratiques communicationnelles spontanées ou simulées en

cherchant à établir des liens entre l'argumentation orale et écrite ; puis entre l'oral et la lecture tout en posant la question de l'évaluation. Au regard de la complexité et de la variété des situations orales, sa didactisation en milieu scolaire est difficilement réalisable car il y a absence du matériel didactique propre à l'enseignement de l'oral, aussi les items de l'oral sont presque absents dans les manuels bien qu'il existe des inventaires d'exercices. Néanmoins WITHENER et al. ont eu le mérite de parler de l'apprentissage de l'oral en autonomie et même en concurrence avec l'écrit dans leur manuel.

TOCHON et TRUC(1991) traitent principalement de la place que doit occuper l'oral en milieu scolaire. D'après eux, il revient aux enseignants d'expérience la responsabilité de partager leurs savoir-faire avec les élèves en vue d'améliorer leurs compétences orales ; ceci par le biais de leurs suggestions qu'ils apportent aux élèves. En effet, les enseignants doivent motiver les élèves de temps en temps à prendre la parole mettant une attention particulière sur les élèves timides : les inciter par exemple à répondre aux questions en classe. Dans un autre ouvrage TOCHON et al. (1997) s'intéressent également à la dynamique de l'attention, à la clarification de consigne et à l'ensemble d'éléments qui favorisent la communication afin d'établir un véritable dialogue à travers les interactions en contexte. Ils expliquent comment planifier des activités intégrées et organiser les séquences didactiques.

BLANCHE-BENVENISTE(1997) propose une dichotomie entre l'oral et l'écrit et propose de considérer la langue parlée de façon autonome dans le cadre de la didactique de langues. Cette dernière a constaté que l'oral n'est pas une transposition directe de l'écrit. Pour elle les questions de la langue sont plus importantes que celles des pratiques ou des discours écrits ou oraux.

BLOCHET et MAIRIAL(1998) défendent l'authenticité de l'oral. Ils revendiquent une prise de conscience des enjeux et des objectifs de l'oral. Ils donnent une nouvelle orientation de la didactique de l'oral à l'école : production de la parole en classe c'est-à-dire amener les élèves à prendre la parole en classe. Toutefois cette didactisation de l'oral est confrontée à quelques difficultés car elle intègre la dimension du sujet cognitif et même du sujet social.

PERRAUDEAU s'intéresse, lui, aussi aux modalités des échanges en classe à la mise en place de ce type d'entretien et aux situations pédagogiques dans lesquelles ces échanges sont requis. Ce dernier met l'accent sur le fait que la participation des élèves en classe en rapport avec le processus d'apprentissage est un facteur progressiste de la construction des savoirs.

HALTE et MARIELLE(2005) ont pensé que le langage oral est indispensable dans la classe de français. Pour eux il faut inscrire l'oral dans un contexte actif où l'enseignant agit comme médiateur afin d'amener les élèves à être actifs en classe à travers la prise de parole lors d'une activité d'apprentissage, les exposés et débats. Cela étant une compétence pour la co-construction des savoirs comme les autres compétences. HALTE et MARILLE estiment alors que la notion de compétence langagière orale étant une composante de la compétence langagière générale est le résultat d'une construction des savoirs comme les autres compétences. Pour ces auteurs, être capable de prendre la parole en public, au moment adéquat, dans les formes requises doit constituer un défi pour l'élève, ceci avec l'aide de l'enseignement. Dans cet ouvrage seul le processus enseignement-apprentissage de l'oral est pris en compte, sous le model de cours en présentiel. Cependant, l'oral pourrait être développé en situation de classe non présentiel de l'enseignant, par exemple au cours des interactions synchrones (conversation, discussion et débat) ou asynchrones écrites (clavardage, forum, courriel).

GRONDATY et TURCO (2001) pensent qu'il faut une nouvelle façon de faire, nouvelles méthodes et techniques pour enseigner efficacement l'oral car la pensée des enfants évolue et leurs conduites discursives se peaufinent au fil des interventions lors des interactions rattachées aux tâches langagières. Cette évolution de la capacité discursive des enfants apparaît manifeste, tant au plan cognitif qu'au plan social. Alors étant donné cette évolution de la pensée l'on doit réviser de temps en temps la manière d'enseigner et surtout l'oral.

LAFONTAINE(2007) s'inspire des travaux de DOLZ et SCHNEUWLY en proposant leurs séquences d'enseignement puis mentionne les raisons d'enseigner l'oral. À cet effet elle propose de nombreux outils favorables à l'enseignement de l'oral ainsi qu'une démarche didactique propre à la communication orale. Elle présente également des stratégies d'évaluation de l'oral. LAFONTAINE met l'accent sur l'exposé oral, les débats, les discussions et les projets d'écoute. Une multitude d'outils d'expression orale et d'accompagnement est mise en exergue pour mieux communiquer la compétence orale dans un contexte social bien précis. Ainsi d'après la pratique de l'oral selon LAFONTAINE les enseignants doivent évaluer durant les exposés oraux des élèves qui le plus souvent sont des textes préalablement écrits.

Par ailleurs, BERGERON, GINETTE et LAFONTAINE (2009) orientent leur pensée sur la place des savoirs oraux dans l'enseignement dans leur ouvrage. Alors ils se posent deux principales questions à savoir : les relations qui existent entre la langue première et l'identité

culturelle et des savoirs oraux pour qui et pourquoi. C'est à partir de ces questions qu'ils fondent leur recherche en oral, des sentiments d'autonomie, de la compétence et d'appartenance suscités par l'apprentissage de l'oral; ainsi que du comportement *ethno langagier* des élèves en lien avec l'environnement scolaire. Dans ce même ouvrage ils traitent aussi de l'oral comme un outil au service de la communication et de la réflexion et de la formation des enseignants pour la transmission d'un oral approprié pour permettre ainsi aux élèves à prendre facilement la parole en public.

Tous ces travaux sur l'oral convoqués se rejoignent dans la mesure où ils sont orientés vers les différentes interventions orales observées en classe. Ils s'intéressent aux trois situations de communication orale : l'interaction verbale, l'expression ou la présentation orale. Le principal objectif étant de porter une attention particulière sur la place qu'occupe l'oral dans la société et précisément à l'école. Ces auteurs proposent alors les démarches didactiques susceptibles d'améliorer la conception de l'oral en classe. Le souci étant ici de développer la compétence communicative chez les apprenants. Car cette dernière constitue un moyen efficace pour l'apprentissage des langues et même d'autres disciplines en milieu scolaire.

Notre thème regroupant l'oral et l'approche par les compétences il sera aussi judicieux pour nous de présenter les travaux effectués sur l'APC.

WOUTER et al. (1992) montrent que l'analyse des besoins en tant que démarche de l'évaluation dans le cadre de la pédagogie de l'intégration garantit la réussite d'une formation et envisage l'évolution du système en fonction des résultats attendus. Ils pensent que la notion de besoin est actuelle.

MASCIOTRA (2005) pense que l'introduction des situations de vie dans la pédagogie vise à contextualiser les savoirs et à développer chez les apprenants une double compétence à savoir la restitution des ressources à l'école et la résolution des problèmes liés à la vie quotidienne. Pour le même auteur(2003) la pédagogie de l'intégration met l'apprenant au centre de ses apprentissages en lui transmettant des savoirs nécessaires pour l'acquisition d'un agir compétent dans les situations diverses. Il montre également que dans la perspective de l'APC dans les situations de vie conditionnent la manière d'évaluer dans la mesure où l'évaluation peut être favorable à l'adaptation des apprentissages réalisés par l'adulte dans sa situation de vie.

RAJOHNSON et al.(2005) présentent l'importance de l'approche par les compétences en montrant ses principaux objectifs. En effet, cette approche vise essentiellement à donner du sens aux apprentissages c'est-à-dire montrer à l'élève l'importance de tout ce qu'il apprend à l'école ; à réduire le taux de redoublement et d'abandon des élèves ; réduire l'écart entre les élèves forts et ceux faibles ; permettre à l'élève d'intégrer les acquis scolaires en vue de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Ils mentionnent aussi qu'il faut évaluer l'élève à partir de ce qu'il sait.

Pour MILED(2005) la revisitation des programmes selon la pédagogie de l'intégration nécessite que l'on s'inscrive dans la logique d'une discipline et sa didactique en prenant appui sur ce qui y est visé. Au fait le profil est défini selon les objectifs généraux que l'on traduit par la suite en compétences. Il suggère dans ses analyses que l'élaboration des nouveaux *curricula* doit répondre aux besoins propres à une société particulière et revisitée chaque fois en fonction des besoins de chaque classe et de chaque élève.

JONNAERT (2006) quant à lui souligne que pour qu'une personne soit déclarée compétente elle doit mettre en œuvre et de façon cohérente un certain nombre de ressources et agir efficacement dans une classe de situation et de contexte déterminés. D'après lui, la compétence dépend de ce fait de comment se comporte une personne face à une situation complexe ou non. Et la situation n'existe nullement en dehors des actions et des constructions des personnes.

En outre ROEGIERS(2006) stipule que l'approche par les compétences de base est une approche capable de rendre les élèves compétents parce qu'elle a pour objet de développer chez l'apprenant la compétence d'agir dans le sens des valeurs qu'il défend. Cette approche est donc présentée comme celle qui met l'accent sur l'essentiel des compétences qu'un élève doit acquérir à la fin d'un cycle d'études. Il insiste également sur l'importance de l'APC à donner du sens aux apprentissages. .

Par ailleurs, BIPOUPOUT et al.(2010) présente la pédagogie de l'intégration comme une approche qui met l'accent sur la place que doit occuper l'élève dans le processus enseignement-apprentissage. Pour eux l'APC vient répondre aux exigences de la société actuelle car elle valorise le savoir agir en situation de vie. Ils précisent aussi que dans le processus enseignement-apprentissage l'enseignant et l'élève ont chacun un rôle bien précis : l'enseignant n'est plus le maître détenteur du savoir mais il est plutôt un facilitateur l'apprenant quant à lui est constructeur de ses savoirs.

GERARD (2011) considère l'approche par les compétences, comme un moyen de revoir les manuels pour favoriser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, la mobilisation et l'intégration de ces ressources par la confrontation à des situations problèmes d'une discipline ou d'une situation de communication. Ainsi pour une bonne application de l'APC les institutions scolaires doivent mettre en place des nouveaux programmes adaptés aux exigences de cette approche.

GERARD et al. (2011) précisent que l'évaluation est intimement liée au processus pédagogique et ne doivent pas être dissocié car ils sont indispensables à l'apprentissage. Selon eux toute évaluation doit aboutir à des résultats mesurables et identifiables. Ce qui permet de vérifier si les élèves ont véritablement appris les ressources qui leur ont été enseignées. Ils ajoutent qu'il faut un équilibre entre les démarches pédagogiques et l'évaluation et que l'évaluation doit occuper une place importante dans les *curricula* afin d'éviter les difficultés au moment d'évaluer les élèves. Dès lors, on doit évaluer les ressources et les compétences et non privilégier une au détriment de l'autre.

De nombreux étudiants ont aussi orienté leurs recherches sur l'oral et l'APC. Ainsi SAMANE(2011) dans son thème intitulé : *linguistique du discours et didactique de l'expression orale : cas des classes de secondes des lycées général Leclerc et de Biyem-assi*. Vise comme objectif de susciter la motivation des enseignants et des apprenants à l'enseignement-apprentissage de l'oral à travers les échanges verbaux pendant les cours.

BOSSOULOU (2011) a exploité comme thème : *didactique de l'oral en classe de sixième et intégration des valeurs citoyennes à travers l'approche par les compétences*. Il insiste alors sur le fait que l'enseignement de l'oral est heurté par plusieurs difficultés qui ne motivent pas les enseignants à explorer ce champ. Il démontre cependant comment il est possible de remédier à ces difficultés grâce à l'APC qui met en relief les différents modules permettant ainsi de contextualiser les apprentissages. Il part d'une exploitation des items dégagés par un texte de lecture expliquée suivie ou méthodique pour intégrer les valeurs citoyennes aux apprenants.

DIFOUO(2012) dans *les interactions langagières entre enseignants et apprenants en classe de langue française : enjeux et défis (cas de la classe de première)* souligne que la communication favorise l'acquisition de la langue. Ainsi l'apprenant doit être placé au centre de ses apprentissage c'est dire qu'il doit réagir spontanément en classe. Il fait aussi remarquer

que la pratique des interactions langagières entre l'enseignant et les apprenants en classe de langue est un enjeu favorable à l'autonomisation des apprenants, la réutilisation des acquis toutefois la difficulté étant les effectifs pléthoriques qui ne permettent pas à tous les élèves de prendre la parole en classe.

Nous avons également MBOUOBOUO (2013) a montré que l'application de l'APC dans le sous-cycle d'observation au Cameroun n'est pas encore effective. Car son application se heurte à plusieurs difficultés comme la gestion des classes, les manuels scolaires encore inadaptés. A cela il propose comme solution une prise en compte des formes d'évaluation, une valorisation du découpage séquentiel et une réduction des effectifs dans les classes d'APC.

SANDING NGADIMA quant à lui nous propose comme thème *la problématique de la communication didactique de l'oral : cas du sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général du Cameroun*. Dans ce mémoire il présente l'oral sous ses différents aspects ; en mettant l'accent sur l'enseignement de celui-ci. Pour lui l'enseignement de l'oral longtemps minorisé au lycée doit désormais faire l'objet des apprentissages car l'oral est un moyen efficace pour l'intégration dans la société. Ainsi il part des difficultés liées à l'enseignement de l'oral pour proposer des solutions pour l'amélioration de celui-ci.

Au regard de tous ces travaux nous notons que tous ces auteurs se sont intéressés à l'éducation en parlant de la pédagogie de l'intégration. Ils ont centré leurs études sur la manière d'enseigner en pensant à une nouvelle approche pédagogique. Ainsi ils ont pensé à revoir les programmes, la manière d'évaluer et surtout au but final de l'éducation c'est-à-dire au développement des compétences qui permettront à l'apprenant de s'intégrer, plus tard, dans la société. Leurs apports scientifiques portent alors sur l'intérêt de l'implication de l'approche par les compétences dans le système éducatif pour améliorer son rendement. Dès lors nous avons un regard approuvé face à leurs productions car grâce à ces auteurs nous avons un aperçu panoramique de l'APC. En effet, ils ont eu le mérite d'avoir présenté la pédagogie de l'intégration dans ses différentes acceptions, en mettant un accent sur la notion de compétence, sur les rôles de l'apprenant et de l'enseignant dans les classes d'APC. Cependant, ces auteurs ont présenté l'APC d'une manière générale et non pas dans un contexte bien précis. C'est ainsi qu'en s'inspirant de leurs analyses nous allons orienter notre recherche sur l'importance de l'APC dans l'enseignement de l'oral.

Former les élèves capables de communiquer clairement et avec aisance à l'oral comme à l'écrit dans la langue contemporaine est l'un des objectifs de l'éducation au Cameroun. Ainsi, avec l'introduction de l'APC dans l'éducation, l'oral bénéficie d'une valorisation qui lui confère une place de choix dans l'enseignement du français. Or il n'était vraiment pas pris en considération dans les programmes de l'approche par objectifs bien qu'il y figurait. L'enseignement de l'oral au collège devient donc une innovation dans le processus enseignement-apprentissage. Car il existe désormais des activités propres à l'oral et surtout avec l'entrée par les situations de vie. C'est alors fort de ce constat que nous nous proposons de faire une recherche dans la didactique de l'oral selon l'APC. Notre thème est le suivant : *l'enseignement de l'oral revisité : de la pédagogie par objectifs à l'approche par les compétences, entre rénovation et innovation. Une étude appliquée aux classes de 6ème du lycée bilingue d'essos*. Ainsi, notre inscription dans le cadre de la didactique de l'oral est dictée par le souci de montrer la valorisation de l'oral par l'APC ; l'apport de cette dernière dans l'enseignement de l'oral.

En tant que mémoire de didactique centré sur le processus enseignement-apprentissage, il convient que nous définissions les concepts de notre thème car la première étape à respecter par un chercheur dans la recherche scientifique est de « définir les choses qu'il traite, afin que l'on sache de quoi il est question » (Durkheim, cité par TSAFAK, 1998, 17). Pour mieux comprendre un thème il est judicieux de définir ses concepts clés.

Enseignement vient du verbe « enseigner » qui véhicule trois significations selon le rapport privilégié. Selon le rapport au savoir enseigner signifie la transmission des connaissances en les exposants de manière claire et précis. Si l'on privilégie l'acquisition d'automatisme enseigner revient à inculquer des comportements, des attitudes, des réactions, des gestes professionnels. Enseigner c'est entraîner les élèves à produire les réponses attendues selon les problèmes rencontrés. Enfin, concernant le rapport aux élèves enseigner revient à faire apprendre, faire étudier, guider, accompagner les élèves dans les mises en activités que l'on propose. L'enseignement renvoie donc au processus de transmission des savoirs aux élèves.

Quant à l'oral, il se réfère, étymologiquement, à tout ce qui a trait à la bouche. C'est ce qui est dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit, des échanges de propos ou de parole prononcée (dictionnaire Littré en ligne, consulté le 10 février à 15h). En linguistique l'oral désigne tout ce qui est sonore dans la langue et qui s'intègre dans une situation de communication. Et en didactique des langues il désigne la partie de l'enseignement de la

langue qui comporte l'enseignement de la particularité de la langue orale et son apprentissage au moyen des activités de l'écoute et de la production conduite par des éléments sonores. C'est donc au cours de cet apprentissage que l'apprenant s'approprie des outils nécessaires pour s'exprimer correctement dans les situations diverses.

La pédagogie par objectifs est une approche pédagogique dominant le monde du XXème siècle et qui consiste au découpage des savoirs à transmettre au sein des disciplines en d'autant d'objectifs à atteindre. Cette approche insiste sur ce que l'élève doit savoir ou savoir-faire à la fin d'une activité. La vérification de l'atteinte d'un objectif se fait à l'aide des exercices soumis à l'élève. La PPO est en outre une méthode qui met l'apprenant au centre des préoccupations des programmes scolaires.

Pour ce qui est de l'approche par les compétences encore appelée pédagogie de l'intégration DE KETELE, (1996) est une approche basée sur le développement des compétences de base. Cette approche vise à donner à l'élève les compétences lui permettant de s'insérer dans le tissu socio-économique. En effet, elle met l'accent sur l'importance que l'élève doit connaître le sens de son apprentissage ; il est nécessaire pour l'élève de savoir le lien qui existe entre son apprentissage et la vie quotidienne. L'APC correspond donc aux enseignements qui s'appuient plus sur des compétences attendues que sur des contenus à transmettre.

Dans le présent travail, le problème est l'apport de l'APC dans l'enseignement de l'oral au collège. Ainsi, L'APC constitue-t-elle une innovation dans l'enseignement de l'oral ou alors est-elle seulement une amélioration des pratiques de l'enseignement de la PPO ? De cette question principale découlent des questions secondaires à savoir :

- Qu'est-ce que l'oral ?
- En quoi consistent la pédagogie par objectifs et l'approche par les compétences ?
- Comment l'APC améliore-t-elle les pratiques de l'oral en classe ; ou alors qu'est-ce qu'elle y apporte de nouveau ?

Une hypothèse est une proposition ou un ensemble de propositions constituant le point de départ d'une démonstration ceci étant une réponse provisoire à la recherche. Le Robert définit une hypothèse comme: « *une proposition relative à l'explication des phénomènes naturels, admise provisoirement avant d'être soumise au contrôle de l'expérience* » (le Robert 2010). C'est également d'après GRAWITZ(1993) « *une proposition de réponse à une question posée, elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs même plus ou*

moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés. ». Enfin une hypothèse renvoie à une réponse anticipée face à une question. On distingue alors l'hypothèse générale et les hypothèses secondaires.

L'hypothèse générale ou hypothèse principale est une proposition de réponse à la question qui organise l'ensemble de la recherche. Elle est le point de départ d'une recherche ou d'une enquête ; elle sert également à faire des productions basées sur le raisonnement. Quant aux hypothèses secondaires, elles sont des affirmations secondaires qui découlent de l'hypothèse générale. Elles rendent celle-ci plus explicite en montrant les pistes sur lesquelles seront axées les investigations.

Partant donc de notre question centrale de recherche, nous pouvons formuler l'hypothèse générale comme suit :

HG : concernant l'enseignement de l'oral au collège l'APC est à la fois rénovation et innovation.

A partir de cette hypothèse générale, s'ouvrent des hypothèses secondaires suivantes

-HS1 : l'oral renvoie à un moyen de communication qui utilise la voix

-HS2 : la pédagogie par objectif est une méthode didactique qui consiste à découper les enseignements en plusieurs objectifs. Elle est centrée sur l'étude du comportement des élèves. Et l'APC est une approche qui vise à développer les compétences chez les apprenants en plaçant ces derniers au centre de leurs apprentissages.

-HS3 : l'APC révolutionne l'enseignement de l'oral parce qu'elle rend celui-ci indépendant, en définissant clairement les activités de l'oral en classe. Aussi l'APC établit un lien entre l'école et la vie quotidienne donc l'enseignement de l'oral se fait en fonction des situations de vie précises.

A priori, ces différentes hypothèses semblent éclaircir notre problématique, mais elles seront uniquement validées ou invalidées après la réalisation de l'analyse et de l'interprétation des enquêtes. Dès lors, un travail de recherche n'étant pas conçu à partir de rien, nous allons présenter à la suite de ces hypothèses le cadre théorique sur lequel se construit le présent travail. Le cadre théorique ici étant la théorie de référence, de l'idéologie scientifique qui permet de résoudre, de la façon la plus appropriée le problème ou les problèmes posé(s) par le sujet.

Notre travail de recherche nécessite comme cadre théorique la pragmatique. Étant donné que ce cadre devrait être circonscrit dans son cadre d'application ; nous avons ainsi choisi la perspective actionnelle. Elle est un nouveau modèle pédagogique et cognitif issu de l'approche communicationnelle inspirée de la théorie des actes de parole d'Austin qui repose sur l'intention du locuteur et de la théorie de Dell Hathaway Hymes (Gumperz et Hymes, 1972 :35-71) autour des situations de communication. En effet, la perspective actionnelle a pour principal objectif d'intégrer une coaction sociale à l'apprentissage de la langue. Christian PUREN pense que :

L'approche actionnelle est une révolution didactique, utilisant la communication, l'interaction et la coaction dans le but de recentrer l'objectif de la langue sur le milieu naturel. C'est-à-dire que la communication et l'action sont préférées au simple apprentissage transmissif de la langue en classe
(PUREN cité par Mathilde BARRIÉ, 2012 : 8).

Cette approche implique « l'agir avec les autres » qui se traduit par la coaction orientée par une finalité collective. Les activités langagières abordées doivent être mises au service de l'échange et avoir un sens parfaitement clair. Ainsi l'apprenant a un intérêt à apprendre et à créer pour faire avec l'autre. Cela étant alors une source de motivation pour l'apprenant car il est au centre de son apprentissage de la langue. L'approche actionnelle implique aussi la notion de tâche, c'est à travers la réalisation de celle-ci que l'apprenant va développer les composantes de la compétence de communication, s'entraîner aux activités langagières et découvrir les éléments culturels. Selon cette approche l'élève est considéré comme un acteur social qui peut mobiliser ses savoirs pour réussir sa communication avec les autres.

L'adoption d'un nouveau paradigme dans le système éducatif tel que l'approche par les compétences, notre approche sera donc essentiellement didactique relativement à la problématique soulevée par notre sujet de recherche. Il est question de montrer comment l'action de l'enseignant est importante pour créer le besoin, chez l'apprenant, de communiquer car c'est lui qui donne à l'apprenant l'envie de communiquer, de s'exprimer ou communiquer son opinion. L'enseignant a également pour rôle d'initier ses élèves aux activités orales en classe étant donné que la prise de parole nécessite des techniques précises. Cette action de l'enseignant se veut donc commune, co-construite et co-actionnelle. Afin que l'oral puisse occuper une place importante dans les classes de français susceptible de

développer chez l'enfant des compétences de communication pour mieux coopérer avec son entourage.

Pour que notre recherche soit effective nous allons opter pour une démarche quantitative et empirique qui se fera en deux mouvements : la recherche documentaire et l'étude monographique. La recherche documentaire est l'ensemble des étapes permettant de chercher, d'identifier et de trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche.

*Savoir se documenter, c'est savoir où et comment trouver
l'information, savoir poser les bonnes questions, savoir quelle
information on a besoin, savoir la lire, la comprendre, la critiquer,
évaluer si elle répond à ses besoins et savoir la gérer.*

POCHET(2005)

Ainsi notre étude s'inspirera des ouvrages de référence relatifs à l'approche par les compétences et à la didactique de l'oral et les programmes officiels.

Pour mener notre étude monographique nous allons faire une enquête de terrain et l'observation participante. DUFOR, FORTIN et HAMEL (1991, 22) pensent que l'étude monographique est « l'ensemble des interventions pratiques du chercheur dans un milieu social donné destinées à saisir empiriquement l'objet de son étude ».

Dans le cadre de notre recherche nous avons effectué l'enquête sur le terrain en élaborant des questionnaires dont un est adressé aux enseignants et un autre aux apprenants. Nous avons également observé quelques leçons d'expression orale au lycée bilingue de Yaoundé dans les classes de 6^{ème}.

Dans notre recherche nous visons principalement à montrer l'importance de l'approche par les compétences dans l'enseignement de l'oral au collège. Etant donné que l'enseignement de l'oral n'était pas vraiment une discipline autonome avant l'implication de cette approche dans l'enseignement au collège. En fait il est question de montrer que grâce à l'APC les élèves peuvent facilement acquérir des compétences orales favorisant leur intégration dans la société.

Dans notre travail nous allons aborder trois grandes parties subdivisées en deux chapitre chacune. La première partie intitulée : *l'enseignement de l'oral au collège et les théories de référence* est en quelque sorte une présentation du cadre théorique de notre sujet. Dans le premier chapitre il s'agira de la présentation des grands paradigmes de

l'enseignement : la pédagogie par objectifs et l'approche par les compétences. Dans ce premier chapitre de la recherche il sera question de montrer l'évolution des pratiques théoriques de l'enseignement pour ainsi ressortir les divergences et les convergences de ces approches. Alors nous parlerons d'abord de la PPO : son historique, ses objectifs, ses principes, les notions d'objectifs pédagogique, ses avantages et enfin ses limites ; d'où l'avènement de l'APC. Puis nous présenterons aussi cette dernière suivant la progression de la première. Le deuxième chapitre quant à lui, consistera à la présentation de l'oral partant de ses différentes acceptions, de sa place dans l'enseignement du français au collège et surtout de son importance.

La deuxième partie est réservée à *l'enquête et à l'expérimentation*. Elle mettra en relief la démarche suivie dans notre recherche. *Les protocoles d'expérimentation et les outils d'analyse* qui est le titre de notre troisième chapitre présentera la population d'étude, l'échantillon et les techniques d'échantillonnage, l'instrument des données. Quant au quatrième chapitre qui s'intitule *de l'analyse des données de l'enquête et l'interprétation des résultats* s'occupera des procédés de collecte des données, de la description de la méthode d'analyse, de la présentation de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

Enfin, dans la troisième partie : *l'enseignement de l'oral au collège : une rénovation et une innovation de l'APC* il sera question principalement de monter l'importance de l'APC dans les pratiques de l'oral au collège. Ainsi le cinquième chapitre met l'accent sur les pratiques de l'oral en classe selon l'APC sans toutefois se tourner radicalement des techniques de la PPO. Et le sixième et dernier chapitre présentera l'apport de l'APC dans l'enseignement de l'oral au collège c'est-à-dire ce que cette approche apporte véritablement de nouveau et qui fait de l'enseignement de l'oral une discipline autonome et un moyen d'intégration sociale.

PREMIÈRE PARTIE : LES THÉORIES DE RÉFÉRENCES ET L'ENSEIGNEMENT DE
L'ORAL

La PPO et l'APC sont des grandes théories appliquées dans le système éducatif camerounais. Elles se distinguent l'une de l'autre de par leurs présupposés théoriques à savoir que la première est comportementaliste et la seconde constructiviste. Quant à l'oral qui est un échange verbal entre deux interlocuteurs, au moins, il favorise l'intégration sociale grâce aux diverses fonctions qu'il comporte. Ainsi son enseignement trouve une place dans les programmes scolaires, pour améliorer l'expression des apprenants et les préparer ainsi à la vie active. Dès lors l'enseignement de l'oral au collège a subi des modifications c'est ainsi qu'on est parti de l'enseignement de l'oral selon la PPO jusqu'à l'avènement de l'APC. Dans cette première partie de notre travail nous prendrons soin de présenter de façon générale la PPO et l'APC en montrant leur impact dans l'enseignement. Nous examinerons également l'oral sous ses différentes acceptions et son enseignement au collège.

CHAPITRE I : LA PPO ET L'APC : DEUX PARADIGMES DIDACTIQUES : FONDAMENTALEMENT OPPOSÉS DE PAR LEUR PRESUPPOSÉTHÉORIQUE

La pédagogie par objectifs et l'approche par les compétences sont deux approches didactiques mises en pratique dans le système éducatif camerounais. Dès lors, l'APC succède à la PPO parce que cette dernière a montré quelques insuffisances concernant son rendement scolaire. Elle n'a pas été remplacée parce qu'elle est totalement mauvaise mais tout simplement pour donner une nouvelle orientation au système éducatif. Dans ce premier chapitre nous allons présenter ces deux approches non pas seulement pour les comparer mais surtout pour mieux les apercevoir afin de comprendre chacune et mieux les pratiquer sur le terrain.

1.1. La pédagogie par objectifs

La pédagogie par objectifs est une approche pédagogique développée au vingtième siècle dans le système éducatif pour répondre aux besoins de la société. Nous allons présenter cette approche afin d'en avoir un aperçu général.

1.1.1-Définition

La notion des objectifs pédagogiques a été développée pour répondre à la nécessité d'introduire la rigueur dans le dispositif d'enseignement. Elle avait pour but de rendre explicite les buts d'une formation, en mettant en exergue un contrat didactique entre les enseignants et les apprenants et énonçant ce que ces derniers devaient apprendre. Pour BOURDAT (cité par SCHADRACK LUTANGU 2001) un objectif pédagogique est « ce que l'apprenant sera capable de faire à l'issue de la formation » ainsi au cours d'un enseignement l'objectif pédagogique renvoie à ce que l'élève sera en mesure de faire à la fin de cette enseignement. BENKHADRA (cité par SCHADRACK 2001) pense que les objectifs pédagogiques désignent les comportements que l'élève doit être en état d'accomplir à l'issue d'un apprentissage. Ce dernier sert à développer une compétence qui peut s'exprimer en termes de capacité. On peut donc dire que l'objectif pédagogique est l'ensemble des comportements observables (actions mesurables) attendu de l'élève à la fin d'un processus d'apprentissage. C'est en outre un énoncé décrivant le résultat attendu à la suite d'une action. En pédagogie donc un objectif est un énoncé d'intention décrivant ce que l'apprenant saura ou aura à faire à la fin de l'apprentissage.

1.1.2-Historique de la PPO

La PPO est issue des travaux de Tyler(1935) et de Bloom. Elle est née aux Etats Unis d'Amérique, dans un contexte socio-économique de rationalisation des processus de production industrielle et dans l'enseignement technique, elle consistait à définir une tâche à apprendre et à la découper en sous tâches et capacités à mettre en œuvre ou à acquérir pour bien la maîtriser. Aujourd'hui la PPO consiste à définir précisément les objectifs attendus d'une séquence d'apprentissage et de les décliner en sous objectifs de : savoirs, savoir-faire et de savoir- être que doit atteindre l'enfant des contenus liés à ces sous objectifs.

1.1.3-les objectifs de la PPO

La pédagogie par objectif est une méthode de travail qui consiste à découper une tâche en plusieurs sous-tâches. Elle postule qu'il faut centrer sur les comportements observables et mesurables que l'apprentissage permet et que l'on peut produire n'importe quel apprentissage à condition d'utiliser les conditions adéquats. Ainsi Tyler(1935) pense que l'objectif principal de la PPO est de proposer une organisation scientifique et rationnelle de l'éducation. Cela pouvant se vérifier par :

- l'adaptation de l'homme aux besoins et valeurs de la société ;
- la traduction de l'enseignement en objectifs clairs permettant ainsi de pouvoir les évaluer ;
- ces objectifs doivent être définis en termes de comportements attendus, de réaction externe de la conscience

1.1.4-Les principes de la PPO

La pédagogie par objectif pose ses fondements sur la formulation des objectifs pour que l'enseignement devienne opérationnel. Ainsi cette opérationnalisation réside sur quelques principes selon TYLER cité par HOMELINE(1979)

- le contenu de l'intention pédagogique doit être énoncé de la manière la moins équivoque possible ;
- l' intention pédagogique doit décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable et mentionner les conditions dans lesquelles le comportement doit se manifester ;

-elle doit indiquer le niveau d'exigence auquel l'apprentissage est tenu de se situer et les critères qui serviront à l'évaluation de cet apprentissage. Autrement dit l'intention pédagogique doit clairement montrer ce qu'on attend de l'élève afin de l'évaluer aussi à ce propos.

1.1.5- classification des objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques permettent de déterminer avec précision les résultats attendus en termes de connaissances, d'attitude et de comportement de l'apprenant à la fin des activités d'apprentissage. Ils orientent les activités d'enseignement c'est-à-dire que l'enseignant enseigne selon un but précis ainsi il doit penser et préparer les leçons de façon précise, spécifique et détaillée. Ils permettent également aux enseignants d'opérer des choix judicieux sur les méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage, du matériel didactique adéquat, de l'organisation des classes et moyens et des moyens d'évaluation. Enfin ils favorisent la transmission des savoirs chez l'enseignant et l'acquisition des connaissances chez l'apprenant. Dès lors, on distingue cinq types d'objectifs pédagogiques :

-Les finalités qui sont des énoncés très généraux définis par le pouvoir politique et qui donnent des orientations sur la politique éducative. C'est la société qui définit la finalité éducative à travers ces finalités une société véhicule ses valeurs que l'école doit transmettre. Elles fournissent des lignes directrices à un système éducatif et des manières de dire un discours sur l'éducation. Exemple :

L'enseignement des langues étrangères vise à favoriser :

- L'accès à une documentation simple ;
- La connaissance des cultures et des civilisations étrangères ;
- Le développement de la compréhension entre les peuples.

Ainsi cet enseignement doit permettre une ouverture sur la culture humaine dans sa dimension universelle la plus féconde. (oasisfle.com ordonnance n°76/45 du 16 avril 1976)

-les buts sont des énoncés qui définissent de façon générale les intentions poursuivies par une ou plusieurs personnes à travers un programme ou une notion d'information, une institution ou une organisation. Comme but nous pouvons par exemple avoir : l'enseignement du français a pour but de :

.développer chez l'apprenant l'acquisition des moyens linguistiques et langagiers lui permettant d'utiliser la langue en situation de communication et d'échange, de faciliter l'expression personnelle et la créativité, de s'initier à l'analyse de document authentique, de développer autour de thèmes universels et problématiques actuelles une attitude d'ouverture aux différences linguistiques. Alors à la fin d'un cycle secondaire l'élève doit avoir une maîtrise de la langue (code et emploi) suffisante pour s'exprimer correctement à l'oral comme à l'écrit.

- Les objectifs généraux quant à eux sont ceux dont la formulation reste générale et vague c'est - à-dire non opérationnel. C'est un objectif terminal d'intégration. Ils décrivent une compétence ou un ensemble de compétence que l'apprenant doit posséder à la fin d'une séquence d'apprentissage comme exemple nous pouvons avoir : à la fin du projet didactique l'apprenant sera capable de produire par écrit le récit d'un évènement fictionnel

-les objectifs spécifiques : ce sont ceux définis par chaque branche et évalués à chaque séance d'apprentissage par l'enseignant. Un objectif spécifique est issu de la démultiplication d'un objectif général, c'est un ensemble de comportement (performances) qu'un enseignant désire voir chez l'apprenant.

-les objectifs opérationnels sont ceux définis en terme de comportement observable pour l'enseignant et qui indiquent clairement les actions concrètes que l'élève doit exécuter pour maîtriser la maîtrise de l'apprentissage. Ils sont observables et évalués à la fin d'une leçon et formulés par l'enseignant pendant la préparation de la leçon et toujours suivis par un verbe d'action et déterminent les conditions de réalisation et de performance. Exemple : à la fin de la leçon l'élève sera capable d'analyser une phrase complexe.

Parmi ces différents types d'objectifs on peut retenir les trois derniers qui renvoient à un cours les premiers se situent au niveau de la planification du cours. Ils sont souvent utilisables avec les verbes mentalistes ; exemples comprendre la grammaire française. Les seconds c'est-à-dire les objectifs spécifiques constituent la planification d'une leçon et disent ce que l'apprenant doit atteindre à la fin de l'apprentissage exemple : expliquer la morphologie d'une phrase française en 3eme allemand. Enfin les troisièmes décrivent ce qui est attendu dans le comportement de l'apprenant pendant et après la leçon.

Pour éviter l'incohérence des objectifs entre eux ou dans un ordre où ils rendraient les enseignements difficiles Bloom et ses collaborateurs ont mis en ordre une taxonomie qui permet d'apprécier le niveau de performance exigé.

1.1. 6.La PPO : une émanation du béhaviorisme

Béhaviorisme vient du mot anglais « behavior » qui signifie comportement et crée par l'américain Watson en 1913. Ce terme renvoie alors à la science qui étudie les comportements observables et mesurables de la maîtrise d'une connaissance. C'est en effet une branche de la psychologie qui se concentre sur l'étude du comportement observable qui se base sur le fait que toutes les activités humaines de ressentir une émotion ou pratiquer une tâche physique sont des formes de comportement. Alors les tenants de ce courant s'intéressent sur ce qu'on observe, quantifie, manipule en regardant les stimuli environnementaux sur les organes qu'ils observent. Le béhaviorisme néglige délibérément les activités du cerveau pour ne prendre en compte que le comportement. Et Pour BARNIER (2012 :6) « les béhavioristes considèrent que les structures mentales sont comme une boîte à laquelle on n'a pas accès et qu'il est donc plus réaliste et efficace de s'intéresser aux « entrées » et aux « sorties » qu'aux processus eux-mêmes ». Donc il serait mieux d'étudier ce dont on a accès ; qu'on peut directement observer.

La PPO est issu du béhaviorisme qui considère l'apprentissage comme étant une modification durable du comportement résultant de la conséquence d'un entraînement régulier. La définition des connaissances par l'enseignant se fait non pas d'une manière « mentaliste » mais en termes de comportement observables qui devront être mis en œuvre en fin d'apprentissage. Alors au niveau des élèves ce qui est attendu ce sont des comportements du genre l'élève devra être capable de...plus un verbe d'action (distinguer, analyser, reconnaître, classer...) et non pas un verbe mentaliste (réfléchir, savoir, comprendre...).

1.1.7-avantages et insuffisances de la PPO

Bien que présentant beaucoup d'insuffisances la PPO a eu le mérite d'être appliquée et pratiquée dans le système éducatif.

a)les avantages

-la PPO est une approche rationnelle car elle met l'apprenant au centre des apprentissages : elle construit la programmation et la progression autour des activités de l'élève.

-elle oblige les enseignants à être plus spécifiques lors du confectionnement des programmes car doivent absolument préciser ce qu'ils attendent de leurs élèves au bout de chaque leçon, de chaque séquence ou même de chaque unité d'enseignement.

-aussi elle fournit une base rationnelle pour l'évaluation formative et permet l'auto-formation.

- elle permet en outre de faire sortir les buts de l'éducation du domaine des vœux théoriques et leur donne un champ de la réalisation pratique.

-la PPO favorise en effet la communication entre enseignants et enseignés et avec les autres partenaires de l'éducation tels que les parents, l'administration etc. Sous le signe de la clarté et permet un contrat bilatéral de formation que l'évaluation finale des apprentissages comme de l'enseignement viendra vérifier.

-elle permet par ailleurs d'établir les bases d'un apprentissage individualisé.

b) les limites de la PPO

D'après DIEM QUYEM NGUYENI et Blais(2007) et BUFFAULT(2001) la PPO présente plusieurs inconvénients qui sont les suivantes :

-les enseignants sont confrontés à la difficulté d'un choix juste des objectifs au niveau opérationnel il est difficile de rendre les objectifs plus spécifique et opérationnel ;

-l'apprenant est soumis aux objectifs de l'enseignant étant donné que l'enseignant élabore des objectifs sans consulter les élèves par rapport à leur besoin ces derniers subissent alors l'enseignant sans trop savoir leur importance ;

-l'apprenant est considéré comme un vase à remplir il ne participe nullement à la découverte progressive des contenus en suivant sa propre progression. L'apprenant est un passif à qui l'enseignant fait mémoriser les ressources sans lui-même participer à leur construction. La pédagogie par objectif met en place un enseignant qui est le maître de l'activité enseignement/ apprentissage ainsi l'apprenant ou plutôt l'élève n'a rien à dire durant ce processus, il n'a qu'à mémoriser et à restituer les contenus que lui donne le maître.

-le risque de morcellement des apprentissages ce qui implique la perte d'un point de vue d'ensemble ;

-la formule des objectifs ne donne pas du sens aux apprentissages, n'établit aucun lien entre les savoirs et la vie quotidienne. Ainsi l'élève apprend des objectifs sans en comprendre le sens ne pouvant pas établir un lien entre la vie et l'école ;

-une entrée étroite pour les objectifs peut isoler le comportement du contexte social dans lequel il est produit. Vu que les objectifs sont uniquement centrés sur les enseignements ;

-le découpage des contenus en plusieurs objectifs est réducteur des savoirs et contribue à une perte de sens.

En définitive la PPO est une approche pédagogique développée au XXème Siècle dans le but de rationaliser les enseignants. Cette approche consiste en une définition d'objectifs que l'élève doit atteindre à la fin d'un programme annuel ou séquentiel. Le but de ces objectifs étant d'adapter l'homme aux besoins et valeur de la société, vérifiable par des comportements attendus. C'est ainsi que la PPO est une méthode fondée sur le béhaviorisme comme épistémologie. Bien qu'ayant été qualifiée comme une bonne méthode appropriée au système éducatif la PPO a présenté beaucoup d'insuffisance principalement son côté théorique qui ne favorise pas l'intégration des apprenants dans la société d'une façon directe. C'est alors qu'on a fait appel à une nouvelle approche appelée approche par les compétences(APC) pour répondre aux besoins de la société.

1.2. L'approche par les compétences(APC)

L'approche par les compétences est une nouvelle approche qui s'appuie sur les avancés de la pédagogie par objectif. Elle est fondée sur le développement des compétences dans le domaine scolaire.

1.2.1-Définition

Selon le Mels (2006) l'APC est «un programme axé sur le développement de compétence visé, entre autre choses, à ce que les connaissances puissent servir d'outils pour l'action comme pour la pensée qui est aussi forme d'agir».elle est mise en place dans le système éducatif qui consiste en un apprentissage plus concret, plus actif et plus durable. Actuellement elle est une réforme dans l'enseignement dans le but de répondre aux besoins de la société. C'est une démarche fondée sur les compétences. Une compétence étend entendu comme la mobilisation des ressources (savoirs, savoirs faire et savoirs être) et pour ROGIERS(2006) la compétence est la capacité de mobiliser les ressources en vue de la résolution d'une situation problème complexe et inédite. C'est également un ensemble de connaissances, de savoirs et de savoir que l'élève doit pouvoir utiliser pour répondre à une situation problème. L'APC met donc l'accent sur la capacité de l'élève à utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne.

1.2.2-historique de l'APC

L'APC est une approche qui vient du monde de l'entreprise et qui a germé dans les pays anglo-saxons dès la fin des années 1960. Elle est d'abord pratiquée dans l'enseignement technique et professionnel avant d'être mis en œuvre dans l'enseignement général.

C'est ainsi que les systèmes éducatifs sont passés de la culture des objectifs à celle des compétences ; sans toutefois les distinguer l'une de l'autre.

Contrairement à ce qui s'est produit dans le domaine de l'industrie, celui de l'éducation a établi des liens très étroits avec le constructivisme et plus encore avec le socioconstructivisme. Cela a permis de passer à une école fondée sur le développement cognitif de l'individu et a pris un essor considérable au cours des dernières années.

1.2.3-les objectifs de l'APC

L'APC vise à rompre avec la « logique restitution » des opérations apprises au profit d'une « logique de compréhension » basée sur une méthode pédagogique plus active de résolution de problème ou de projet. Ainsi comme objectifs l'APC vise essentiellement à :

- mettre l'accent sur ce que l'élève doit maîtriser à la fin de chaque année scolaire ou de chaque niveau d'étude. L'importance ici n'étant pas la couverture des programmes mais plutôt l'atteinte de l'objectif assigné au départ ;

- donner du sens aux apprentissages, montrer aux élèves l'importance de ce qu'ils apprennent à l'école, leur montrer le lien qu'il y a entre l'école et la vie quotidienne. Cela étant alors une source de motivation : ils seront plus intéressés à ce qu'ils font en classe sachant ainsi pourquoi doivent-ils apprendre telle ou telle leçon ;

- certifier les acquis des élèves en termes de résolution problème et non plus en terme d'une somme de savoir ou savoir-faire que l'élève le plus souvent oublie après quelques temps, sans bien savoir comment les appliquer dans la vie quotidienne.

1.2.4-les principes de l'APC

Le principe de base de l'APC part sur le fait que l'erreur est naturelle chez l'élève alors il faut s'en servir pour le faire progresser. Donc il ne faut pas rejeter directement les erreurs des élèves mais les tenir en compte pour favoriser la participation de l'apprenant dans la construction des savoirs. Par ailleurs, le but principal de l'APC n'est pas la couverture des programmes mais de mettre plus l'accent sur la qualité des enseignements que l'on veut transmettre. Parce que seuls les acquis de qualités s'installent durablement, d'où la nécessité

donc d'alléger les programmes d'enseignement. En outre les pratiques de classe ne peuvent changer que si l'on change les pratiques d'évaluation.

1.2.5. La classification des compétences

On distingue deux principales catégories de compétences à savoir les compétences disciplinaires et des compétences transversales.

a. Les compétences disciplinaires

Elles concernent les aptitudes qu'il convient de développer pour résoudre les problèmes de la vie en relation avec une discipline scolaire donnée. Parmi les compétences disciplinaires, on distingue les compétences de base et les compétences de perfectionnement :

- Les compétences de base

Une compétence de base est une compétence définie en termes de profil minimum à acquérir par l'élève pour qu'il puisse suivre avec succès les apprentissages de l'année suivante. La compétence de base renvoie aussi à la compétence que l'apprenant doit développer dans un niveau d'étude lui permettant de s'adapter dans le niveau supérieur. En d'autres termes, c'est l'ensemble des connaissances nécessaires à l'apprenant dans une classe donnée qui lui serviront dans la classe suivante. Pour un point de repère efficace chaque discipline doit déterminer au moins deux compétences de base par année. C'est ainsi qu'en français on parle de deux compétences de base soit une compétence orale et une compétence écrite.

Exemple de compétence de base

A la fin de la première année du sous-cycle d'observation, face à une situation de communication et à partir d'images, de textes et/ou de documents, l'apprenant doit produire, un énoncé oral informatif, descriptif, injonctif, argumentatif et/ ou narratif de huit phrases en mobilisant ses ressources relatives à la construction de la phrase, à l'emploi des temps, à la cohérence chronologique, à l'utilisation des adjectifs, à la prononciation et à l'intonation. BOUKHLOUF(2012)

- Les compétences de perfectionnement ou d'extension:

La compétence de perfectionnement est celle qu'on peut ajouter à la compétence de base ; comme son nom l'indique c'est une extension, un surplus à la compétence de base. C'est pourquoi les élèves meilleurs aptes à vite développer les compétences exigées bénéficient généralement d'une compétence de plus. Dès lors la non maîtrise de la compétence de perfectionnement ne constitue pas un obstacle dans la réussite de l'apprentissage.

b. Les compétences transversales

Une compétence transversale peut être entendue comme un transfert de connaissance ou compétence dans une situation nouvelle. C'est en effet, l'aptitude de l'apprenant à appliquer ce qu'il a appris à l'école dans les situations de vie. Les compétences transversales peuvent donc s'appliquer à toutes les situations de la vie, à l'école et en dehors de l'école. Ces compétences ne sont pas liées à une matière scolaire donnée ou à un champ spécifique, mais leur utilisation et leur exercice se dépassent à différents champs et à différentes disciplines. Exemple : Prendre efficacement la parole face à une situation pour donner son point de vue, esprit critique et capacité d'action, confiance en soi.

1.2.6. Les théories d'apprentissage de l'approche par compétences

L'approche par les compétences se fonde essentiellement sur deux théories d'apprentissage à savoir le constructivisme et le socioconstructivisme.

1.2.6.1. La théorie constructiviste

Contrairement au béhaviorisme, PIAGET(1975), n'articule pas ses travaux et ses conceptions théoriques sur des thèses empiristes mais sur les conceptions rationalistes développées selon lesquelles l'acquisition de connaissances dépendrait d'une interaction étroite entre l'individu et l'environnement. Selon Piaget, le savoir se composerait non seulement à partir des sens (thèse empiriste) mais aussi des circonstances internes (la raison) d'appréhender le monde. L'acquisition de connaissances serait donc déterminée par les capacités de l'individu qui limiteraient plus ou moins le champ de ses expériences possibles dans l'environnement alors que ce dernier pourrait, en retour, faire évoluer ces capacités.

Dès lors, l'approche constructiviste met en avant l'activité et la capacité inhérente à chaque sujet, ce qui lui permet d'appréhender la réalité qui l'entoure PIAGET, (1936). Le constructivisme suppose que les connaissances de chaque sujet ne sont pas une simple

« copie » de la réalité mais de la « (re) construction » de celle-ci. Il s'attache alors à étudier les mécanismes et les processus permettant la construction de la réalité chez les sujets à partir d'éléments déjà intégrés.

En effet, le constructivisme va de l'idée que les apprenants ne sont pas vides de connaissance et doivent par conséquent participer à la construction de leurs savoirs dans une situation classe. Ainsi, pour cette théorie, acquérir des connaissances suppose l'activité des apprenants, activité de manipulation d'idées, de connaissances et conceptions. PIAGET (1936) pense que celui qui apprend n'est pas simplement en relation avec des connaissances qu'il apprend : il organise son monde au fur et à mesure qu'il apprend en s'adaptant. C'est alors qu'on parle d'assimilation, d'accommodation et d'équilibration.

- L'assimilation est le fait qu'un individu, qui interagit avec son milieu de vie ou qui est confronté dans une situation d'apprentissage ; intègre des données qui viennent du milieu ou de la situation problème, sans modifier ces données. Ces données sont intégrées sans modification des connaissances dont disposent déjà l'individu. Au contraire les nouvelles connaissances s'ajoutent aux anciennes ;
- L'accommodation : le processus d'accommodation est marqué par l'adaptation du sujet à des situations nouvelles d'où modification de ses cadres mentaux. C'est en effet, l'action de l'environnement sur ce que l'individu dispose déjà comme connaissances, cette action de l'environnement va modifier sa conception des choses et même sa manière de penser ;
- L'équilibration : l'assimilation et l'accommodation qui sont à la fois opposées et complémentaires caractérisent l'intelligence entendue comme adaptation, c'est à dire comme recherche du meilleur équilibre possible entre les deux, c'est à dire aussi entre l'individu et son milieu de vie, ou entre l'individu et la situation problème à laquelle il se trouve confronté.

Sur le plan de l'utilisation des connaissances, la réalisation d'une activité n'est pas envisagée par le biais d'un certain nombre d'essais et d'erreurs (comme dans le cas du béhaviorisme) mais comme la possibilité ou pas de convoquer un schème ou une structure de connaissances, si celle-ci est efficace.

Sur le plan de l'acquisition des connaissances, la théorie constructiviste se démarquant également du béhaviorisme et ne considère pas l'apprentissage selon un modèle additif dans lequel des connaissances associatives se cumuleraient. Acquérir des connaissances revient, selon cette approche, à restructurer des schèmes consistant globalement à passer progressivement d'un mode de pensée lié à l'action et à des objets physiques, à un mode de

pensée basé sur des actions et objets mentaux, puis, à l'apogée du développement de l'intelligence, à un mode de pensée mettant en jeu des règles abstraites et formelles.

1.2.6.2. Le socioconstructivisme

Par rapport au constructivisme, l'approche sociocognitive ou socioconstructive introduit une dimension supplémentaire : celle des interactions, des échanges, du travail de verbalisation, de co-construction, de co-élaboration. Cette idée de base transparaît dans bon nombre de titres d'ouvrages d'aujourd'hui (BARNIER, 2012): *interagir et connaître, on n'apprend pas tout seul, interagir pour apprendre*, etc. L'apprentissage est alors davantage considéré comme le produit d'activités sociocognitives liées aux échanges didactiques enseignant – élèves et élèves - élèves. Dans cette perspective, l'idée d'une construction sociale de l'intelligence est prolongée par l'idée d'une auto-socio-construction des connaissances par ceux qui apprennent. Dans le cadre socioconstructiviste, les conditions de mise en activité des apprenants sont essentielles, car ce qui se joue dans les apprentissages ce n'est pas seulement l'acquisition de connaissances nouvelles ou la restructuration de connaissances existantes ; c'est également le développement de la capacité à apprendre, à comprendre, à analyser ; c'est également la maîtrise d'outils. Ce n'est donc plus seulement par ce que l'enseignant transmet, et par les formes de mise en activité des élèves confrontés à des situations problèmes, que les élèves apprennent. C'est par des mises en interactivité (entre élèves et entre enseignant et élèves) que le savoir se construit.

1.2.7. Les avantages de l'approche par les compétences

L'approche par les compétences dans le système éducatif présente plusieurs avantages qui se présentent comme suit :

- Une meilleure préparation à la vie. L'apprenant, citoyen de demain, devant faire face aux problèmes complexes et multidimensionnels d'une société en changement perpétuel ; l'école ne doit pas se limiter à la seule transmission des connaissances mais penser à la vie future de l'élève. L'APC a donc le mérite d'établir une parcelle entre l'école et la vie quotidienne. Ce qui prépare l'enfant à la vie future après son séjour à l'école. L'APC est alors une approche qui privilégie l'apprentissage par la compréhension et la mise en pratique des savoirs, et non plus seulement l'acquisition pure et simple d'une grande quantité de savoir,

- L'apprentissage plus actif et durable : en misant sur l'application des savoirs, l'APC prépare l'élève à étendre ses savoirs de manière autonome. C'est-à-dire que lorsque l'élève intègre ce qu'il a appris en classe dans une situation semblable dans la vie quotidienne il y a peu de chance qu'il oublie ses connaissances ;
- Les programmes scolaires sont moins chargés avec l'APC. Les programmes scolaires sont réduits et clairement organisés autour des compétences précises. Le tout n'est pas de couvrir les programmes mais d'enseigner l'essentiel pour l'intégration des jeunes dans la société, ces programmes sont divisés en module ;
- Des objectifs clairement définis avec la définition d'objectif en termes de compétence. L'école formule de manière précise ce qui est attendu des élèves à différents niveaux. Une importance particulière est accordée à la cohérence et à la continuité des compétences entre les différents ordres d'enseignement. Les exigences ainsi formulées sont claires et transparentes pour les élèves, les parents et les enseignants ;
- Une meilleure équité des chances : l'école s'engage à faire acquérir à tous les élèves les compétences et les connaissances définies par le socle. L'objectif est de qualifier tous les enfants au plus haut niveau possible compte tenu de leur possibilité. Ainsi les élèves plus forts peuvent bénéficier d'apprentissage allant au-delà du but visé alors que ceux considérés comme moins forts bénéficient des mesures d'appui nécessaires et de temps supplémentaires pour atteindre le socle ;
- Une évaluation plus nuancée et plus positive : avec l'APC l'évaluation n'est plus fondée uniquement sur l'appréciation des erreurs mais sert à déterminer les points forts des élèves et permet d'identifier les obstacles à l'apprentissage afin d'y remédier par les mesures pédagogiques adéquates. L'évaluation doit rendre compte des progrès faits par l'élève : c'est ainsi qu'on distingue l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

En somme, la PPO et l'APC se présentent comme deux paradigmes qui s'opposent principalement à travers leurs présupposés théoriques. La PPO est une approche essentiellement transmissive alors que l'APC est constructiviste. En effet avec l'APC c'est l'apprenant qui construit ses savoirs et l'enseignant se présente juste comme un guide tandis qu'avec la PPO l'enseignant est un « magister » et l'élève subit les apprentissages. Une autre différence se situe au niveau des pratiques classes : dans les classes d'APC il y a une interaction entre l'enseignant et ses apprenants, c'est-à-dire que le processus d'enseignement-apprentissage est un échange. L'action didactique suit deux pôles : enseignant vers les apprenants et des apprenants vers l'enseignant. Aussi, l'APC donne du sens aux

apprentissages avec l'entrée par les situations de vie ; de ce fait elle montre clairement à l'apprenant l'importance de ce qu'il apprend à l'école par rapport à sa vie future. Ce qui est donc une source de motivation pour l'apprenant. Or la PPO consiste uniquement transmettre des connaissances aux élèves pour pouvoir réussir à un examen ceci n'ayant pas de rapport avec la vie future de l'élève après son séjour à l'école. Toutefois, ces deux approches ont en commun la valorisation des savoirs. Ces connaissances sont importantes dans le développement des compétences ; à partir de la définition de la compétence on a « mobilisation des ressources » ressources étant entendu comme savoirs. Ainsi donc tout comme la PPO l'APC prend en compte la maîtrise des savoirs.

CHAPITRE II : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE

Dans le processus enseignement apprentissage, l'oral joue un rôle très important car durant ce processus, la communication entre l'enseignant et l'apprenant est beaucoup plus verbale ; alors l'oral étant une forme de communication ou d'expression qui se fait de bouche à oreille. Cette communication nécessite la présence de deux interlocuteurs, au moins. Ainsi, pour que la communication orale soit effective les interlocuteurs doivent développer une capacité d'écoute. Dans ce chapitre, il sera question d'éclaircir les notions d'oral et d'enseignement de l'oral ; puis de donner les caractéristiques de l'oral et enfin montrer l'implication de l'oral dans l'enseignement du français.

2.1 L'oral, définition et caractéristique

2.1.1. Définition

“Oral” vient des mots latins « os » ou « oris » qui signifient bouche. L'oral renvoie à tout ce qui a trait à la bouche ou qui se rapporte à la bouche. Est donc oral ce qui est articulé par la bouche, l'ensemble des signes sonores émises par la bouche. En linguistique l'oral renvoie à tout ce qui est sonore, émis et énoncé de vive voix et qui se matérialise par les lettres et syllabes. Cette forme de productions humaines met en relief trois dimensions : la dimension linguistique faisant appel aux connaissances phonologiques ; morphologique et syntomique ; la dimension communicationnelle qui tient compte des règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui permettent la prise de parole selon un contexte précis ; et la dimension kinésique qui renvoient aux mouvements corporels (gestes, mimiques, attitudes) et aux mouvements voco-acoustiques (articulations, intonation...) qui doivent accompagner la parole.

On peut donc dire que l'oral regroupe trois principales facultés pour sa mise en œuvre comme le soulignait déjà Colleta (2002 : 38) à savoir le langage. Celui-ci peut se définir comme une capacité commune à tous les êtres humains à exprimer leur pensée et de communiquer à travers la parole qui est la mise en fonctionnement du langage. La langue : code linguistique propre à une communauté. Une autre faculté est le discours qui renvoie à un parler, à la parole qui sort de la bouche.

Dès lors, LENTIN définit l'oral comme une fonction composée de plusieurs aspects c'est à la fois un système phonologique, sémantique, morphologique et syntaxique c'est-à-dire une phrase orale, doit être sonore, sensé et correctement agencée.

Dans l'institution scolaire, l'oral renvoie aux différentes formes verbales auxquelles s'établit le système scolaire soit dans les transmissions des savoirs dans les salles de classes soit dans la communication entre les collaborateurs. Et d'après NONNON (1999 : 92).

Le terme oral signifiant ici l'ensemble des interactions verbales par lesquelles se mettent en place la communauté scolaire, les rapports au savoir et les contrats didactiques, les relations d'identification, d'affiliation ou de rejet, c'est-à-dire l'ensemble des conditions qui rendent possible les apprentissages spécifiques.

Dans le même ordre d'idées, l'oral est considéré comme un mode d'évaluation des savoirs. C'est en effet un examen ou une partie d'un examen qui consiste en interrogation orale. GADET (1998 : 3-8) parle de « l'oral d'examen ou de concours opposé aux épreuves écrites ». Cet examen dit oral consiste pour l'élève ou le candidat à démontrer sa capacité de répondre aux questions avec aisance et clarté sur ce qu'il connaît ou qu'il avait appris auparavant.

Par ailleurs dans le domaine de la didactique des langues, l'oral désigne l'enseignement de la langue orale et son apprentissage qui se fait au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques. Il est question ici de développer chez l'apprenant une compétence orale lui permettant de s'exprimer correctement à l'oral sans difficultés. Pour ce faire, l'oral est un moyen pour communiquer ou développer cette compétence. Ainsi, BERGERON et RIENTE (2004 :48) définissent l'oral « comme un outil d'apprentissage par lequel l'élève peut développer sa pensée, effectuer des transferts et reconstruire sa compréhension du monde ». A travers l'oral, l'élève se construit une identité et construit ses souvenirs.

2.1.2. Les caractéristiques de l'oral

L'oral comporte des traits spécifiques qui le différencient de l'écrit. En effet, il implique un échange de parole entre les individus qui entrent en situation de communication. Cet échange nécessite « une allocution, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire autre, physiquement distinct du locuteur » KERBRAT ORECCHIONI, (1990 : 13). Ainsi pour qu'il y ait communication orale, il faut la présence d'au moins deux interlocuteurs qui échangent autour d'un objet commun de façon intentionnelle ou pas. La communication orale met en scène un locuteur qui s'adresse à un destinataire engagé dans l'échange à travers la production des signes régulateurs qui traduisent l'attention qu'il lui porte. Ces différents pôles entretiennent

une relation mutuelle qui marque l'alternance des tours de parole et l'influence de l'un sur l'autre. Ainsi lorsqu'un interlocuteur prend la parole, cela pousse l'autre à réagir, afin qu'il en résulte une réciprocité d'actions, car « parler c'est anticiper le calcul interprétatif de l'interlocuteur » (FLAHAULT, cité par KERBRAT ORRECCHIONI, 1990 : 289).

En outre, l'oral se caractérise par des rôles interactionnels, c'est-à-dire les rapports d'échanges entre les interlocuteurs, leurs places par rapport à la prise de parole qui peuvent se modifier au cours de l'échange et favorise l'intercompréhension voire la coopération entre les participants de l'interaction. La communication orale se fonde également sur un ensemble de règles conversationnelles relatives à l'ouverture ou à la clôture d'une situation d'énonciation à l'organisation des tours de paroles.

Dans une situation de communication orale, les locuteurs doivent savoir comment et quelles conditions prendre la parole et surtout savoir la passer à autrui. Elle implique une manière particulière d'aborder autrui, c'est-à-dire à la politesse qui le plus souvent établit un rapport de confiance et contribue efficacement à la réussite d'une communication orale. Cependant si le locuteur aborde ses locuteurs avec mépris la communication se fera sous forme de conflit. En plus de cela, les interlocuteurs doivent maîtriser les éléments conventionnels issus de la reprise de certaines formules et gestes dans les situations sociales de communications antérieures. « Ces actes sont les expressions de l'occurrence liée à certaines situations sociales est hautement prédictible [...] et qui proviennent de l'idée que la répartition des situations conduits au choix des comportements langagiers qui sont tout à la fois adaptés à la situation » TRAVERSO (2011 : 54).

Dès lors, le choix d'interagir dans une situation de communication donnée inclut un ménagement réciproque des individus de sorte que l'action du locuteur exerce une influence sur le récepteur et celle du récepteur sur le locuteur. La communication orale tient compte des éléments fonctionnels de chaque participant susceptibles d'influencer le fonctionnement de l'échange. Elle représente les intentions, les buts visés par les individus au moment de la communication et la relation sociales qu'ils cherchent à construire sur la base de leur échange. Les interlocuteurs doivent développer en eux un sentiment de considération et de coopération vis-à-vis des autres afin que la communication soit réussie.

2.2. Les fonctions de l'oral

L'oral occupe une place importante dans le processus de transmission des savoirs. Ainsi d'après TEIXEIRA BARRAS (2012 :30-31) on distingue cinq fonctions de l'oral.

2.2.1. L'oral comme moyen d'expression

A ce niveau, l'oral se présente comme un moyen qui sert à l'enfant dans sa construction en tant que sujet ou membre d'une communauté : c'est avec l'oral qu'il peut exprimer sa personnalité, communiquer avec ses pairs. Cette fonction peut se manifester à travers les débats favorisant la construction des savoirs où l'enseignant donne l'occasion aux élèves d'exprimer leur pensée librement, de donner leur point de vue face à une situation classe ou de vie quotidienne. Ainsi l'oral permet aux élèves non seulement lors des interactions en classe mais aussi hors de la classe.

2.2.2. L'oral comme un moyen d'enseignement

En effet, l'enseignement se sert de l'oral en classe pour transmettre les savoirs. C'est donc l'oral qui sert essentiellement à réguler la classe et à transmettre les informations. Lors d'une leçon, l'enseignant se sert de sa voix pour communiquer aux apprenants, les savoirs. Ainsi l'enseignant renonce à sa propre parole pour qu'elle ne serve qu'à la circulation des informations nécessaires pour la construction des savoirs. Pour cela, l'enseignant doit créer des situations de travail en commun, fondées les relations asymétriques où les règles sont négociées et explicitées pour permettre aux élèves une réelle appropriation des connaissances de comportement et de valeurs TEIXEIRA (2012 : 30).

2.2.3. L'oral comme moyen d'apprentissage

L'oral est un outil de travail mis au service de l'appropriation de concepts. C'est en utilisant l'oral ; pour essayer de développer un système explicatif par la parole que les élèves manipulent et comprennent les concepts. Par exemple, lorsqu'un élève prend la parole pour donner une réponse à une question cela lui permettra de comprendre aisément la notion sur laquelle la question lui a été posée. Lorsque sa réponse est juste et l'enseignant approuve en le félicitant cela restera dans sa mémoire. Ainsi les élèves apprennent plus facilement grâce à leurs interventions pendant les activités de la classe. TEIXEIRA affirme à cet effet que « cette fonction de l'oral repose sur la double hypothèse que les interactions entre pairs peuvent fissurer des certitudes et installer des conditions favorables à l'apprentissage que le travail de verbalisations participe à l'activité de conceptualisation »

2.2.4. L'oral comme objet d'enseignement

Non seulement l'oral sert à la construction des connaissances, mais fait partie intégrante dans l'enseignement du français. Il constitue alors une partie dans les enseignements du français tout comme l'écrit. C'est alors qu'on retrouve dans les classes de français des

activités orales (leçons d'oral) que l'enseignant se charge d'enseigner. C'est pendant les cours que l'enseignant essaie de viser un travail sur les opérations langagières prise comme des exercices ponctuels de prononciation. C'est pourquoi « l'enfant doit être en mesure de fixer les objectifs : atteindre et les compétences à faire développer aux élèves » DUMAIS (2010 : 59).

2.2.5. L'oral comme objet d'apprentissage

L'oral donne lieu à des moments spécifiques pendant lesquels le travail se fixe sur une compétence particulière. Ainsi les apprenants peuvent se servir de l'oral pour apprendre. Dès lors, l'oral devient objectivé dans ses multiples dimensions (locutoire, interactionnelle, phonatoire, communicationnelle) dont l'acquisition est un but à atteindre. L'apprentissage à partir de l'oral peut donc se faire par le biais des énergies tels que les jeux de rôles, les simulations, la dramatisation, etc. Cet apprentissage peut également se faire à partir des situations complexes dans lesquelles l'accent est mis sur l'une des composantes (débat, interview, tâche lors du travail de groupe).

2.3. L'implication de l'oral dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral

Durant le processus enseignement/apprentissage en classes de français, l'enseignement de l'oral correspond au cours d'expression orale qui se subdivise en plusieurs activités.

2.3.1. Définition et objectif de l'enseignement de l'oral

L'enseignement de l'oral renvoie au fait de transmettre les compétences orales aux élèves. Il s'agit des leçons d'expression orale où l'enseignant se tache d'apprendre aux élèves à s'exprimer correctement à l'oral. La maîtrise de l'oral étant une compétence de base utile dans tous les métiers et dans toutes les conditions sociales ; il est alors nécessaire de développer chez l'apprenant la faculté de s'exprimer, de communiquer dans les situations les plus diverses de la vie quotidienne. L'enseignement de l'oral vise donc principalement à donner à l'élève la capacité de produire des énoncés à l'oral dans toute situation communicationnelle.

Dès lors, enseigner l'oral vise aussi à donner le moyen d'aller dans le sens d'une maîtrise générale de compétence de communication.

2.3.2. L'importance d'enseigner l'oral

L'enseignement de l'oral est incontournable en classe de français, car il vise non seulement l'amélioration de l'expression verbale des apprenants mais aussi une adaptation des situations de communication en classe et hors de la classe : celle de la vie courante.

a- L'amélioration de l'expression orale chez les apprenants

Dans la classe, on retrouve plusieurs acteurs qui représentent tout un univers social et qui sont appelés à communiquer au moyen de la parole pour construire ensemble un objet d'étude. La parole apparaît alors comme un moyen par lequel les enseignants et les apprenants expriment leurs idées en vue d'influencer celles des autres. La manipulation des outils linguistiques en classe permet alors de développer chez l'apprenant une expression facile et aisée car lorsque l'apprenant prend la parole il s'exerce à la fois à l'amélioration de sa façon de parler : par exemple, s'il fait une mauvaise prononciation d'un tel ou tel mot, le professeur le corrige et ceci participe à l'amélioration de son langage oral. En effet, l'enseignement de l'oral permet à l'apprenant de maîtriser la langue parlée et de développer sa personnalité car c'est à travers l'oral que celle-ci est exprimée. Il permet en outre, à l'apprenant d'éviter les dérapages de langage au cours des échanges verbaux. Ainsi la prise de parole par l'apprenant devient comme « un élément capital, un facteur essentiel de l'apprentissage, car elle est synonyme de l'expression verbale de la pensée ». FORGUE (1997 :11)

Par ailleurs, c'est en classe que l'apprenant apprend à articuler les sons, à les combiner pour construire des phrases correctes. Celui-ci est donc aidé par l'enseignant donc le rôle est de corriger à chaque fois les erreurs de ses élèves. L'enseignant se doit également de « faire participer l'élève à des activités orales dans le but de faire progresser le développement de leurs compétences discursives et communicatives » BERGERON et RIENTE (2004 : 49)

b- L'enseignement de l'oral favorise l'intégration de l'apprenant dans la société

L'enseignement de l'oral ne se limite pas à la simple transmission des savoirs nécessaires pour l'amélioration de l'expression des apprenants mais se soucie également de leur intégration dans la vie de tous les jours. L'apprentissage de la communication orale permet à l'apprenant de se connaître et s'adapter dans les situations de communications auxquelles il sera confronté dans son environnement social. Tel est le principal objectif visé par les nouveaux programmes de français du sous cycle d'observation qui disent que la didactique du français en classe francophone consiste désormais « en une analyse de la société camerounaise, l'environnement socio-culturel de l'apprenant, les situations dans lesquelles il interagit et les fonctions langagières qu'il doit maîtriser à travers des situations de vie

concrète ». MINESEC (2014 : 4). On voit donc clairement que les enseignements ne se feront plus ex-nihilo mais à partir des besoins de la société et même de l'apprenant.

Enseigner l'oral est donc nécessaire et fondamental car l'apprenant apprend à mobiliser les ressources grâce auxquelles il peut interagir dans une situation de communication donnée. Ces ressources apprises à l'école lui permettront par exemple de dialoguer avec ses proches dans le but de les guider dans leurs actions ou de partager avec eux ce qu'il sait, face à une situation de la vie courante. L'oral lui sera un moyen lui permettant son insertion sociale. C'est à partir de celui-ci qu'il pourra se construire une identité culturelle et la partager avec les autres citoyens. Aussi découvrir la culture des autres lors des échanges communicationnels.

Au terme de ce chapitre nous comprenons que l'oral se diversifie de par ses différentes acceptions avec les propriétés d'immatérialité, de spontanéité, d'expressivité et d'acte communicatif qu'il revêt. L'oral est incontournable dans l'enseignement du français au secondaire. Non seulement il est présent dans toutes les activités de la classe de français mais aussi son enseignement est important pour les apprenants. Il constitue en effet, le principal outil de communication humaine. Et son enseignement est un moyen efficace pour favoriser les interactions sociales.

DEUXIÈME PARTIE : DE LA PRÉSENTATION DES ENQUÊTES À L'ANALYSE DES
DONNÉES

Cette deuxième partie de notre travail constitue le cadre méthodologique et opératoire de notre recherche. Elle présente trois protocoles : deux questionnaires dont un est réservé aux enseignants et un aux apprenants ; et le dernier qui est destiné à l'observation des pratiques orales dans les classes. Ces différents protocoles ont pour rôle de décrire la maîtrise des théories pédagogique par les enseignants et leur pratique didactique de l'oral, la prise de conscience ou non des activités de l'orale des apprenants. En effet, ces protocoles nous permettront de valider ou d'invalider les différentes hypothèses émises au début notre travail.

CHAPITRE III : LES PROTOCOLES D'EXPÉRIMENTATION ET LES OUTILS D'ANALYSE

Un protocole d'expérimentation regroupe la description des conditions et du déroulement d'une expérience ou d'un test. Il présente en effet, les méthodes et les stratégies d'enquête dans le but de démontrer une vérité ou ce qu'on croit vrai. Dans ce chapitre il sera question pour nous de décrire les différentes manières à suivre pour la collecte des données sur le terrain. Nous mettrons l'accent sur le choix de la méthode d'abord, ensuite sur la population d'étude, puis la constitution de l'échantillon, enfin le choix des instruments de mesure ainsi que l'enquête et la collecte des données.

3.1 Les objectifs de recherche

Dans cette recherche nous visons trois principaux objectifs à savoir :

- présenter les résultats de l'enquête effectuée à partir des questionnaires auprès des apprenants et des enseignants sur leurs compréhensions et des pratiques de l'oral selon les théories de référence ;

- montrer comment l'enseignement de l'oral est plus explicite avec l'APC ;

- montrer comment l'APC vient rompre avec l'ancienne pédagogie en faisant de l'oral une unité d'enseignement capable d'intégrer les apprenants facilement dans la société.

3.1.1 La méthode quantitative à partir des questionnaires

La méthode quantitative est une méthode de recherche se fondant sur une épistémologie positiviste ou post-positiviste, utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques, en vue de décrire, d'expliquer et prédire des phénomènes par le biais de concepts opérationnalisés sous forme de variables mesurables. Dès lors nous avons choisi comme outil d'enquête le questionnaire car il est économique et approprié pour les études des grands groupes. L'enquête par questionnaire permet de recueillir facilement et au maximum les informations dont on a besoin et de les traiter en peu de temps. Elle permet aussi de mesurer les points de vue des autres et de mener avec plus de clarté et objectivité la recherche sur le terrain.

L'enquête quantitative à partir des questionnaires permet le traitement des données recueillies et vise à vérifier les hypothèses, et à illustrer des théories par la mise en évidence

de corrélations entre les variables. Pour notre recherche nous avons élaboré des questionnaires, pouvant être consultés en annexe, visent à répondre aux exigences des hypothèses. Ces questionnaires comportent entre autre les éléments suivant : les perceptions de l'oral, les théories d'apprentissage, la mise en place des activités orales, l'importance de l'enseignement/apprentissage de l'oral et l'évaluation de l'oral.

Le questionnaire adressé aux élèves a pour but de faire ressortir :

- La prise de conscience des élèves de l'activité de l'oral en classe ;
- La connaissance de l'importance de l'oral dans la société par les élèves ;
- Leur connaissance sur la manière d'évaluer l'oral.

Celui des enseignants vise à :

- Montrer la maîtrise des théories d'apprentissage par ces derniers.
- Montrer le rapport qu'ils établissent entre la PPO et l'APC ;
- Relever la théorie qui valorise l'enseignement/apprentissage de l'oral ;
- Présenter enfin, l'apport de l'APC dans l'enseignement de l'oral.

3.1.2. L'observation des cours d'oral

L'observation est une expérience de sélection et de recueil d'informations sur un phénomène, objet d'étude, en vue de dégager des hypothèses ou de vérifier celles découlant d'observations antérieures. Concernant l'observation des leçons d'expression orale il sera question de relever les particularités de chaque activité ; la manière dont les enseignants et les apprenants se conduisent durant chaque activité d'oral. Et surtout nous allons relever les étapes des leçons d'expression orale.

3.2. Le recueil des données

Le recueil des données est réalisé en fonction des objectifs visés par la recherche. Dans notre travail de recherche le but visé est d'abord de montrer comment l'enseignement /apprentissage de l'oral longtemps négligé dans les programmes d'enseignement est revisité avec la nouvelle approche pédagogique qui est l'approche par les compétences. L'enquête de terrain consistera à partir des questionnaires adressés aux apprenants et aux enseignants du lycée bilingue de Yaoundé. Elle consistera également à l'observation des cours pratiques d'expression orale dans les classes de 6^{ème} du dit établissement.

3.2.1. La population d'étude

La population peut être définie comme un ensemble d'individus partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les relier. Et pour GRAWITZ (1986 :1006) la population est «un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent une même propriété et qu'ils sont de même nature ». La population d'étude renvoie alors à un groupe de personnes qui permettra au chercheur de mener ses enquêtes. Ainsi on distingue la population cible et la population source. La population cible renvoie aux personnes susceptibles de fournir au chercheurs les informations dont il a besoin pour l'analyse de sa recherche. Dans notre recherche nous avons comme population cible les élèves des classes de 6^{ème} des lycées d'enseignement secondaire général et les enseignants de français. Quant à la population source, elle se réfère aux groupes avec lesquels le chercheur a réellement travaillé ; c'est celle d'où l'échantillon a été réellement extrait lors de la réalisation pratique de l'étude. Comme population source nous avons choisi les élèves des classes de 6^{ème} 1, 2,3 et bilingue du lycée bilingue de Yaoundé et les professeurs de français du dit lycée.

En effet, le choix de cette population est dû au fait que les élèves et les enseignants sont les partenaires privilégiés du processus enseignant/apprenants ; ils sont les seuls à nous fournir les informations dont nous aurons besoin. Aussi c'est dans les classes de 6^{ème} que les apprenants prennent vraiment conscience des activités orales. C'est dans ces classes que l'oral est réellement appliqué.

3.2.2. Echantillon et échantillonnage

Il est question ici d'un procédé qui sert de base dans le choix des individus sur lesquels s'effectue une recherche.

3.2.2.1. Echantillonnage

L'échantillonnage est un processus permettant d'obtenir un échantillon à partir d'une population. IL s'agit de délimiter un nombre de personne dans un grand groupe pour une étude précise et c'est à partir de leur observation qu'on puisse tirer des conclusions.

3.2.2.2. Échantillon

Il renvoie à un sous ensemble tiré de la population sur lequel s'effectue une recherche. Pour GHIGLIONE et MATALON (1995 : 24)

Un échantillon dans la recherche est la proportion de sujets sur laquelle le chercheur, faute de pouvoir couvrir toute la population parente, axe ses investigations en vue de dégager des règles générales

Notre échantillon s'élève à 283 élèves et 30 enseignants. Et dont l'effectif total fait : 313

Tableau n°1 : répartition de l'échantillon d'étude : sous-échantillon A (élèves)

classes	effectif
6 ^{ème} 1	73
6 ^{ème} 2	70
6 ^{ème} 3	80
6 ^{ème} bilingue	60
Total	283

Tableau n° 2 : répartition de l'échantillon d'étude : sous-échantillon B (enseignants)

Sous-Echantillon B	Effectif
Enseignants de français	30

De ces deux tableaux, il en ressort que notre échantillon se subdivise en deux sous-échantillons qui sont : un sous-échantillon A constitué des élèves des classes de 6^{ème} dont l'effectif total s'élève à 283 élèves. Et un sous-échantillon B constitué des enseignants de français et dont l'effectif s'élève à 30. Les chiffres ainsi indiqués représentent la population sources et qui fait un effectif total de 313. Etant donné que les élèves reçoivent sensiblement les mêmes enseignements et que les enseignants ont pratiquement subi la même formation alors on pourrait avoir les informations dont nous avons besoin.

3.2.3. Description de l'instrument de collecte des données

Pour recueillir les données de la recherche et déterminer la nature du champ de l'étude on se sert de l'instrument de mesure. Le champ d'étude est l'ensemble des hypothèses, des indicateurs, des thèmes, des questions et des items nécessaires à l'élaboration des aspects

de la recherche. Pour notre étude donc, nous avons utilisé les questionnaires d'une part et des observations des cours d'expression orale en classe de 6.^{ème}

3.2.3.1. Elaboration des questionnaires

Dans notre recherche nous avons choisi l'enquête quantitative à partir des questionnaires. Dès lors ces questionnaires se basent sur les hypothèses de travail émises et qui seront traduites ensuite par des indicateurs qui illustrent les différents aspects que recouvrent les hypothèses. Ce se sont alors ces indicateurs qui se définissent en thèmes abordés puis les questions posées et les items de réponses proposés dans les questionnaires dits quantitatifs.

- La définition des hypothèses et des indicateurs

* La formulation des hypothèses

Partant de notre hypothèse générale qui est : *concernant l'enseignement de l'oral au collège l'APC est à la fois rénovation et innovation* ; nous avons formulé trois hypothèses secondaires qui ont été posées sur l'opinion et le comportement de la population enquêtée face à l'enseignement de l'oral en classe de français. Ces hypothèses sont :

Hypothèse N°1 *l'oral renvoie à un moyen de communication qui utilise la voix*. Elle s'illustre à travers les indicateurs suivants :

- les perceptions de l'oral ;
- les types d'interventions d'oral en classe ;
- la mise en place des activités orale.

Hypothèse N°2 : la pédagogie par objectif est une méthode didactique qui consiste à découper les enseignements en plusieurs objectifs. Elle est centrée sur l'étude du comportement des élèves. Et l'APC est une approche qui vise à développer les compétences chez les apprenants en plaçant ces derniers au centre de leurs apprentissages. Comme indicateurs à cette hypothèse nous avons :

- les théories d'enseignement ;
- l'évaluation de l'oral.

Hypothèse N°3 l'APC révolutionne l'enseignement de l'oral parce qu'elle rend celui-ci indépendant, en définissant clairement les activités de l'oral en classe. Aussi l'APC établit

un lien entre l'école et la vie quotidienne donc l'enseignement de l'oral se fait en fonction des situations de vie précises. Les indicateurs qui l'illustrent sont :

- l'enseignement de l'oral et les théories de référence ;
- l'évaluation de l'oral.

*la formulation des questions à partir des indicateurs

MACE (1988 :57) souligne que cette étape

*Nous permet donc de préciser et de concrétiser la relation posée
en hypothèse que nous serons dorénavant en mesure de vérifier
empiriquement parce que nous aurions défini précisément les
variables et les indicateurs qui nous indiqueront les faits
à recueillir et les catégories de données à analyser*

Ainsi nous présentons ici les thèmes retenus pour illustrer les indicateurs qui ont permis d'élaborer notre questionnaire.

Par rapport aux trois indicateurs retenus dans la première hypothèse ; cinq thèmes illustre l'indicateur intitulé *les perceptions de l'oral*.

- L'action de parler au moyen de la voix ;
- Ce qui se dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit ;
- C'est un échange verbal ;
- C'est une forme de communication ;
- C'est l'action de s'exprimer.

Cinq thèmes décrivent l'indicateur : *les types d'interventions orales observées en classe*

A savoir :

- Le commentaire de l'image ;
- La compréhension orale ;
- La récitation ;
- Le débat ou la discussion ;
- La dramatisation.

De la mise en place des activités orales découlent trois thèmes qui sont :

- Les professeurs expliquent oralement ce qu'il faut faire ;
- Ils expliquent et écrivent ce qu'il faut retenir au tableau ;
- Ils transmettent les enseignements selon chacune des activités.

La deuxième hypothèse quant à elle est constituée de deux indicateurs ; *les théories d'enseignement*, comme indicateur a pour thème :

- La PPO ;
- L'APC. ;

Deux thèmes découlent de l'indicateur : l'évaluation de l'oral :

- La lecture à haute voix devant un public ;
- La déclamation d'un poème devant un public.

Enfin la troisième hypothèse regroupe deux indicateurs. Le premier dénommé *l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage* ; ses thèmes sont le suivant :

- L'oral s'enseigne avec l'approche par les compétences ;
- Avec la pédagogie par objectifs l'enseignement de l'oral ne se fait pas d'une manière explicite ;
- L'approche par les compétences vient améliorer les insuffisances de la pédagogie par objectifs concernant l'enseignement de l'oral.

Le deuxième indicateur qui est *l'enseignement de l'oral et les théories de référence* se construit autour de trois thèmes.

- L'approche par les compétences met en place les outils pratiques pour l'évaluation de l'oral ;
- L'évaluation de l'oral selon la pédagogie par objectif n'était pas objective ;
- L'approche par les compétences tient compte des contenus lors de l'évaluation.

3.2.3.1.1. Le questionnaire des apprenants

Le questionnaire des apprenants est constitué de trois parties. Un préambule qui explique les raisons de l'enquête permettant aussi d'établir une complicité entre l'enquêté et le chercheur. Après le préambule vient l'identification anonyme des enquêtés qui nous permettra d'obtenir quelques informations sur les personnes interrogées. La troisième partie est celle des questions proprement dites. Ces questions sont relatives aux indicateurs que nous

avons émis antérieurement. Le questionnaire adressé aux élèves comporte sept questions. Il est à noter ici que les élèves n'ont pas eu les mêmes indicateurs que les enseignants.

3.2.3.1.2. Le questionnaire des enseignants

Il est également constitué de trois parties comme celui des apprenants. Il comporte douze questions.

3.2.3.2. L'observation des cours

L'observation est un procédé scientifique qui consiste à examiner avec beaucoup d'attention et d'objectivité un phénomène qui fait l'objet d'une analyse. Nous avons observé quatre cours d'oral dans les classes de 6^{èmes} du lycée bilingue de Yaoundé. En 6^{ème} bilingue nous avons observé une leçon sur l'expression orale portant sur le commentaire de l'image et une leçon portant sur la compréhension orale. En 6^{ème} 3 nous avons pu observer une leçon sur la dramatisation enfin en 6^{ème} 1 nous avons observé une leçon sur la déclamation d'un poème.

Les quatre séances de cours d'oral observées nous ont permis de recueillir les informations importantes pour la description des démarches de chaque activité ; la manière de les conduire en classe ; comment se fait l'échange verbal. Ces informations nous permettront d'établir un rapport avec celles des questionnaires lors de l'analyse et de l'interprétation des données. Toutefois nous n'avons pas eu l'occasion d'observer une leçon de l'exposé oral.

3.2.3.4. Administration des questionnaires

Notre enquête a été menée au lycée bilingue de Yaoundé à partir des questionnaires préalablement conçus. Ces questionnaires ont été administrés du lundi 04 avril au mercredi 06 avril 2016 pour les élèves et la même période pour les enseignants. Pour les questions des élèves nous avons opéré d'une manière directe ; après avoir distribué les questionnaires aux élèves, nous les avons lus sous l'attention des élèves. Et les élèves remplissaient les questionnaires suivant nos explications. Au contraire, les questionnaires des enseignants ont été administrés selon le mode opératoire indirect : c'est-à-dire ces derniers ont répondu aux questions qui leur ont été posées pendant notre absence. Dès lors, nous avons rencontré quelques difficultés lors de l'administration des questionnaires des enseignants. Premièrement, la difficulté de récupérer les questionnaires auprès des enseignants. et deuxièmement le refus de certains à participer à l'enquête.

En définitive, il était question dans ce chapitre de décrire les différents procédés suivis lors de réalisation de l'enquête sur le terrain. De là ressort que nous avons administré des

questionnaires pour enseignants et apprenants. Nous avons aussi observé des leçons d'oral pour parvenir à nos attentes.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Après la présentation des Procédés qui ont servi à collecter les données sur le terrain, nous allons passer à l'analyse des réponses proposées par les enquêtés dans les questionnaires. Dans ce chapitre, nous procéderons à l'analyse et à l'interprétation des questionnaires présentés aux enseignants et aux élèves puis à celle des cours d'expression d'oral observés.

4.1. Traitement des données

Après avoir lu attentivement et à plusieurs reprises les réponses des 313 enquêtés, nous avons procédé à la hiérarchisation des questions selon les thèmes et au regroupement des données dont le sens était semblable, puis noté leur fréquence d'apparition par catégorie. Durant l'analyse nous avons aussi catégorisé les réponses en prenant la peine de conserver les questions hiérarchisées. Ainsi nous avons fait des tableaux pour chaque question illustrant les réponses possibles. Nous avons utilisé deux activités pour l'établissement des fiches et le calcul des pourcentages. Nous avons également choisi comme technique de dépouillement le pourcentage qui s'obtient à partir de l'équation : $P_i = n \times 100 / N$; n = nombre d'individu partageant le même point de vue, N = nombre total des personnes enquêtés.

4.2. Analyse et interprétation des résultats

L'analyse statistique succède la phase de traitement des données pour permettre d'établir une relation entre les différentes réponses des enquêtés face aux questions qui leur ont été posées.

4.2.1. Présentation des résultats

En fonction des trois protocoles élaborés, nous avons pensé qu'il est nécessaire de classer les résultats en ordre pour éviter un désagrément quelconque. Ainsi nous présenterons d'abord les résultats issus du questionnaire des apprenants, puis ceux issus du questionnaire des enseignants et enfin ceux de l'observation des cours.

4.2.1.1. Résultats du questionnaire des apprenants

L'apprenant est un partenaire de l'enseignement, il est la raison d'être du processus enseignement/apprentissage. Alors, il est au centre de toutes les préoccupations de l'acte didactique. Etant donné que ce dernier est guidé par l'enseignant il a aussi le droit de donner

son avis face aux activités de sa classe. C'est pourquoi nous avons décidé de proposer un questionnaire aux apprenants pour qu'ils puissent dire ce qu'ils pensent ou connaissent de l'oral et surtout de son enseignement.

Tableau n°3 : L'analyse des variables sociales propres à l'élève : sexe

L'analyse des variables sociales propres à l'élève		
sexe	effectif	pourcentage
féminin	176	62,2
masculin	107	37,8
totaux	283	100%

Commentaire :

De cette analyse des variables sociales propres aux élèves qui détermine le genre ; il en ressort que les filles sont plus nombreuses que les garçons soient un pourcentage de 62,2% contre 37,8% des garçons. Ainsi on peut conclure que ces différences de genre constituent deux groupes opposés et distinct.

Tableau n° 4 : L'analyse des variables sociales propre à l'élève : âge

L'analyse des variables sociales propre à l'élève		
Age	Effectif	pourcentage
08-12 ans	227	80,21
13-15 ans	56	19,79
totaux	283	100%

Commentaire :

Concernant l'âge des élèves interrogés nous remarquons que la majorité est âgée entre huit et douze ans et donc un pourcentage de 80,21% tandis que les autres 19,79% sont réservés pour les élèves âgées entre treize et quinze ans. Il ressort donc de cette analyse que les

apprenants des classes de 6èmes sont en âge d'adolescence, pour la plupart. L'adolescence étant considérée comme « l'âge qui succède à l'enfance » (SCHMITZ et al., 1994). En effet, cette période se situe entre 10 et 18 ans chez les filles et entre 12 et 17 ans chez les garçons. C'est pendant cette période qu'on assiste à des changements morphologiques, cette période est surtout délicate sur le plan psychologique des enfants. Elle est surtout difficile à gérer car à cet étape de la vie certains enfants dépriment souvent refusent parfois de communiquer même avec leurs proches. C'est alors que la pratique de l'oral en classe leur est d'une grande utilité parce qu'ils pourront enfin avoir une occasion d'exprimer ce qu'ils ressentent. Aussi, l'apprentissage de l'oral leur permettra de se construire une identité et de s'ouvrir au monde.

Tableau n°5 : les perceptions de l'oral

Thème 1 : les perceptions de l'oral			
Question	réponses	Effectif	pourcentage
qu'est-ce que l'oral ?	C'est l'action de s'exprimer	110	38 ;87°/°
	L'action de parler au moyen de la voix	55	19 ;43°/°
	ce qui se dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit	51	18 ;02°/°
	C'est un échange verbal	44	15,55°/°
	c'est une forme de communication	23	8 ;13°/°
totaux		283	100%

Commentaire :

A la suite de la question « qu'est-ce que l'oral ? » beaucoup d'élèves pensent que c'est l'action de s'exprimer alors pour les élèves l'oral serait plus l'action de s'exprimer bien que d'autres définitions ont été émises telles que : l'action de parler au moyen de la voix, ce qui est dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit, un échange verbal, une forme de communication.

Tableau n°6 : les types d'interventions orales observées en classe

Thème 2 : les types d'interventions orales observées en classe			
Question 2	réponses	Effectif	pourcentage
quelles sont les cours d'oral que vous faites en classe pendant le cours de français ?	le commentaire de l'image	200	70 ;67°/°
	La récitation ou la déclamation d'un poème	50	17 ;67°/°
	La dramatisation	25	8 ;83°/°
	Le débat ou la discussion	05	1,77°/°
	La compréhension orale	03	1 ;06°/°
	Pas de réponse	00	00°/°
totaux		283	100%

Commentaire :

De ce tableau d'analyse statistique il s'avère que plusieurs activités d'oral sont pratiquées en classe de français ; seulement 200 élèves affirment que le commentaire de l'image est une leçon d'expression orale pratiquée en classe soit un pourcentage de 70,67%. Il se dégage que cette activité est une préférée des enseignants du moins par rapport à la compréhension orale qui est rarement pratiquée. Ou alors cette partie de l'oral est ignorée par les enseignant de par sa démarche didactique. Il apparait donc que les enseignants ne mènent pas équitablement les activités orales en classes peut-être que cela dépend de leurs préférences.

Tableau n°7 : la mise en place des activités orales

Thème 3 : la mise en place des activités orales			
---	--	--	--

Question3	Réponses	Effectif	Pourcentage
comment les professeurs conduisent-ils pour enseigner l'oral ?	les professeurs expliquent oralement ce qu'il faut faire ;	158	55 ; 83°/°
	Ils expliquent et écrivent ce qu'il faut retenir au tableau	79	27 ; 92°/°
	ils transmettent les enseignements selon chacune des activités ;;	36	12 ; 72°/°
	Pas de réponse	10	3 ; 53°/°
totaux		283	100%

Commentaire :

A la question de savoir comment les enseignants se conduisent-ils pour enseigner l'oral plus de la moitié des apprenants interrogés répondent qu'ils expliquent oralement ce qu'il faut faire soit un pourcentage de 55,83%. Ce qui signifie que les enseignants rendent plus claire ce qu'ils attendent des élèves dans un exposé oral.

Tableau n°7: la mise en place des activités orales

Thème 3 : la mise en place des activités orales			
Question 4	Réponses	Effectif	pourcentage
comment les élèves réagissent-ils pendant les activités orales ?	Les élèves ne prennent la parole que lorsqu'on la leur donne	207	73 ; 14%
	Les élèves ont peur de prendre la parole en public	40	14 ; 13%
	Pas de réponse	20	7 ; 08%
	Certains élèves ont décidé de ne jamais essayer de parler en classe	16	5,65

totaux	283	100%
--------	-----	------

Commentaire :

Après l'analyse des réponses survenues suite à la question de savoir comment les élèves réagissent pendant une leçon d'expression orale 207 élèves sur 283 affirment que les élèves ne prennent la parole que lorsqu'on la leur donne. Cependant, d'autres élèves ont peur de prendre la parole en public. A cette réponse qui vient à 14,13% évoque à quel point l'enseignement de l'oral a plus que jamais sa place dans l'enseignement du français au Cameroun ; plus que les apprenants qui réagissent même sont ceux qu'on interroge et donc interviennent en classe plus par crainte d'être puni par le maître au cas où ils refuseraient de parler.

Tableau n°8: l'importance de l'enseignement/apprentissage de l'oral

Thème 4 : l'importance de l'enseignement/apprentissage de l'oral			
Question 5	réponses	Effectif	pourcentage
pensez-vous qu'il soit nécessaire d'apprendre l'oral à l'école ?	oui	225	79 ;50°/°
	pas de réponse	35	12 ;37°/°
	non	23	8,13°/°
totaux		283	100%

Commentaire :

A l'analyse issue de ce tableau 225 apprenants soit un pourcentage 79,50% pensent qu'il soit nécessaire d'apprendre l'oral à l'école.

Tableau n°9 : l'importance de l'enseignement apprentissage de l'oral

Thème 4 : l'importance de l'enseignement apprentissage de l'oral			
Question 5	Réponses	Effectif	pourcentage

Si oui Pourquoi ?	pour s'intégrer facilement dans la société ;	120	53 ;34%
	La participation active des élèves contribue à la construction des savoirs	70	31 ;11%
	pour apprendre à prendre la parole en public sans difficulté	30	13 ;33%
	Pas de réponse	05	2 ;22%
totaux		225	100%

Commentaire :

Dans ce deuxième volet de la question n°5 où il était question de dire pourquoi il est nécessaire d'apprendre l'oral à l'école 53,34% d'élèves estiment que c'est pour s'intégrer facilement dans la société et 31,11% d'apprenants pensent que la participation active des élèves contribue à la construction des savoirs. Alors cette analyse permet de comprendre que les apprenants connaissent l'importance de l'apprentissage de l'oral, dans le processus enseignement/apprentissage et dans leur vie future.

Tableau n°10 : l'évaluation de l'oral

Thème 5 : l'évaluation de l'oral			
Question6	réponses	Effectif	pourcentage
Comment vous évalue-t-on en oral ?	la lecture à haute voix devant un public ;	138	48 ;77%
	la déclamation d'un poème devant ses camarades ;	102	36 ;04%
	Faire une dramatisation	23	8 ;13%
	pas de réponse	20	7 ;06%

totaux	283	100%
--------	-----	------

Commentaire :

Dans cette partie de l'enquête il s'agit de déterminer comment l'oral est évalué en classe. Ainsi 48,77% d'élèves affirment que l'évaluation de l'oral se fait à partir d'une lecture à haute voix devant un public et 36,04% disent qu'elle se fait à partir de la déclamation d'un poème. Alors l'évaluation de l'oral est effective dans les classes car les élèves déterminent moyennement comment elle s'effectue.

Tableau n°11: l'évaluation de l'oral

Thème 5 : l'évaluation de l'oral			
Question 7	Réponses	Effectif	pourcentage
que note l'enseignant durant une évaluation orale ?	La voix et la tonalité	98	34 ;63%
	Le respect des consignes	95	33 ;57%
	La gestuelle	85	30 ;03%
	Pas de réponse	05	1 ;77%
totaux		283	100%

Commentaire :

En effet, à la question de savoir ce que l'enseignant note lors de l'évaluation de l'oral ; notre objectif était de savoir si cette évaluation était objective. Étant donné que plusieurs réponses sont survenues à cette question à savoir que l'enseignant note : la gestuelle, la voix

et la tonalité et le respect des consignes. Ce qui signifie que les élèves sont conscients de l'évaluation orale.

4.2.1.1. Résultats du questionnaire des enseignants

Dans cette partie de notre travail il s'agira de présenter les résultats donnés par les enseignants de français. En effet l'enseignant est le principal artisan du processus d'enseignement/apprentissage. Il est alors mieux placé et mieux outillé pour nous donner des informations fiables concernant l'enseignement de l'oral ; étant donné que lui-même le pratique. D'une manière générale, la présentation de ces résultats nous permettra d'identifier les différentes perceptions relativement à l'enseignement de l'oral au sous-cycle d'observation de l'enseignement général. Ainsi c'est grâce aux enseignants que nous pouvons relever les paradigmes ou alors le paradigme utilisé(s) pour développer chez l'élève des compétences nécessaires pour communiquer oralement avec aisance et clarté. De même, nous relèverons également l'apport de l'approche par les compétences dans l'enseignement de l'oral ; ce qu'elle vient ajouter de nouveau dans les pratiques de l'oral en classe.

Tableau n°12 : L'analyse des variables sociales propres au corps enseignant : diplôme

L'analyse des variables sociales propres au corps enseignant		
Diplôme	Effectif	Pourcentage
Licence	20	66 ;67%
Master	05	16,66%
Baccalauréat	03	10 %
doctorat	02	6 ;67%
Totaux	30	100%

Commentaire :

Après cette étude nous remarquons que parmi les 30 enseignants interrogés tous sont titulaire d'un baccalauréat et parmi eux 90% ont fait une bonne carrière universitaire. Alors, ces derniers ont acquis des compétences linguistiques solides durant leur cursus académique ; ce qui signifie qu'ils nous donneront des informations nécessaires pour notre recherche.

Tableau n°13 L'analyse des variables sociales propres au corps enseignant : grade

L'analyse des variables sociales propres au corps enseignant		
Grade	Effectif	pourcentage
DIPES II	27	90%
DIPES I	03	10%
DIPEN	00	90%
Pas de grade	00	00%
totaux	30	100%

Commentaire :

L'analyse des données relatives au grade des enseignants nous permet de dire qu'il y a deux catégories d'enseignants : celle des professeurs titulaires d'un DIPES I et celle des professeurs titulaires d'un DIPES II. Alors nous concluons que tous ont reçu une formation dans une École normale supérieure. Ainsi, une fois de plus les enseignants forment une population vraiment accessible pour toutes les informations qui concernent notre étude.

Tableau n°14 : L'analyse des variables sociales propres aux enseignants : ancienneté

L'analyse des variables sociales propres aux enseignants		
Ancienneté	Effectif	Pourcentage
0-5 ans	10	33,33%
6-10 ans	05	16,67
11-15 ans	05	16,67
16-20 ans	08	26,67
21ans et plus	02	6,66
totaux	30	100%

Commentaire :

Suite à cette étape de l'analyse, nous observons que les enseignants interrogés ont au moins une expérience de cinq ans pour la majorité. Cette ancienneté peut être un indicateur permettant d'évaluer l'enseignement de l'oral en classe de français. Car leur ancienneté dans l'enseignement donnera lieu à répondre correctement à nos questions.

Tableau n°15 : les perceptions de l'oral

Thème 1 : les perceptions de l'oral			
Question 1	Réponses	Effectif	Pourcentage
Qu'entendez-vous par l'oral ?	Le fait d'utiliser la parole pour exprimer une idée	20	66.67%
	Tout ce qui est sonore, dit avec la bouche	05	16.67%
	L'une des sous-disciplines du français qui consiste à faire parler les élèves	03	10%
	C'est quand on parle et quand on écoute	02	6.66%
	pas de réponse	00	00%
Totaux		30	100%

Commentaire :

Après la question de savoir ce que les enseignants entendent par l'oral une multitude de réponse s'est suivie. Pour 66,67% d'enseignant l'oral est le fait d'utiliser la parole pour exprimer une idée. 16,67% d'enseignant estiment que l'oral est tout ce qui est sonore, dit de vive voix. 10% Pensent que c'est l'une des sous-disciplines du français qui consiste à faire parler les élèves et seulement 6,66 établissent un rapport entre le parler et l'écoute. Des 30 enseignants enquêtés, aucun n'a envisagé l'oral comme objet ou moyen d'enseignement. Leur conception de l'oral serait alors plus ou moins connue dans l'ensemble.

Tableau n°16 : les perceptions de l'oral

Thème 1 : les perceptions de l'oral			
Question 2	Réponses	Effectif	Pourcentage

Que signifie enseigner l'oral ?	Apprendre aux élèves les moyens nécessaires pour s'exprimer devant un public	16	53 ;33°°
	Apprendre à l'élève comment utiliser la parole et s'exprimer correctement	08	26,67%
	Donner la possibilité aux apprenants de parler plus	06	20%
	pas de Réponse	00	00%
Totaux		30	100%

Commentaire :

A cette question toutes les réponses semblent être pareilles c'est-à-dire que tous les enseignants pensent qu'enseigner l'oral c'est apprendre à l'élève comment s'exprimer.

Tableau n°18: les théories d'enseignement

Thème 2 : les théories d'enseignement			
Question 3	Réponses	Effectif	Pourcentage
qu'est-ce que la pédagogie par objectifs ?	Méthode centrée sur la transmission des savoirs suivant un but précis à atteindre	12	40%
	C'est une pédagogie axée sur le comportement de l'apprenant structurée en plusieurs objectifs	10	33,33%
	Forme de pédagogie orientée vers un résultat préétabli par des enseignements qui y concourent	06	20%
	Pas de réponse	02	6 ;67%
Totaux		30	100%

Commentaire :

Après l'étude de ce tableaux certains enseignants ignorent ce que signifie la pédagogie par objectif d'où un pourcentage de 6,67% d'enseignants qui n'ont donné aucune réponse cela étant surement dû au fait de leur ignorance de la chose. Ce qui est curieux car ils enseignent

certainement selon cette approche. Leur incapacité à définir cette approche attire plus notre curiosité ; est-ce que ces derniers enseignent le français sans trop savoir ce qu'ils font. Et donc leur fonction dans le système éducatif serait un peu douteuse car les résultats attendus ne seront vraiment pas bon. Cependant, les autres pourcentages indiquent que les enseignants connaissent la pédagogie par objectifs comme une méthode d'enseignement.

Tableau n°19: les théories d'enseignement

Thème 2 : les théories d'enseignement			
Question 4	Réponses	Effectif	Pourcentage
avez-vous déjà entendu parler de l'approche par les compétences ?	Oui	30	100%
	Pas de réponse	00	00%
	non	00	00%
totaux		30	100%

Commentaire :

Cette analyse nous permet de comprendre que l'approche par les compétences est connue de tous les enseignants : les 30 enseignants interrogés affirment avoir déjà entendu parler de l'APC. Cela signifie que les plus anciens dans l'enseignement ont pris connaissance de cette approche durant les séminaires organisés au sein de l'établissement.

Tableau n°20 : les théories d'enseignement

Thème 2 : les théories d'enseignement			
Question 4	Réponses	Effectif	Pourcentage
Si oui qu'est-ce que c'est ?	Pédagogie centrée sur la résolution des tâches dans la vie quotidienne	17	56 ;67%
	Approche qui met l'apprenant au centre des apprentissages	08	26 ;67%

	Pas de réponse	03	10%
	Approche qui met en relief le rapport entre les savoirs scolaires et l'application de ces savoirs dans la vie quotidienne	02	6,66
totaux		30	100%

Commentaire :

Bien que tous les enseignants affirment avoir entendu parler de l'APC beaucoup semblent ne pas savoir ce à quoi renvoie cette expression. Ceci résultant de l'absence de leurs réponses. Dès lors 57,67% d'enseignants pensent que l'APC est une pédagogie centrée sur la résolution des tâches dans la vie quotidienne. A cette réponse ils ne paraissent pas établir une relation entre l'école et la vie ; leur définition ne donne qu'un seul aspect de l'APC.

Tableau n°21 : les théories d'enseignement

Thème 2 : les théories d'enseignement			
Question 5	Réponses	Effectif	Pourcentage
quelle différence fondamentale faites-vous entre la PPO et l'APC ?	L'APC vise des compétences que l'apprenant doit appliquer dans la vie quotidienne alors que la PPO vise des objectifs qui ne servent qu'à la validation d'un examen scolaire	15	50°/°
	Avec l'APC l'enseignant n'est qu'un guide et l'apprenant constructeur de ses savoirs tandis qu'avec la PPO l'élève subit les enseignements	10	33 ?33°/°

	L'APC s'avère plus pratique que la PPO	03	10°°
	Pas de réponse	02	6.67°°
totaux		30	100%

Commentaire :

Cette question n'a pas été évidente pour les enseignants. Nombreux sont ceux qui estiment que l'APC visent les compétences que l'apprenant devra appliquer en dehors de l'école contrairement à la PPO qui se contente uniquement de l'atteinte des objectifs à la fin d'un apprentissage. Pour d'autre l'APC est plus pratique que la PPO sans trop expliquer comment. Et pour certains la différence se situe au niveau des rôles joués par les acteurs de l'action didactique ; avec l'APC l'apprenant est constructeur de ses savoirs et l'enseignant est un guide alors que ce n'est pas le cas avec la PPO.

Tableau n°22 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 6	Réponses	Effectif	pourcentage
Quel paradigme utilisez-vous pour enseigner l'oral ?	APC	25	83.33°°
	Pas de réponse	05	16 ;67%
	PPO	00	00%
totaux		30	100%

Commentaire :

A cette question 83,33% d'enseignant affirment qu'ils enseignent l'oral avec l'APC, 16,67% n'ont donné aucune réponse. Ainsi on constate que l'APC est appliquée dans les classes de

français. Cependant d'après les questions antérieures où les mêmes enseignants ne donnaient pas des réponses claires au sujet de l'approche par les compétences la pratique. Nous pouvons dire que leur application de l'APC est mauvaise ne sachant pas vraiment ce qu'est cette approche.

Tableau n°23: l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 7	Réponses	Effectif	Pourcentage
Quelles sont les activités orales dans une classe de français pratiquant l'APC ?	Commentaire de l'image	10	33.33%
	Déclamation	07	23.33%
	Pas de réponse	05	16.67%
	dramatisation	05	16 ;67%
	Déclamation Compréhension orale	03	10%
totaux		30	100%

Commentaire :

L'analyse de cette septième question posée aux enseignants nous révèle que 33,33% de ces derniers citent comme activité orale de la classe de français le commentaire de l'image. Cette activité s'avère comme la plus pratiquée par les enseignants. Tandis que la compréhension orale est presque ignorée comme activité orale ; car seulement 10% d'enseignant avouent la pratiquer en classe. La déclamation est aussi plus ou moins mise en œuvre. Ainsi les enseignants semblent ne pas connaître toutes les leçons d'expression orale en classe d'APC.

Tableau 24: l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 8	Réponses	Effectif	Pourcentage
: avez-vous utilisé la PPO au paravent pour enseigner l'oral ?	non	20	66 ;67°/°
	oui	10	33 ;33%
	Pas de réponse	00	00%
totaux		30	100%

Commentaire :

On voit clairement ici que 33,33% d'enseignant ont utilisé la PPO pour enseigner l'oral auparavant. Et 66,67% ne l'ont pas fait. Ce qui veut dire que ceux qui ont pratiqué la PPO sont ceux qui sont sortis de l'école avant l'avènement de l'approche par les compétences ou alors tiennent les classes du sous-cycle d'orientation où l'on pratique encore la pédagogie par objectifs.

Tableau n°25 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 8	Réponses	Effectif	pourcentage
Si oui quelles sont les activités d'apprentissage orales que vous meniez en classe ?	Discussion ou débat	05	50%
	La récitation ou chant	03	30%
	dialogue	02	20%
	Pas de réponse	00	00%
totaux		10	100%

Commentaire :

Les 10% enseignants ayant pratiqué la pédagogie par objectifs pour enseigner l'oral nous informent qu'à cette époque les activités orales étaient la discussion pour les 50%. Et la récitation ou le chant pour 30% d'enseignants et seulement 20% convoquent le dialogue. On note ici que la récitation revient avec l'APC.

Tableau n°26 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 9	Réponses	Effectif	Pourcentage
pensez-vous qu'il y ait une rupture ou une continuité entre la PPO et l'APC dans l'enseignement de l'oral ?	Continuité	15	50%
	Rupture	12	40%
	Pas de réponse	03	10%
totaux		30	100%

Commentaire :

Plusieurs enseignants estiment qu'il y a une continuité entre l'APC et la PPO soit un pourcentage de 50% et seulement 36,67% pensent qu'il ait une rupture.

Tableau n°27 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 9	Réponses	Effectif	Pourcentage
Rupture à quel niveau ?	De la méthode	06	50%
	L'introduction des compétences en rapport avec la vie quotidienne	04	33 ;33 %
	Pas de réponse	02	16 ;67%
totaux		12	100%

Commentaire :

Pour les douze enseignants qui pensent qu'il y a une rupture entre la PPO et l'APC ; et bien cette rupture se situe au niveau de la méthode et le fait que l'APC a établi un rapport entre ce qu'on doit faire à l'école et ce que cela nous servira dans vie. Ceci étant, l'approche par les compétences reste moins perceptible pour certains. Car certains voient la rupture avec la PPO mais sans trop savoir à quel niveau d'où l'absence de leurs réponses.

Tableau 28 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage			
Question 9	Réponses	Effectif	Pourcentage
Continuité à quel niveau ?	L'APC tient toujours en compte les savoirs	12	80%
	L'APC met l'apprenant au centre de ses apprentissages tout comme la PPO	03	20%
	Pas réponse	00	00%
Totaux		15	100%

Commentaire :

Pour les 50% d'enseignants il y a une continuité entre l'APC et la PPO parce que tout comme la pédagogie par objectif, l'approche par les compétences se base sur les ressources ayant pour centre de préoccupations l'apprenant.

Tableau n°29 : l'évaluation de l'oral

Thème 3 : l'évaluation de l'oral			
Question 10	Réponses	Effectif	Pourcentage

comment évaluez-vous l'oral selon l'APC ?	Déclamer un poème en public	22	73 ;33°/°
	Exposé oral	05	16 ;67%
	Pas de réponse	03	10%
totaux		30	100%

Commentaire :

Cette question a été un peu embarrassante pour certains enseignants et 73,33% d'entre eux ont déclaré que l'évaluation orale se faisait à travers la déclamation d'un poème.

Tableau n°30 : l'évaluation de l'oral

Thème 3 : l'évaluation de l'oral			
Question 11	réponses	Effectif	Pourcentage
L'évaluation de l'oral selon la PPO était-elle objective ?	non	15	50%
	Pas de réponse	10	33 ;33%
	oui	05	16 ;67%
totaux		30	100%

Commentaire :

La question de savoir si l'évaluation de l'oral selon la PPO était objective nous laisse apercevoir deux groupes : ceux qui pensent qu'elle était objective et ceux qui pensent que non. Ce deuxième groupe a un grand effectif soit un pourcentage de 50%. Toutefois, nous pouvons déduire qu'avec la PPO l'évaluation de l'oral se pratiquait.

Tableau n° 31 : l'évaluation de l'oral

Thème 3 : l'évaluation de l'oral

Question 11	Réponses	Effectif	Pourcentage
Comment se faisait-elle ?	Pas de réponse	15	50%
	Par des récitations	08	26,67%
	La lecture	07	23,33%
totaux		30	100%

Commentaire :

Il nous parvient ici que l'on évaluait oralement au moyen des récitations et des lectures. Alors on a un élément en commun avec l'approche par les compétences qui est la récitation.

Tableau n° 32 : l'évaluation de l'oral

Thème 3 : l'évaluation de l'oral			
Question 12	Réponses	Effectif	Pourcentage
L'APC est-elle alors une amélioration ou une innovation de l'enseignement de l'oral ?	amélioration	20	66 ;67%
	innovation	10	33 ;33%
	Pas de réponse	00	00%
totaux		30	100%

Commentaire :

Pour conclure l'APC et la PPO sont deux paradigmes d'enseignement qui se rapprochent plus ou moins dans leurs pratiques. C'est alors que 66,67 d'enseignant pensent l'APC n'est qu'une amélioration de l'enseignement de l'oral. Étant donné qu'on enseignait déjà l'oral avec la

PPO. Dès lors, d'autres pensent que cette approche est venue innover dans l'enseignement de l'oral.

4.2.1.3. Résultat de l'observation des cours d'oral

Durant notre stage pratique nous avons pu observer les cours d'expression orale en classes de 6^{ème} au lycée bilingue de Yaoundé. Alors les quatre leçons observées ont en commun l'ouverture ou l'entame ou la mise en train de l'enseignant qui est les salutations et le rappel à l'ordre. Ainsi, les enseignants ne parlent pas directement de l'objet du cours mais veillent à établir un contact direct avec les apprenants pour capter leur attention et leur donner de l'importance afin d'être intéressés par l'activité qui va suivre. Cela permet également de les mettre en confiance.

En effet, nous avons observé deux leçons en 6^{ème} bilingue : le commentaire de l'image et la compréhension orale. La leçon du commentaire de l'image consiste à montrer une image aux élèves et ces derniers disent oralement ce qu'ils voient. Pendant cette leçon nous avons pu déterminer deux principaux rôles : celui de l'enseignant et celui de l'apprenant. L'enseignant explique oralement la consigne et laisse quelques minutes aux apprenants pour observer l'image puis leur pose des questions. L'enseignant pose des questions qui permettent aux élèves de s'exprimer. Ce qui rend la classe très active car il y a interaction entre l'enseignant et l'apprenant. Vu que cette leçon se fait par rapport à un module, lors de notre séjour nous étions au module 4 intitulé vie économique ; alors le plus intéressant dans ce cours était le débat que l'enseignant a ouvert en rapport avec la vie quotidienne. Ce débat permet vraiment à l'apprenant de s'exprimer oralement en donnant son point de vue. Et à ce moment l'enseignant corrigeait la diction et l'expression de l'apprenant.

Dans la même classe nous avons aussi observé une leçon de compréhension orale. Celle-ci consiste quant à elle à une lecture du texte faite par l'enseignant et dont les apprenants devront répondre aux questions suite à la lecture. Le but visé ici est le développement de l'écoute chez l'apprenant ; il faut alors l'attention des élèves pour pouvoir comprendre le texte et répondre aux questions. Nous avons ainsi constaté que l'enseignant a fait une première lecture du texte puis a donné la consigne ; après cela il a relu le texte et donné la parole aux élèves. Pendant ce temps il circulait en classe pour mettre de l'ordre.

En 6^{ème} I la leçon observée est celle de la déclamation. A la différence des deux citées plus haut elle est une leçon de mémorisation. Pendant ce cours nous avons remarqué que l'enseignant avait distribué des textes aux élèves et que ceux derniers devaient mémoriser et

réciter. Ce jour-là donc les élèves devaient passer à l'œuvre. Lorsque les élèves récitaient l'enseignant prenait la peine de les corriger avec l'accord de leurs camarades. Et mettait l'accent sur la gestuelle.

Enfin la dernière leçon observée est la dramatisation en 6^{ème} III. Cette dernière consiste en un sujet qui est proposé aux élèves et dont ceux-ci doivent imaginer et représenter la scène. Il s'agissait d'une situation de vie courante que les élèves représentaient avec leur propre imagination. Alors, l'enseignant formait les élèves par groupe et chaque groupe passait devant théâtraliser la situation de vie. L'enseignant demandait à chaque fois aux autres ce que le groupe a bien fait et quel était les erreurs et à la fin la classe décidait sur le meilleur groupe.

Les quatre leçons observées nous ont permis de savoir que l'expression orale est une occasion pour l'apprenant de s'exprimer. Durant ces dernières les apprenants avaient la primauté de la parole et l'enseignant n'était que modérateur. La principale difficulté était que tous les élèves n'avaient pas eu la possibilité de prendre la parole parce que le temps était généralement court.

4.3. Vérification des hypothèses

Après une analyse et l'interprétation des résultats des enquêtes sur le terrain, il sera judicieux pour nous de passer à la validation des hypothèses émises auparavant. Par rapport donc aux réponses des enquêtés interprétées nous allons pouvoir vérifier ces hypothèses.

A cette étape de notre recherche il s'agit de confirmer ou infirmer les hypothèses émises antérieurement à l'entame de notre réflexion. Partant alors de l'analyse et l'interprétation des données de nos enquêtes nous nous apercevons que nos hypothèses se confirment. Vu les résultats relatifs aux questionnaires dispensés tout comme ceux issus de l'observation des cours en classe, notre hypothèse générale qui est : *concernant l'enseignement de l'oral l'APC est la fois rénovation et innovation* est certifiée. Nous avons déduit des enquêtes que l'approche par les compétences est une amélioration de l'enseignement de l'oral car on enseignait aussi l'oral avec la pédagogie par objectifs. Ainsi cette nouvelle approche est venue perfectionner ce que la pédagogie par objectifs avait commencé. Par ailleurs, l'APC a mis de la nouveauté dans l'enseignement de l'oral avec la contextualisation des savoirs. Ce qui n'était pas le cas au temps de la PPO.

L'hypothèse secondaire n°1 selon laquelle *l'oral est un moyen de communication qui utilise la voix* a été également attestée. En effet, l'oral est un échange verbal entre deux ou

plusieurs interlocuteurs. D'après les réponses des enseignants et des élèves l'oral est fondé sur l'utilisation de la voix, tout ce qui tourne au tour du son.

Quant à l'hypothèse secondaire n°2 : *la pédagogie par objectif est une méthode didactique qui consiste à découper les enseignants en plusieurs objectifs. Elle est centrée sur l'étude du comportement des élèves et l'APC est une approche didactique qui vise à développer les compétences chez les élèves en plaçant ces derniers au centre de leur apprentissage* est aussi validée. A partir des protocoles d'expérimentation ces deux paradigmes se distinguent à travers leurs méthodes et la plupart des enseignants estiment que la PPO est centrée sur les contenus alors que l'APC allie contenus et compétence.

Enfin l'hypothèse secondaire n°3 : *L'APC révolutionne l'enseignement de l'oral parce qu'elle rend celui-ci indépendant, en définissant clairement les activités de l'oral en classe et établit un lien entre l'école et la vie,* est aussi validée. Au fait, avec l'APC la façon d'enseigner l'oral change parce qu'elle met en place de nouvelles techniques et méthodes servant à remédier aux difficultés que rencontrent les enseignants et les apprenants durant le processus enseignement/apprentissage. Avec elle il n'est plus question que l'apprenant subisse l'enseignement mais plutôt participe à la construction de ses savoirs.

En définitive il était question dans ce chapitre d'analyser les protocoles d'expérimentation et d'interpréter les résultats. Il en ressort que les enseignants et les élèves sont conscients des activités de l'oral et les enseignants ont pris connaissance de la nouvelle approche pédagogique. Pour ces derniers la PPO et l'APC sont applicables pour l'enseignement de l'oral mais l'APC est un peu plus objective grâce à ses méthodes.

TROISIÈME PARTIE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE : DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DE LA PPO ET L'APC

Après une analyse et interprétation des résultats de l'enquête nous avons pu valider nos hypothèses. Cette dernière partie est un ensemble réflexion portant sur la méthode de la didactisation de l'oral au collège selon l'APC. Il est question dans cette partie de montrer l'importance de cette approche dans l'enseignement de l'oral en y précisant son apport. Bien que présentant quelques difficultés lors de sa pratique, l'APC a donné à l'enseignement de l'oral une place plus qu'importante dans l'enseignement du français.

CHAPITRE V : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE : UNE RÉNOVATION DE L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES.

Désormais l'enseignement de l'oral se fait, dans le sous-cycle d'observation, selon l'approche par les compétences visant ainsi à améliorer les résultats scolaires. Ce qui concerne toutes les disciplines en particulier donc le français et plus précisément l'oral qui est l'objet de notre étude. Dans ce chapitre nous visons à montrer comment l'oral s'enseigne dans les classes de 6èmes. Notre principal objectif étant de démontrer que l'application de l'approche par les compétences n'a pas totalement rompu avec celle de la pédagogie par objectif. Etant donné que les pratiques de l'APC ne sont que des améliorations de celles de la PPO surtout pour ce qui est de l'enseignement de l'oral.

5.1. Les enjeux de l'oral

L'oral comme objet de notre recherche est d'une grande importance dans l'enseignant du français. L'oral permet en effet de développer la personnalité de l'apprenant, sa réussite scolaire et surtout son intégration dans la société. L'oral étant un moyen de communication direct avec l'auditoire il sert à découvrir autrui et plus encore le monde. La maîtrise de la langue, surtout orale, est une compétence nécessaire pour le développement d'un individu. En effet, l'oral revêt des enjeux tels que :

5.1.1 Les enjeux politiques et idéologiques

Le fait d'inscrire l'enseignement de l'oral dans les programmes au secondaire vient d'une idéologie certaine. Au fait les décideurs de l'éducation ont jugé nécessaire l'apprentissage de l'oral, tout comme ils définissent les finalités de l'éducation, la spécification des activités d'enseignement et indiquent les méthodes appropriées pour un bon rendement scolaire. Dès lors, l'inscription de l'oral dans les enseignements résulte de la volonté de l'Etat de réformer la pédagogie. Ainsi dès 1980 l'enseignement du français qui était centré sur la connaissance des règles écrites de la langue française va passer à la centration de la langue orale. Alors les enseignants s'intéresseront désormais aux normes orthographiques de la langue et la phonation de celles-ci.

5.1.2. Les enjeux personnels et socio-culturels

C'est à travers l'expression verbale ou orale qu'un individu peut se faire une identité et exprimer sa personnalité pour s'intégrer facilement dans une communauté. Pour se faire donc

une personnalité dans le groupe l'on doit apprendre à prendre la parole et s'exercer sur son expression. Au fait, il doit connaître les règles de coopération lors d'une conversation avec autrui, comment l'aborder. De même, l'oral permet à l'individu de se construire comme membre d'une collectivité ; c'est ainsi que ce dernier doit avoir recours à l'école qui est un lieu propice pour les échanges et les relations sociales. Chacun de nous, dans sa vie, a pu mesurer combien la manière de s'exprimer avait d'impact sur le regard et le jugement que les autres portaient sur notre personnalité, voire sur notre compétence.

5.1.3. L'oral comme un miroir d'identification du sujet parlant

En effet, quand des individus produisent et échangent des significations, c'est leur identité qui permet de différencier ou de restreindre diverses acceptions de la notion de communication. Le sujet parlant est au centre de cette mise en scène ouverte, avec son accent, ses mimiques, ses gestes, ses postures, son regard, le ton et le souffle de sa voix. Prendre la parole en public est une façon de s'identifier aux autres, c'est à partir de là qu'on peut déterminer son appartenance à un groupe.

Chacun doit trouver son savoir - dire selon sa personnalité et la fonction essentielle de l'enseignant dans l'approche et l'acquisition du langage chez l'enfant et de l'aider à trouver sa parole avant de trouver la parole, de ne pas bloquer, de ne pas détruire cette chose fragile qui s'appelle la construction de son moi, de " son dire ", reflet de son être.

5.1.4. L'oral un outil de communication privilégié

Si les langues humaines et le langage sont le moyen privilégié de communication, il faut admettre que dans la langue française, parlée et écrite, la majorité des gens actuels s'expriment et communiquent plus par la parole orale que par l'écrit et échappent ainsi aux usages normatifs que le système scolaire leur a enseignés. Aujourd'hui c'est la parole qui prime dans tous les domaines de la vie. Au travail par exemple tout est verbal. Dans le processus d'apprentissage encore l'enseignant se sert de l'oral pour transmettre les connaissances aux élèves. L'oral reste alors un moyen de communication incontournable dans la vie d'un individu. Car c'est à travers celui-ci qu'il agit avec les autres dans la société. Enseigner l'oral au collège apparaît donc comme une nécessité qui s'impose pour développer chez l'apprenant des compétences utiles pour pouvoir communiquer oralement avec aisance.

5.1.5. L'oral comme un objet d'étude, d'attention(s) et de perfectionnement pour le pédagogue

l'expression orale mérite toute l'attention des pédagogues et il est urgent de ne pas attendre que les spécialistes procèdent à des remédiations tardives plaquées sur l'apprenant et réduites à une seule approche, alors que la vie de l'enfant, de l'adolescent, acceptée, reconnue, prise en compte à l'école délivre à profusion des situations complexes et riches, des motivations d'expression et d'usage de la parole, alors que toutes les disciplines de l'enseignement en ont besoin. Il n'y a pas d'enseignement spécifique de l'expression orale qui est à approcher globalement et à vivre avec la modestie ambitieuse du généraliste, attentif aux aspects physiologiques, psychologiques, linguistiques, philosophiques de cette parole, conscient de l'enjeu de l'expression orale et de son pouvoir social, de son rôle dans le développement et l'équilibre personnel des êtres dont le projet, conscient ou non, implicite ou explicite, est toujours de communication.

Donner la parole à l'enfant, à l'adolescent constitue une des valeurs fondatrices de la Pédagogie Freinet et c'est une chance que l'école fasse désormais des apprenants des gens aptes à communiquer face à n'importe quelle situation de communication. C'est au cours de des interactions multipliées en classe que les jeunes s'habitueront à se sentir à l'aise dans un groupe, en public, perdront la crainte d'affronter les regards, les jugements, s'initieront à prendre des risques (sans risques majeurs, sans drame personnel), à écouter et à respecter les différences, à tisser des réseaux de relations affectives et culturelles enrichissants avec leur entourage. C'est dans la vie de groupe, la communauté scolaire faite de droits et de devoirs, qu'enfants et adolescents s'essayent aux relations humaines, que s'éprouvent l'égalité et la différence, le conflit et le dialogue, la concurrence et la solidarité.

L'exploration du plus grand nombre de registres langagiers oraux, l'acquisition relative de leur maîtrise fortifieront sans doute une compétence dominante pour chacun, mais, simultanément, chacun pourra acquérir aussi, dans les pratiques sociales et le capital des compétences du groupe - classe, des compétences adaptives dans des registres plus éloignés de sa personnalité.

5.2. Les compétences communicatives

L'enseignement de l'oral vise essentiellement à développer quatre principales compétences. Une compétence communicative étant la capacité de communiquer efficacement dans une langue. Il s'agit selon ROSEN (2007), d'une compétence « mise en œuvre dans la langue

comme moyen de communication (appelée *compétence communicative langagière* et *Compétence à communiquer langagièrement* dans le cadre) »

V.2.1. La compétence linguistique.

C'est l'habileté à interpréter et à appliquer les règles du code linguistique dans une situation de communication. Elle concerne la capacité de mobilisation des connaissances grammaticales, lexicales, sémantique phonologique, phonétiques et prosodiques.

5.2.2. La compétence textuelle.

Elle comprend la mise en action de connaissances relevant de l'organisation des textes ou du discours (voire typologie des textes). Elle est parfois appelée compétence discursive. Cette compétence permet à l'enfant de connaître quel type de texte employé dans une situation de communication quelconque.

5.2.3. La compétence pragmatique.

Il s'agit de la capacité de bien gérer les interactions de la vie quotidienne ; reconnaître l'ironie ou bien encore établir le contact avec quelqu'un dans la rue pour une demande d'information, ce qui requiert l'enchaînement des actes de parole suivants : établir le contact-demander l'information-clore l'interaction.

V.2.4. La compétence sociolinguistique

Elle renvoie aux éléments propres à chaque culture d'entamer une conversation : la manière de s'adresser aux personnes âgées ou influentes, les marqueurs de relations sociales (entre autres l'usage des salutations, des formes d'adresse et des exclamations), les règles de politesse (et d'impolitesse), les alliances à plaisanteries, en sont une illustration. Un exemple classique : un apprenant de français ne saluera pas de la même manière son professeur de langue (*Bonjour Mme, comment allez-vous?*) ou l'un de ses camarades (*Salut !!Bonjour, ça va ?*)

5.3. L'application de l'APC dans l'enseignement de l'oral : une amélioration des pratiques de la PPO

L'enseignement de l'oral en classes de 6èmes est désormais une pratique explicite avec l'adoption d'une nouvelle approche d'enseignement : l'approche par les compétences. Avec

celle-ci l'oral acquiert une place plus importante et représente une sous-discipline du français tout aussi autonome. Dès lors, l'avènement de l'APC dans les pratiques de classe n'a pas rejeté certaines techniques de la PPO. Ainsi l'APC est une amélioration des pratiques de la PPO. Elle a les mêmes préoccupations que la PPO.

5.3.1. Le rapport aux ressources

« Une ressource est un moyen mobilisé par la personne pour activer une compétence. Les savoirs et les connaissances sont l'un et l'autre des ressources au service du développement des connaissances » JONNAERT et al. . Par ressources ici nous entendons l'ensemble des savoirs et connaissances nécessaires pour l'apprentissage. Ainsi l'APC comme la PPO tient compte des ressources pour l'enseignement de l'oral.

Nous pouvons définir un savoir comme l'ensemble des contenus décrits dans les programmes d'étude, les manuels scolaires, les ouvrages spécialisés et dans d'autres documents didactiques JONNAERT et BORGHT (2003). Ces savoirs très souvent codifiés appartiennent à une communauté scientifique précise.

Alors pratiquer une langue vivante étrangère, c'est d'abord s'approprier un code linguistique : il faut connaître les formes écrites et sonores permettant de comprendre ou de produire des messages corrects et significatifs dans le contexte de la vie courante. Cela suppose une connaissance du vocabulaire, de la grammaire, de la phonologie et de l'orthographe. Il s'agit donc de :

- posséder un vocabulaire suffisant pour comprendre des sujets simples ;
- connaître les règles grammaticales fondamentales (catégorie du nom, système verbal, coordination et subordination dans leur forme élémentaire) et le fonctionnement de la langue étudiée en tenant compte de ses particularités ;
- connaître les règles de prononciation ;
- maîtriser l'orthographe des mots ou expressions appris en comprenant le rapport phonie-graphie.

Pour certaines langues, l'apprentissage du système graphique constitue une priorité compte tenu de la nécessaire familiarisation avec des caractères spécifiques.

5.3.2. Les activités de l'oral en classe

La pratique de l'oral en classe selon l'approche par les compétences constitue plusieurs activités qui forment pour l'apprenant des opportunités d'apprentissage en vue

d'améliorer son expression orale. Ces activités sont parfois semblables à celles de la PPO à l'instar de la récitation, l'exposé oral ou le débat et la dramatisation. On voit encore là que ces deux paradigmes ne sont pas totalement opposés. Cependant les activités orales en classe d'APC sont bien structurées et sont élaborées selon des modules. Ainsi ces activités ne sont plus pratiquées au hasard mais à partir des situations de vie bien précises. Ici l'objectif de l'oral est de développer chez l'apprenant les capacités d'écoute et de prise de parole que ce soit en milieu scolaire ou en dehors de l'école c'est-à-dire dans les situations de la vie quotidienne diverses. Comme activités orale nous distinguons : la compréhension orale, le commentaire de l'image, la récitation, l'exposé oral et la dramatisation. Ces différentes leçon d'expression orale se distinguent de par leurs démarches et des compétences attendues l'une de l'autre. Cependant elles se font toutes en des séances de cinquante-cinq(55) minutes

5.3.2.1. La compréhension orale

La compréhension orale est une activité de l'expression orale qui s'appuie sur un texte littéraire ou non, relativement court ne devant avoir plus 300 mots et adapté au niveau des apprenants. La principale compétence ici est que l'apprenant restitue un texte écouté : développer sa capacité d'écoute.

5.3.2.1.1 La démarche ou les étapes pour la conduite d'une leçon de compréhension orale

L'exercice de compréhension se déroule en cinq étapes qui sont :

- Découverte du contexte et des consignes d'écoute : le professeur explique aux élèves ce qu'il faudra faire après la lecture (résumé ou réponses aux questions sur le texte)
- Première lecture du texte par l'enseignant : après cette lecture l'enseignant laisse cinq (5) minutes aux apprenants pendant lesquelles ils restituent leur compréhension du texte ;
 - Deuxième lecture du texte par l'enseignant : il est autorisé aux apprenants de prendre des notes durant cette deuxième lecture pour améliorer leur compréhension du texte. Ensuite l'enseignant formule la consigne qui peut être de résumer le texte ou alors de répondre aux questions et peut la mettre au tableau. Lorsqu'il s'agit des réponses aux questions on aura deux séries de questions : les questions fermées sur la compréhension du texte puis les questions ouvertes qui permettent aux apprenants de donner leur avis sur un aspect quelconque ;
- Le traitement des questions par les apprenants : ils résument le texte ou répondent aux questions individuellement dans leurs cahiers ;

- Confrontation encore appelée correction : on procède à la correction des réponses avec une mise en valeur de l'erreur ; les propositions des élèves sont portées au tableau et l'enseignant les corrige avec ces derniers, puis améliore les réponses correctes. On retient les meilleures réponses.

5.3.2.2. Commentaire de l'image

Il porte sur une image qui peut être un dessin, une peinture ou une photo et que les élèves doivent commenter. La compétence attendue étant d'amener l'apprenant à lire et à commenter une image oralement selon la consigne qui lui a été donnée.

5.3.2.2.1. Démarche

Le commentaire de l'image se déroule en quatre étapes.

- Découverte de l'image et des consignes d'observation : le professeur précise aux apprenants ce qui est attendu d'eux ;
 - Analyse de l'image : qui se fait individuellement ou en groupes, les apprenants commentent l'image à partir des consignes d'observation qui sont généralement des questions sur l'image. Cette étape est silencieuse ; les apprenants doivent déterminer la nature de l'image (dessin, peinture, photo), les détails de l'image (les éléments qui la composent, les attitudes, les dispositions des personnages, les couleurs, les formes, etc.), la décrivent et l'interprètent ;
 - Restitution orale de l'analyse : le professeur organise une confrontation au cours de laquelle les apprenants exposent et discutent oralement le résultat de leur analyse ;
 - Synthèse : après la restitution ou confrontation des résultats de l'analyse on retient les éléments corrigés par les apprenants et l'enseignant ; les réponses retenues sont donc consignées au tableau et dans les cahiers des apprenants.

5.3.2.3. La récitation

La récitation consiste à réciter un texte qui peut être un poème, une fable, un conte ou un paragraphe narratif. Elle consiste à faire acquérir chez l'apprenant les techniques de mémorisation et de déclamation. Elle se fait en deux phases : la préparation à la récitation et la déclamation.

Pour la phase de la préparation à la récitation il s'agit d'expliquer le texte à réciter aux apprenants servant à leur donner un avant-gout du texte. Et la déclamation qui suit la phase précédente est la récitation du texte préparé par les apprenants. Durant la déclamation du texte

l'apprenant doit rester fidèle au texte, au rythme tout en mettant en œuvre sa personnalité et les mouvements de son corps

Comme compétence attendue de la déclamation; Il s'agira de déclamer un texte appris. Pour acquérir cette compétence l'apprenant doit faire preuve d'une capacité de mémorisation et de déclamation de morceaux choisis.

5.3.2.3.1. Démarche pour la séance de déclamation

Elle comprend quatre étapes.

- La découverte des consignes de déclamation : l'enseignant rappelle aux apprenants ce qu'il faudra faire lorsqu'ils vont prêter ;
- la déclamation : elle se fait individuellement et à tour de rôle ; ainsi pour varier l'exercice l'enseignant peut diviser le texte en partie ;
- la confrontation : sous le contrôle de l'enseignant, les apprenants procèdent à la critique des différentes prestations ;
- la formulation de quelques principes de déclamation : les apprenants dégagent des constantes en termes de ce qu'il faut faire ou de ce qu'il faut éviter et ils prennent des notes dans leurs cahiers.

5.3.2.4. Dramatisation

La dramatisation consiste à faire une représentation scénique d'une situation quelconque ou d'un conte, poème, fable ou récit. Elle se déroule aussi en une séance de 55 minutes et constitue un prolongement du texte lu en lecture méthodique, en lecture suivie ou au cours de toute autre activité de l'oral. La compétence attendue de la dramatisation est de dramatiser un texte où l'apprenant devra s'appropriier le texte lu et surtout sa capacité d'interpréter le texte à travers l'expression de son corps.

5.3.2.4.1. Les différentes formes de dramatisation

IL existe plusieurs formes de dramatisation qui sont :

- la dramatisation répétitive : l'enseignant distribue les rôles des personnages d'un texte étudié ou lu en classe aux apprenants et ceux-ci mémorisent le texte ;
- la dramatisation avec situation nouvelle : après la présentation du texte et son étude, les élèves réemploient les acquis dans les situations différentes de la situation de départ ;
- la dramatisation avec implication personnelle : les élèves s'inspirent d'une situation de départ présentée dans le texte. Ils peuvent transformer le cours du récit ;

-la dramatisation des faits divers : à partir de faits divers réels ou lus dans les journaux et les textes pris dans un livre, le professeur et ses élèves montent une scène.

5.3.2.4.2. Démarche

La dramatisation comprend également quatre étapes :

- La découverte des consignes de dramatisation : l'enseignant rappelle aux apprenants ce qu'il attend de leur prestation ;
- la dramatisation : prestation scénique par les apprenants ;
- la confrontation : sous le contrôle de l'enseignant, les apprenants procèdent à la critique des différentes prestations ; il leur est permis de qualifier les différents groupes en désignant ainsi le meilleur, en précisant pourquoi ;
- la formulation de quelques principes de dramatisation : les apprenants dégagent la règle à retenir concernant les principes de dramatisation, par rapport à la situation choisie, à l'objet d'étude, etc., et ils prennent des notes dans leurs cahiers.

5.3.2.5. Exposé oral

La pratique de l'exposé oral dans le sous-cycle d'observation vise à développer chez l'apprenant les moyens de prendre facilement la parole en public et s'exprimer correctement avec aisance. Il est pratiqué quotidiennement en classe pendant toutes les activités de la classe de français à travers les prises de parole par les apprenants en classe ; avec les exercices tels que le débat, le compte rendu oral, les exposés. Il s'agit pour l'apprenant de prendre la parole devant ses camarades pendant une durée de deux à cinq minutes, pour se présenter à ses camarades, réagir par rapport à une prise de parole, parler d'un sujet (choisi ou imposé, préparé ou improvisé), résumer ou rendre compte d'un texte lu ou d'un document sonore, restituer un texte écouté, prononcer un discours. La compétence visée durant l'exposé oral est que l'apprenant s'exprime correctement et efficacement en public.

5.3.2.5.1. Démarche

L'application de l'exposé oral nécessite, quel que soit l'exercice choisi, trois étapes :

- Présentation du thème ;
- exposé oral du thème ;
- débat (confrontation des avis de prise de parole en public. les apprenants dégagent des constantes en termes de ce qu'il faut faire ou de ce qu'il faut éviter, par rapport à la

situation choisie, à l'objet d'étude, etc., et ils prennent des notes dans leurs cahiers MINESEC(2012).

- synthèse

5.3.3. Proposition des fiches de préparation

Dans cette partie nous nous proposons de présenter les fiches de préparation d'expression orale des classes de 6^{ème}. Nous avons ainsi choisi un seul module pour les cinq fiches à savoir le module 5 : bien-être et santé.

FICHE DE PRÉPARATION N° 1

Module : bien être et santé

Classe : 6^{ème} bilingue

Nature de la leçon : Expression orale

Titre de la leçon : Commentaire de l'image

Durée : 55minutes

Compétence attendue : étant donné le besoin de sensibiliser son entourage sur la lutte contre le paludisme, l'apprenant commentera efficacement une image pour montrer l'importance de la prévention en faisant appel aux techniques d'analyse de l'image et aux types de phrases.

Corpus : Voir image Annexe.

Tableau N°33 : leçon de commentaire de l'image

N°	ÉTAPES DE LA LEÇON	DURÉE	CONTENUS	SUPPORTS	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE
1	Découverte de l'image	05 minutes	Généralement lors d'une campagne de lutte contre le paludisme, les médecins consultent et sensibilisent les populations sur l'importance d'une moustiquaire imprégnée. À la fin de cette campagne, plusieurs moustiquaires imprégnées sont remises aux populations pour lutter contre cette maladie.	-L'image	-Avez-vous déjà assisté à une campagne de lutte contre le paludisme ? -Que se passe-t-il généralement à cette campagne ? -Que font les médecins ou le personnel de la santé pour palier à ce fléau ?
	Analyse de	15minutes		-L'image	Répartition de la classe en

	l'image			-Les consignes d'observation	<p>groupes de travail</p> <p><u>QUESTIONS</u></p> <p>Observez attentivement l'image :</p> <p>-Quelle est la nature de cette image ? (Dessin, peinture, bande dessinée, photo)</p> <p>-En combien de parties pouvons-nous subdiviser cette image ? Sous quelles formes se présente chacune de ces parties ?</p> <p>-Quelles couleurs y sont employées ? À quels grands groupes de couleurs appartient chacune d'elles?</p> <p>-Selon vous, pourquoi est-ce que l'auteur a choisi d'illustrer son image à partir de ces couleurs ?</p> <p>-Décrivez les objets et les personnages qui apparaissent sur l'image?</p> <p>-Relevez le message écrit que nous transmet cette image.</p> <p>-Quel est le type de phrases principalement employé ici ?</p> <p>-En déduire la valeur de ces phrases.</p> <p>-Quelle est donc la fonction de cette image ? Justifiez-vous.</p>
	Restitution orale de l'analyse	20minutes	<u>RÉPONSES AUX QUESTIONS</u>		Distribution de la parole

			<p>Cette image est un dessin</p> <p>-Nous pouvons subdiviser cette image en deux parties.</p> <p>-La première partie est formée par un grand carré de couleur rouge et la deuxième partie est formée par un carré incliné ou losange de plusieurs couleurs.</p> <p>-La couleur rouge appartient aux couleurs vives ou chaudes et les couleurs sombres appartiennent aux couleurs froides.</p> <p>-Sur l'image nous voyons un enfant couché dans un lit recouvert d'une moustiquaire imprégnée qui le protège des moustiques qui volent autour du lit.</p> <p>-La couleur rouge ou chaude symbolise le danger du paludisme et la couleur sombre renvoie à</p>	<p>-L'image</p> <p>-Les consignes</p>	<p>Mise en exergue de l'erreur</p> <p>- Qu'a fait le dessinateur de cette partie de l'image ?</p> <p>- Que symbolise la couleur rouge sur cette image ?</p> <p>- Qu'est-ce qu'une moustiquaire imprégnée ?</p> <p>- Pourquoi doit-on dormir sous une moustiquaire</p>
--	--	--	--	---------------------------------------	---

			<p>l'assurance.</p> <p>-Sur cette image, nous voyons un enfant couché sous une moustiquaire imprégnée.</p> <p>-Le message transmis par cette image est le suivant : <i>Dormez toutes les nuits sous une moustiquaire imprégnée, Protégez-vous du paludisme.</i></p> <p>-Le type de phrases employé ici est le type injonctif à partir des verbes conjugués à l'impératif.</p> <p>-Ces phrases ont une valeur de conseils, car le dessinateur donne un conseil, il sensibilise les populations.</p> <p>-Cette image a une fonction informative car le destinataire informe le destinataire sur l'importance d'une moustiquaire imprégnée</p>		<p>imprégnée ?</p> <p>- À quels temps sont conjugués les verbes dans une phrase injonctive?</p>
	Synthèse	10minutes	Retenons :	-L'image	- Quel est l'agent vecteur du

			<p>L'image que nous venons d'étudier est un dessin présentant un enfant couché sous une moustiquaire imprégnée. La moustiquaire imprégnée est une enveloppe médicale qui protège contre les piqûres des moustiques ; le paludisme transmis par un moustique appelé l'anophèle femelle. Pour l'éviter, il est important de dormir toute la nuit sous une moustiquaire imprégnée.</p>	<p>-Les consignes -Les productions des élèves</p>	<p>paludisme ? - Quelle leçon pouvons-nous tirer de cette image ?</p>
	Consolidation	05minutes		<p>-La consigne -Les productions des élèves</p>	<p><u>EXERCICE D'APPLICATION</u> Quels sont les autres moyens de lutte contre le paludisme ? Formez deux phrases dans lesquelles vous sensibiliserez votre entourage.</p>

Fiche n°2

Module 5 : bien être et santé

Nature de la leçon : expression orale

Titre de la leçon : exposé oral

Compétence attendue : étant donné la nécessité de lutter efficacement contre le paludisme, l'apprenant donnera son point de vue sur les différents moyens de protection contre cette maladie en utilisant des arguments pour convaincre son public.

Thème : la moustiquaire imprégnée est-elle le moyen le plus efficace pour lutter contre le paludisme ?

Tableau 34 : leçon de l'exposé oral

N°	ÉTAPES	DURÉE	CONTENUS	SUPPORT	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE
1	Présentation du thème	05 min		thème	Comment appelle-t-on encore le paludisme ? comment se transmet cette maladie ?
2	Exposé oral du thème	15 min		Thème, consigne, production des élèves	Pourquoi dit-on que la moustiquaire imprégnée est le moyen de protection le plus efficace pour lutter contre le paludisme ? Quels sont les autres moyens de lutte contre le paludisme ? Consigne de travail : formez des groupes de travail de cinq, puis développer vos arguments et choisissez une personne qui présentera le groupe
3	confrontation	20 min		Exposé des élèves	Deux groupes présentent la moustiquaire imprégnée comme le meilleur moyen de protection et deux

					autres groupes présentent les autres moyens de protection contre le paludisme.
4	synthèse	15 min	<p>Le paludisme encore appelé malaria est une maladie qui se transmet par l'anophèle femelle. Cette maladie est très dangereuse et cause beaucoup de décès chaque année ; et surtout s'attaque plus aux enfants et femmes enceintes.</p> <p>C'est pour cela qu'elle doit être combattue. Ain si la moustiquaire imprégnée est un moyen efficace pour éviter le paludisme. Car</p>	Proposition des élèves	Que peut-on retenir de cet exposé ?

			<p>elle met à l'abri des piqures des moustiques, des bourdonnements. bref elle permet un sommeil paisible.</p> <p>Cependant il existe d'autres moyens de protection. Il faut vivre dans un milieu sain : c'est-à-dire se débarrasser des flaques d'eau, des mauvaises herbes autour de la maison. Il faut également utiliser des insecticides.</p>	
--	--	--	--	--

FICHE n°3

Module 5 : bien être et santé

Nature de la leçon : expression orale

Titre de la leçon : compréhension orale

Compétence attendue : étant donné la nécessité de de prendre connaissance des dangers liés à la pratique des sports, l'apprenant évitera ces risques en faisant appel à sa capacité d'écoute.

Corpus : cf. annexes (Microsoft, Encarta 2009)

Tableau 35 : leçon de compréhension

N°	Étapes	Durée	contenus	support	Activités d'enseignement-apprentissage
1	Découverte du contexte et des consignes	10 minutes		Consigne de travail	<p>Ecoutez attentivement la lecture du texte et répondez aux questions suivantes :</p> <p>De quoi parle le texte ?</p> <p>Comment ces accidents se produisent-ils ?</p> <p>Quels sont les personnes les plus exposées à ces accidents ?</p> <p>Quelle est la partie du corps la plus</p>

					<p>exposée ?</p> <p>Comment peut-on guérir ces blessures ?</p> <p>Y'a-t-il un moyen de prévenir ces accidents ?</p> <p>Donnez un exemple de prévention.</p>
2	Première lecture du texte par l'enseignant	5 minutes			Lecture du texte par l'enseignant
3	Deuxième lecture du texte par l'enseignant	10 minutes		texte	Deuxième lecture
4	Le traitement des questions par les apprenants	15 minutes		Texte écouté, notes prises	Traitement des questions par les apprenants
5	Confrontation ou correction	10 minutes	<p>-Le texte parle des dangers liés au sport, ceux-ci sont issus de la pratique du sport</p> <p>-les personnes les plus exposées sont les footballeurs et les basketteurs, les coureurs, les gymnastes.</p> <p>-la partie du corps</p>	Réponses des élèves	<p>Correction des réponses des élèves.</p> <p>Mise en exergue des erreurs des apprenants.</p>

			<p>régulièrement blessée est le genou.</p> <p>-on peut guérir ces blessures à l'aide de l'arthroscope, et surtout du repos.</p> <p>-oui il existe des moyens de préventions de ces méfaits.</p> <p>- une bonne préparation physique, les moyens de prévention comme le casque pour le hockey, les lunettes pour squash sont des exemples de prévention.</p>		
--	--	--	---	--	--

FICHE n°4

Module 5 : bien être et santé

Nature de la leçon : expression orale

Titre de la leçon : déclamation

Compétence attendue : considérant la nécessité de lutter contre le SIDA, l'apprenant déclamera un poème de sensibilisation contre cette maladie devant un public en faisant appel aux moyens de sa transmission.

Corpus : cf. annexes (corpus 3 **Thérèse Mayé DIOUF**)

Tableau 36 : leçon de déclamation

N°	ÉTAPES	DURÉE	CONTENUS	SUPPORTS	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE
1	Découverte des consignes de déclamation	10 minutes		Poème, consignes	Soit le poème de Thérèse Mayé DIOUF sur le SIDA qui vous a été remis la semaine dernière, relisez le. Chacun de vous passera devant ses camarades pour le réciter. Vous mettrez en exergue l'expression de votre corps, votre regard et surtout la diction.
2	La déclamation	25 minutes		Poème consignes	Déclamez le texte que vous avez mémorisé devant vos camarades.
3	La confrontation	10 minutes		Poème consignes	Lequel de vos camarades a fait une meilleure déclamation ? Quels sont les principes

					d'une bonne déclamation ?
4	La formulation de quelques règles de déclamation	15 minutes	<p>La récitation est un exercice oral qui fait appel à quelques principes pour que le message soit clairement perçu.</p> <p>IL s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La diction : les mots doivent être correctement prononcés et de façon audible, on doit percevoir l'intonation dans la voix pour mieux capter l'attention de l'auditoire ; -l'expression corporelle : les gestes doivent accompagner la parole. <p>L'expression du visage doit traduire l'émotion ressentie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -le regard : il doit rester fixé vers l'auditoire. 	Production des élèves	

FICHE n°5

Module 5 : bien être et santé

Nature de la leçon : expression orale

Titre de la leçon : dramatisation

Compétence attendue : considérant la nécessité de se faire consulter chez un médecin, l'apprenant dramatisera une scène de la vie courante mettant en scène un médecin et un patient en faisant appel au vocabulaire de la santé.

Situation de vie : il y a de cela quelques jours que vous ne vous sentez pas bien, vous avez de la fièvre, toussiez et éternuez sans arrêt. Alors vous avez décidé d'aller vous faire consulter chez un médecin.

Consigne : dramatisez la scène.

Tableau 37 : leçon de dramatisation

N°	Étapes	Durée	Contenus	Support	Activité d'enseignement-apprentissage
1	Découverte des consignes	5 minutes		Consigne, situation	Inspirez-vous de la situation décrite ci-dessus et représentez une scène.
2	dramatisation	25 minutes		Consigne, Production des élèves	
3	confrontation	10 minutes		Production des élèves	Parmi les différentes prestations, laquelle peut être considérée comme la meilleure ? Que faut-il faire pour que la dramatisation réussie ?
4	Formulation	15	Pour faire une		

	des principes de dramatisation	minutes	bonne dramatisation les acteurs doivent être très vaillants. Ils doivent se mettre à la peau du personnage : traduire son état d'esprit et ses émotions. Ils doivent également utiliser les gestes pour mieux exprimer ce qui est dit.		
--	--------------------------------------	---------	--	--	--

Dans ce chapitre il était question de présenter les différentes activités de l'oral en classe de 6^{ème} et des fiches didactiques. Le principal but étant de démontrer que l'APC n'est pas en total rupture avec la PPO. Mais qu'elle est une continuation des pratiques de cette dernière.

CHAPITRE VI : L'APPORT DE L'APC DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL

L'introduction de l'approche par les compétences dans le système éducatif est une réforme car cette approche introduit également de nouvelles techniques d'enseignement-apprentissage. Ce qui touche toutes les disciplines scolaire et principalement le français avec un accent particulier sur l'enseignement-apprentissage de l'oral. C'est ainsi que l'APC apporte une contribution en ce qui concerne l'enseignement de l'oral au collège. Il n'est donc plus question d'enseigner l'oral au hasard mais selon les principes bien définis par l'approche par les compétences. Dans ce dernier chapitre nous prendrons soin de présenter les notions incontournables pour l'application de l'APC en classe sans lesquelles les enseignants ne sauront point comprendre ce qu'ils font. Ensuite, nous présenterons les approches favorables pour l'enseignement de l'oral et enfin la valeur même de l'approche par les compétences dans les pratiques de l'oral en classe.

6.1. Les notions propres à l'approche par les compétences

L'approche par les compétences a développé certains concepts nécessaires pour son application dans le système éducatif. La connaissance et la maîtrise de ces notions par l'enseignant permettent à ce dernier de pratiquer l'APC en classe sans difficulté. Ces notions sont entre autres : la compétence, les ressources, la situation et familles de situations, la situation problème, la tâche et l'objectif terminal d'intégration.

6.1.1. La notion de compétence

La compétence se rattache à « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée et réfléchie un ensemble intégré de ressources en vue de faire face à une situation donnée » ROEGIER (2010, 242). En effet, il s'agit d'un concept issu des pratiques de formation professionnelle : c'est dans le monde socioéconomique que le terme compétence a été développé. La société impose également à l'école de former des personnes capables de résoudre des problèmes de la société en se servant de ce qu'ils ont appris à l'école. L'implication de la compétence à l'école est un moyen de lutter contre les savoirs purement scolaires, qui ne servaient à rien en dehors de l'école, que développait l'école de la transmission.

Le développement de la compétence chez les apprenants est une tentative de redonner sens au travail scolaire, un souci accru de répondre aux besoins d'une société du savoir qui réclame des jeunes des compétences adaptables, transversales et transférables, un souci de recentrer la formation sur un essentiel qui serait défini de manière standardisée pour l'ensemble des écoles afin de lutter contre la fragmentation des niveaux d'études dans une communauté. Dès lors, une compétence ne s'acquiert pas automatiquement mais se développe, s'enrichit, s'élargit et se renforce à partir d'un niveau de départ. C'est pourquoi l'évaluation intervient dans le processus d'apprentissage permettant de voir l'évolution des compétences chez les apprenants. L'approche par compétences privilégie alors l'évaluation continue, formative, intégrée au travail scolaire quotidien.

On peut déclarer qu'un élève est compétent lorsque ce dernier peut mobiliser par lui-même un ensemble de ressources qui lui permettent de résoudre un problème auquel il fait face. Ce problème doit être à la fois complexe et inédit ; étant donné que résoudre une situation problème connue ou résolue auparavant n'est pas une preuve d'une mise en œuvre d'une compétence.

6.1.2. La notion de ressources

Pour l'approche par les compétences, les ressources englobent tout ce que l'apprenant doit avoir en sa possession pour pouvoir intégrer et donc exercer sa compétence : savoirs, savoir-faire, savoir-être. À la différence d'autres approches pédagogiques (comme, par exemple, une approche centrée sur les contenus à enseigner), l'apprentissage des ressources ne constitue donc pas un but en soi : c'est un moyen au service de l'exercice d'une compétence. Autrement dit, la pédagogie de l'intégration considère que les ressources ne prennent du sens que lorsqu'elles sont mobilisées et articulées par l'apprenant dans des situations complexes, en vue d'exercer une compétence.

6.1.3. Les situations et familles de situations

À chaque compétence correspond une série de situations. L'apprenant peut être déclaré compétent lorsqu'il peut résoudre, seul, n'importe quelle situation relative à la compétence, cette situation doit être nouvelle. Pour désigner ces situations qui témoignent d'une compétence, on parle de famille de situations. Elles renvoient aux situations semblables, analogues, inédites, équivalentes les unes des autres mais non identiques afin que

l'élève fasse la preuve qu'il est capable de réinvestir ses apprentissages dans d'autres situations similaires, proches ou non : c'est le transfert d'apprentissage.

La notion de famille de situation est primordiale : selon les principes de l'approche par les compétences, on attend en effet de l'apprenant qu'il puisse non pas répondre à des situations apprises en classe (il s'agirait alors d'un simple exercice de restitution), mais bien de répondre à des situations nouvelles qui mobilisent un ensemble de ressources vues en classe. En effet, la compétence n'équivaut pas à refaire quelque chose qu'on a déjà fait ; il ne s'agit pas de reproduire des situations déjà vues. Il s'agit plutôt de pouvoir faire face aux situations nouvelles qui soient équivalentes aux situations apprises : des situations qui possèdent les mêmes caractéristiques et le même niveau de difficulté que celles apprises mais qui se jouent dans un contexte différent, qui mobilisent différemment les ressources acquises, etc.

6.1.4. La situation problème

La situation problème fait partie d'un dispositif pédagogique construit par l'enseignant. C'est une situation qui présente des difficultés pour l'élève et qui fait sens à celui-ci. Généralement elle stimule l'esprit de l'enfant car il doit surmonter l'obstacle auquel il fait face. La situation problème se réfère à l'ensemble des circonstances ou des conditions dans lesquelles l'élève est placé pour apprendre. En outre MEIRIEU(1990) pense que c'est lorsque « un sujet, en effectuant une tâche, s'affronte à un obstacle. »

6.2. Les approches favorables à l'enseignement de l'oral

Pour l'enseignement de l'oral l'approche par les compétences privilégie deux approches à savoir l'approche communicative et l'approche actionnelle.

6.2.1. L'approche communicative

L'approche communicative a été développée en 1975, elle est une réaction contre le caractère rigide et irréaliste de la méthodologie audiovisuelle. Trop systématique, elle laissait peu de place à l'initiative de l'apprenant dont le rôle était tout simplement d'acquérir les notions qui lui était enseignées et par conséquent de produire des énoncés justes et atomisés. Dans l'approche communicative, la langue est conçue comme un instrument de communication et d'interaction sociale. Les aspects linguistiques (structures, lexiques....) constituent la compétence grammaticale, qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une

compétence plus globale : la compétence communicative. Elle prend en compte les dimensions linguistiques et extralinguistiques qui constituent un savoir-faire à la fois verbal et non verbal.

L'approche communicative est un terme de la didactique des langues, correspondant à une vision de l'apprentissage basée sur l'énoncé et le contexte de l'énoncé dans une situation de communication. Contrairement aux autres approches, l'approche communicative met l'accent sur la forme, la structure et le contexte lors d'une situation de communication. C'est ainsi que GOHAR-REDENKOVIC (cité par ZAHRA ALIOUT, 2011) estime que cette approche a innové dans l'enseignement des langues « En y incluant non seulement les formes linguistiques de la langue, mais aussi ses règles sociales, le savoir quand, comment et avec qui il est approprié d'utiliser ces formes (...) le tout en tant que partie intégrante de la langue enseignée »

En effet, la spécificité de l'approche communicative est d'avoir recentré la didactique des langues sur la communication. Dans l'approche communicative, la langue est conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. C'est ainsi que l'objectif de l'enseignement d'une langue devient faire acquérir la compétence de la communication. Selon DELL HYMES (1991) la compétence de communication est mise en place à partir de la notion compétence linguistique. A ce propos il écrit : « pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social ».

L'approche communicative est donc une technique favorable au développement des compétences orales durant le processus d'enseignement/apprentissage de l'oral car elle a pour principal objectif de développer chez l'enfant une compétence orale et tient compte du contexte de la situation d'énonciation. En plus maîtriser une langue, surtout étrangère, c'est de pouvoir utiliser celle-ci à travers l'expression orale. Ce qui permet en effet, de s'intégrer dans la société et pouvoir communiquer avec les autres, d'où l'ouverture au monde.

6.2.2. La perspective actionnelle (PA)

La perspective actionnelle est une nouvelle approche pédagogique qui apparaît dans l'enseignement des langues dès les années 90. Elle propose donc de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. En effet, elle considère avant

tout que l'apprenant est un acteur social ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Cette nouvelle approche met l'accent sur « l'agir avec les autres » étant donné que la communication se fait avec les autres et donc apprendre à communiquer revient à apprendre à agir. Ainsi PUREN parle de « l'agir social » pour lui enseigner la langue c'est aussi former un acteur social. On voit là l'importance la PA dans les pratiques de classe selon l'APC car les deux ont le même souci : c'est-à-dire amener l'apprenant à être compétent dans toutes les situations de communication de la vie.

6.3. La valeur de l'APC dans l'enseignement de l'oral

L'APC dans l'enseignement de l'oral est d'une grande importance, d'abord le fait que les curricula d'APC apportent une amélioration significative par rapport aux anciens programmes. Désormais l'enseignement de l'oral trouve sa place dans les programmes ; aussi l'élaboration des contenus se fait de différentes manières, ce qui constitue une richesse dans la mesure où cette variabilité reflète la différence des contextes et des caractéristiques spécifiques des cultures nationales des pays concernés. En outre, tous les tenants de l'approche par les compétences soulignent que cette approche donne du sens aux apprentissages et favorise la participation active des apprenants et la résolution de problèmes pratique de vie courante.

Parmi les changements visibles relevés, on a pu noter les changements suivants :

- Au niveau des élèves, l'APC s'ouvre sur une pédagogie différenciée, et sur une place importante ménagée aux activités de remédiation, contribue à *réduire les écarts entre le niveau des élèves, à ce que tous les élèves apprennent*. C'est le résultat le plus notable concernant les acquisitions scolaires.
- Pour le processus d'apprentissage et les comportements scolaires, les classes sont décrites comme plus dynamiques et plus participatives, les élèves plus responsables de leur formation, des comportements socioculturels plus réceptifs sont observés chez les élèves. Les apprenants ont de plus en plus confiance en eux-mêmes lors des prises de parole.
- En ce qui concerne les enseignants, l'introduction de l'APC est reliée à l'installation d'une culture de l'innovation et d'une plus grande participation à l'animation des écoles. L'évolution de la fonction enseignante vers un rôle de facilitateur des apprentissages est remarquable, l'enseignant peut en effet employer plusieurs méthodes. Enfin, le soin accru

apporté à la remédiation des difficultés rencontrées par les élèves est relevé de façon fréquente.

En somme l'approche par les compétences est une meilleure approche pour le développement des compétences orales chez les apprenants. Sa mise en œuvre de la contextualisation des savoirs est une innovation dans la mesure où aucune autre approche ne l'avait pensé auparavant. Ainsi enseigner l'oral selon l'APC est une façon plus efficace d'aider l'apprenant à s'intégrer dans la société grâce à ses capacités de la maîtrise de la langue orale, avec tout ce que l'oral a comme fonction.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En définitive notre travail de recherche portait sur : *L'enseignement de l'oral revisité : de la PPO à l'APC ; entre rénovation et innovation, une étude appliquée aux classes de 6^{ème} du Lycée bilingue de Yaoundé*. En effet, l'enseignement/apprentissage de l'oral a été longtemps négligé à cause du manque d'importance accordé à ce dernier et surtout du manque des connaissances pour sa mise en pratique par les enseignants. Pour nous forger une opinion pertinente et efficace nous nous sommes proposé d'étudier de manière générale comme problème *l'apport de l'approche par les compétences dans l'enseignement de l'oral*. C'est alors que nous nous sommes posé un certain nombre de questions pour mieux appréhender le sujet, à savoir :

- L'APC constitue-t-elle une innovation dans l'enseignement de l'oral ou alors est-elle seulement une amélioration des pratiques de l'enseignement de la PPO ?
- Qu'est-ce que l'oral ?
- En quoi consistent la pédagogie par objectifs et l'approche par les compétences ?
- Comment l'APC améliore-t-elle les pratiques de l'oral en classe ; ou alors qu'est-ce qu'elle y apporte de nouveau ?

Pour répondre à ces questions nous avons avancé comme hypothèse générale : *concernant l'enseignement de l'oral au collège l'APC est à la fois rénovation et innovation*.

Pour une meilleure investigation nous nous sommes appuyées sur le cadre théorique qui trouve son fondement dans la pragmatique et précisément la perspective actionnelle et le cadre méthodologique et opératoire, constitué de trois protocoles. Les deux premiers protocoles ont été réservés aux questionnaires (un adressé aux enseignants et l'autre adressé aux apprenants) et le dernier a été destiné à l'observation des activités orales en classe.

Dès le début de notre réflexion, nous avons noté que l'oral en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage est négligé dans les activités de la classe de français. D'une manière générale l'oral est une forme de production humaine qui met en relief trois dimensions : linguistique, communicationnelle et kinésique. Bien que diversifié dans ses différentes acceptions, il revêt des propriétés qui font de lui un objet insaisissable et difficilement enseignable en tant que discipline autonome. Cependant, nous avons noté que l'oral occupe une place importante dans la formation des apprenants au secondaire parce qu'il assure une triple fonction. L'oral est un moyen d'expression, un moyen d'enseignement et d'apprentissage et un objet d'enseignement apprentissage. Son enseignement est donc nécessaire car il permet de donner à l'apprenant des moyens de communication efficaces qui

lui servent à s'intégrer dans la société ; en s'exprimant correctement oralement pour enfin s'ouvrir au monde.

Le monde de l'éducation ayant développé plusieurs approches méthodologiques pour améliorer l'enseignement, deux d'entre elles nous ont intéressés à savoir la pédagogie par objectif et l'approche par les compétences. Ainsi ces dernières ont été appliquées c'est pour cela que nous avons choisi de les présenter. Il ressort donc que la pédagogie par objectifs est une approche pédagogique centrée sur la définition des objectifs que les élèves doivent atteindre à la fin d'une leçon, d'une séquence ou même d'un cycle. Elle est essentiellement basée sur le comportement de l'enfant c'est ainsi qu'elle a pour théorie le béhaviorisme. Elle a eu le mérite d'avoir placé l'élève au centre des préoccupations scolaires, car il est question ici de savoir ce que l'élève doit maîtriser à la fin de ses études et surtout que cette approche a spécifié les enseignements en les découpant en objectifs. Ce qui a permis à l'enseignant de mieux orienter ses enseignements car il savait par avance le but à atteindre. Cependant la PPO a présenté quelques défaillances, principalement sa méthode transmissive qui donne à l'enseignant une posture de maître qui impose les savoirs à l'élève. C'est ainsi que l'APC a vu le jour pour répondre à quelques besoins de l'éducation. Celle-ci est une approche constructiviste qui pense que l'enfant n'est pas une « tabula rasa » et qu'il peut par conséquent participer à la construction de ses savoirs et l'enseignant devient alors un guide ou facilitateur lors du processus d'enseignement/apprentissage. L'APC a surtout le souci d'orienter les élèves après leur cursus scolaire ; c'est-à-dire qu'elle établit un rapport entre l'école et la vie quotidienne. D'où son entrée par les situations de vie (APC/ESV).

Par ailleurs, à partir des protocoles d'expérimentation établis, nous avons pu conclure que l'oral s'enseigne selon les approches citées plus haut. Seulement avec la PPO l'enseignement de l'oral est peu connu et non autonome. Il se faisait de façon occasionnelle, et les programmes d'enseignement n'apportaient pas d'indications et d'objectif précis à l'exercice de l'oral. Ce qui signifie que le volet de l'enseignement de l'oral était négligé à l'époque de la PPO. L'APC a donc repensé à l'oral en lui donnant un statut plus valorisant. Avec elle l'enseignement de l'oral devient une discipline autonome comme les autres trouvant sa place dans les curricula. Ainsi on peut voir les activités de l'oral clairement définies dans les programmes.

L'oral étant d'un intérêt capital dans la vie des apprenants, avec l'APC ce dernier devient indépendant tout comme l'écrit dans la classe de français. Ainsi, cette approche est à la fois une amélioration et une innovation dans l'enseignement de l'oral. Une amélioration parce que

l'APC a reconduit presque les mêmes activités que la PPO, en ne mettant pas également les ressources ou savoirs à l'écart. Son innovation est due au fait qu'elle a introduit les situations de vie dans l'apprentissage de l'oral. Ce qui donne alors à l'enseignement de l'oral une valeur ; à savoir que l'apprenant va apprendre à communiquer dans les situations semblables à la vie quotidienne. Ainsi il n'aura point de difficulté à agir dans la société, ayant déjà développé une compétence de communication lui permettant d'intervenir dans n'importe quelle situation de vie.

Aussi avec l'APC, les apprenants sont conscients de leur apprentissage, par conséquent sont actifs pendant les cours d'expression orale. Car la mise en évidence d'une situation problème semblable à celle d'une situation de la vie quotidienne est une source de motivation. Aujourd'hui, le système éducatif considère l'oral comme l'objet d'un véritable enseignement avec les techniques et méthodes bien définies : l'approche communicative par exemple. Car l'oral est incontournable dans la vie, et plus la vie professionnelle. Dès lors l'implication de l'APC dans les programmes étant encore récente, son application est encore peu connue par les enseignants. Ce qui fait expliquer le refus de certains à enseigner l'oral plus qu'ils se disent que cela est difficile. Une autre difficulté d'application de l'APC par rapport à l'enseignement l'oral est les effectifs pléthoriques dans les classes qui sont un obstacle pour les enseignants lors du processus enseignement/apprentissage de cette discipline. En effet, tous les apprenants n'ont pas l'occasion de se prononcer en classe ; par exemple lors d'une leçon de déclamation ou de dramatisation tous les apprenants ne pourront pas prêter devant leurs camarades à cause du temps qui est souvent imparti. Ainsi face à ces problèmes les responsables de l'éducation sont interpellés à former des enseignants aptes à la pratique de l'APC, de descendre sur le terrain pour des séminaires afin aider les anciens enseignants à s'approprier les techniques d'enseignement selon l'APC. Et voir comment réduire les effectifs dans les classes avec la construction des salles de classe et même de nouveaux établissements.

L'objectif principal de notre recherche était de montrer l'apport de l'APC dans l'enseignement de l'oral au collège. Il apparaît clairement que l'APC, avec l'entrée par les situations de vie (APC/ESV) a ajouté une touche personnelle dans les enseignements et surtout dans l'enseignement de l'oral qui est désormais revalorisé. La notion de compétence aussi vient rompre avec la conception traditionnelle d'objectifs pédagogiques. Dans la mesure où l'APC est une professionnalisation de l'école, une ouverture à la vie.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages didactiques

BARNIER, Gérard, *Théories de l'apprentissage et pratiques d'enseignement*, IUFM d'Aix-Marseille, 2012.

BIPOUPOUT, Jean-Calvin, SONDZIA, Joseph. et al., *Manuel de formation*, Yaoundé, Ministère de l'éducation de base, projet éducation II, 2011.

BIPOUPOUT, Jean-Calvin, ROEGIERS, Xavier, ZIDA, C. et al., *Former pour changer l'école(la formation des enseignants et autres acteurs dans le cadre de la pédagogie de l'intégration)*, Paris, Edicef/OIF, 2008.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 1997.

BLOCHET, Patrick et MAIRAL, Chantal, *Maitriser l'oral*, Paris, Magnard, 1998.

DESCOTES, Michel, *La Séquence didactique en français*, Toulouse, CRDP, 1992.

DISPAUX, Gilbert, *La Logique et le quotidien*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984.

DOLZ, Joaquim et SCHNEUWLY, Bernard, *Pour enseignement de l'oral : initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 1998.

HAMELINE, Daniel, *Les Objectifs pédagogiques en formation initiale et continue*, Paris, ESF, 1979

HALTE, Jean-François et RISPAIL, Marielle (dir.), *L'oral dans la classe :compétences, enseignement, activités*, Paris, L'Harmattan, 2005.

HYMES, Dell, *Vers la compétence de communication*, CREDIF, Hatier, 1991.

JONNAERT, Philippe, *Compétences et socioconstructivisme : un cadre théorique*, 2^{ème} édition, Bruxelles, De Boeck université, 2009.

MAURER, Bruno, *Une didactique de l'oral, du primaire au lycée*, Paris, Bernard-Lacoste, 2001.

MEIRIEU, Philippe, *Apprendre...oui mais comment ?* Paris, ESF/(1987),5^{ème} édition, 1990.

PERRETI, André de, *Recueil d'instruments et de processus d'évaluation formative, Tome I*, Paris, INRP, 1990.

ROEGIERS, Xavier. *La Pédagogie de l'intégration*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

TARDIF, Jacques, *Le Transfert des apprentissages*, Montréal, Editions Logiques, 1999.

TOCHON, François Victor et DRUC, Isabelle, *Oral et intégration des discours*, Québec, (Sherbrooke), CRP, 1992.

Ouvrages méthodologiques

AKTOUF, Omar., *Méthode de la science sociale et approche qualitative des organisations*, Québec, PUQ, 1985.

GHIGLIONE, Rodolphe et MATALON, Benjamin, *Les Enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1995

GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7^{ème} édition, 1986.

KETELE, Jean-Marie, De, ROEGIERS, Xavier, *Méthodologie du recueil d'informations*, Paris-Bruxelles, De Boeck, université, 4^{ème} édition, 2009.

MACE, Gordon, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, PUL, 1988.

POCHET, Bernard, *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'internet*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

Ouvrages théoriques

FISHMAN, Joshua, *Sociolinguistique*, Bruxelles, Labor et Paris, Nathan, 1971.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les Interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin, 1990.

PIAGET, *La Naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé, 1936

PIAGET, *L'équilibration des structures cognitives : problèmes central du développement*, Paris, PUF, 1975.

TSAFACK, Gilbert, *Comprendre les sciences de l'éducation*, Paris, Harmattan, 1998

Ouvrages collectifs

BERGERON, Réal, PLESSIS-BELAIR, Ginette et LAFONTAINE, Lizanne (dir.), *La Place des savoirs oraux dans le contexte scolaire d'aujourd'hui*, Québec, PUQ, 2009.

LE CUNFF, Catherine et JOURDAIN, Patrick (coord.), *Enseigner l'oral à l'école primaire*, Paris, IUFM de Créteil, 1999.

WIRTHNER, Martine, MARTIN, Daniel et PERRENOUD, Philippe (dir.), *Parole étouffée, parole libérée : fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

Articles et revues

BERGERON, Réal et RIENTE, Raphael, *L'oral à la une*, Québec français, n°133, 2004.

COLLETTA, Jean Marc, « *L'oral c'est quoi ?* » (*Oser l'oral*), dans *Cahier pédagogique*, n°400, Janvier 2002.

DUMAIS, Christian, « Atelier pour un enseignement de l'oral » dans *Québec français*, n°157, 2010.

GADET, Française, « L'oral pour apprendre. L'évaluation dans le champs didactique », dans *Repères*, n°117, 1998.

GUMPERZ, John Joseph & HYMES, Dell Hathaway, *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication*, (éd.) New York & Chicago, Holt Rinehart & Winston, 19972.

HIRTT, Nico., « *L'approche par les compétences : une mystification pédagogique* », in *L'école démocratique*, n°39, 2011.

JONNAERT, Philippe. « *Action et compétences, situation et problématisation* », chapitre2, *in situation de formation et problématisation*, Bruxelles, De Boeck supérieur, 2006.

KETELE, Jean-Marie De ET GERARD, François-Marie. « *la validation des épreuves d'évaluation selon l'approche par les compétences* » in *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 28, n°3, 2005.

LAFONTAINE, Lizanne, « La Place de l'oral en formation initiale des enseignants du français langue d'enseignement au secondaire », dans *nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol 08, n°01, 2005.

MASCIOTRA, Domenico, « Un curriculum par compétence en formation des adultes : l'entrée par les situations », document de travail pour le ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS), n°13, 2013

MILED, M, « un cadre conceptuel pour l'élaboration des curricula selon l'approche par les compétences » in la refonte de la pédagogie en Algérie : défis et enjeux d'une société en mutation, Alger, 2005.

NGUEN, Diem-Quem et BLAIS, Jean-Guy, *approche par objectifs ou approche par compétence ? Repères conceptuels et implications pour les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation au cours de la formation clinique*, 2007

NONNON, Elisabeth, « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématique » (aperçu des ressources en langue française) dans revue française pédagogie, n°129, 1999

PUREN, Christian, « Variation sur le thème de l'agir social en didactique des langues-cultures étrangères » in *Perspective actionnelle et l'approche par les tache en classe de langue* n°45, 2009.

ROEGIERS, Xavier, *La Pédagogie de l'intégration en bref*, Rabat, (sans éditeur), mars 2006.

ROSEN, Evelyne, *Perspective actionnelle et l'approche par les taches en classe de langue*, n°45,2009.

SCHNEUWLY, Bernard et Coll., « *L'oral s'enseigne* », Enjeu, n°39-40, 1996-1997.

Ouvrages généraux

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire de l'analyse du discours*. Paris, Seuil, 2002.

LEGENDRE, Renald, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 3^{ème} édition, 2005

Textes officiels

MINEDUC, Programme de français, Yaoundé, 1983.

MINEDUC, La Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, n°98/004, Yaoundé 1998.

MINESEC, Programme de français, curriculum du sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire (6^{ème}/5^{ème}), Yaoundé, 2012.

Mémoires

BARRIÉ Mathilde, *L'approche actionnelle : la réalité pratique et ses limites d'application à l'école primaire*, mémoire de master II, 2012

DIFOUO, Basile, *Interactions langagière entre enseignants et apprenants en classe de langue française : enjeux et défis(le cas des classes de première)*, mémoire de D.I.P.E.S II, E.N.S, Yaoundé, 2012, inédit.

SAMANE, Sabine, *Linguistique du discours et didactique de l'expression orale : cas des classes de seconde des lycées général Leclerc et Biyem-assi*, mémoire de D.I.P.E.S II, E.N.S. Yaoundé, 2011, inédit.

SANDING NGADIMA, Bertrand, Achille, *La Problématique de la communication didactique de l'oral : le cas du sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général du Cameroun*, mémoire de D.I.P.E.S II, E.N.S, Yaoundé, 2014, inédit

ZAHRA ALIOUAT, Fatima, *rapport de stage sur l'enseignement/apprentissage du FLE à l'école Ai-Nahdha d'Abu Dhabi*, 2011.

Sitographie

ABDELWAHED BOUKHLOUF (Mémoire on line), *Elaboration des situations d'intégration*, 2012

BARROS TEIXEIRA, Benedito (Mémoire en ligne), *La pratique de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE*, 2012.

Dictionnaire Littré(en ligne), <http://WWW.litre.org/>(consulté,15janvier 2016 0 17h)

DUFOUR, Stéphane, FORTIN Dominic, et HAMEL Jacques, *L'enquête de terrain en science sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, 1991, (en ligne), <http://www.uqac.ca/>(consulté le 20mars 2016).

oasisfle.com, enseignement/apprentissage du français langue étrangère (consulté le 10 février 2016)

SCHADRACK, LUTANGU, SELITI, *difficultés de formulation des objectifs opérationnels et perspectives de la mise en œuvre de l'approche par les compétences. Cas des enseignants des écoles secondaires de la commune de Makala, université de Kinshasa, 2001.*

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX ÉLÈVES

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de fin d'étude du second cycle des élèves professeurs à l'école normale supérieure de Yaoundé.

Notre sujet est le suivant : **l'enseignement de l'oral revisité : de la PPO à l'APC, entre rénovation et innovation. Une étude appliquée aux classes de 6ème du lycée bilingue de Yaoundé.**

Bien vouloir répondre objectivement aux questions qui vous sont posées en cochant les propositions ou les cases correspondant à vos réponses. Nous vous remercions sincèrement d'avance de votre disponibilité.

I- IDENTIFICATION a. sexe : 1. M 2. F b. âge : 1. 08-12ans 2. 13-17ans c. classe

II- LES THÈMES DU QUESTIONNAIRE

Thème 1 : les perceptions de l'oral

Question 1 : qu'est-ce que l'oral ?

L'action de parler au moyen de la voix ;

ce qui se dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit ;

c'est un échange verbal ;

c'est une forme de communication ;

c'est l'action de s'exprimer ;

autre, à préciser.....

Thème 2 : les types d'interventions orales observées en classe.

Question 2 : quelles sont les cours d'oral que vous faites en classe pendant le cours de français ?

- le commentaire de l'image ;
- la compréhension orale ;
- la récitation ou déclamation d'un poème ;
- le débat ou discussion ;
- la dramatisation ;
- autre, à préciser.....

Thème 3 : la mise en place des activités orales

Question 3 : comment les professeurs se conduisent-ils pour enseigner l'oral ?

- Les professeurs expliquent oralement ce qu'il faut faire ;
- Ils expliquent et écrivent ce qu'il faut retenir au tableau ;
- Ils transmettent les enseignements selon chacune des activités ;
- autre, à préciser.....

Question 4 : comment les élèves réagissent-ils pendant les activités orales ?

Thème 4 : l'importance de l'enseignement/apprentissage de l'oral

Question 5 : pensez-vous qu'il est nécessaire d'apprendre l'oral à l'école ?

1-oui; 2-non

Si oui Pourquoi ?

- pour apprendre à prendre la parole en public sans difficulté ;
- pour s'intégrer facilement la société ;
- pour faire faire avancer une autre leçon avec nos participations ;
- autre, à préciser.....

Thème 5 : l'évaluation de l'oral

Question 6 : comment vous évalue-t-on en oral ?

la lecture à haute voix devant un public ;

la déclamation d'un poème devant ses camarades,

autre, à préciser.....

Question 7 : que note l'enseignant durant une évaluation orale ?

la gestuelle ;

la voix et la tonalité ;

le respect des consignes ;

-autre, à préciser.....

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
LETTRES MODERNES FRANÇAISES

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX ENSEIGNANTS

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de fin d'étude du second cycle des élèves professeurs à l'école normale supérieure de Yaoundé.

Notre sujet est le suivant : **l'enseignement de l'oral revisité : de la PPO à l'APC, entre rénovation et innovation. Une étude appliquée aux classes de 6ème du lycée bilingue de Yaoundé.**

Bien vouloir répondre objectivement aux questions qui vous sont posées en cochant les propositions ou les cases correspondant à vos réponses. Nous vous remercions sincèrement d'avance de votre disponibilité.

I-IDENTIFICATION

a. sexe : 1. M 2. F b. âge : 1. 25-30ans 2. 31-36ans 3. 37-45ans 4. 46-55ans
5. 55ans et plus

c. niveau d'étude : doctorat ; master ; Licence DIPES I ; DIPES II

II-LES THÈMES DU QUESTIONNAIRE

Thème 1 : les perceptions de l'oral

Question 1 : qu'entendez-vous par l'oral ?

.....
.....

Question 2 : que signifie enseigner l'oral ?

.....
.....

Thème 2 : les théories d'enseignement

Question 3 : qu'est-ce que la pédagogie par objectif ?

.....
.....

Question 4 : avez-vous déjà entendu parler de l'approche par les compétences ?

Oui ; non

Si oui qu'est-ce que c'est ?

Question 5 : quelle différence fondamentale faites-vous entre la PPO et l'APC,

.....
.....

Thème 3 : l'enseignement de l'oral et les théories d'apprentissage

Question 6 : quel paradigme utilisez-vous pour enseigner l'oral ?

1-la PPO ; 2- l'APC

Question 7 : quelles sont les activités orales dans une classe de français pratiquant l'APC ?

.....
.....

Question 8 : avez-vous utilisé la PPO au paravent pour enseigner l'oral ?

1-oui ; 2-non

Si oui quelles sont les activités d'apprentissage orales que vous meniez en classe ?

.....
.....

Question 9 : pensez-vous qu'il y a une rupture ou une continuité entre la PPO et l'APC dans l'enseignement de l'oral ?

.....
.....

Rupture à quel niveau ?

.....
.....

Continuité à quel niveau ?

.....
.....

Thème 3 : l'évaluation de l'oral

Question 10 : comment évaluez-vous l'oral selon l'APC ?

.....
.....
Question11 : l'évaluation de l'oral selon la PPO était-elle objective ? comment se faisait-elle ?

.....
.....
Question12 : l'APC est-elle alors une amélioration ou une innovation de l'enseignement de l'oral ?

Corpus 2 : leçon de compréhension orale

Traumatologie sportive

Des enquêtes ont démontré que, dans la plupart des cas, les footballeurs et les basketteurs se blessent au genou, soit par torsion, soit par pression latérale. Le traitement chirurgical de ces blessures est beaucoup plus simple depuis l'invention de l'arthroscope, un instrument muni d'une fibre optique et d'une lampe, pouvant être introduit dans l'articulation du genou par une petite incision. Les coureurs de fond se blessent également au genou mais la « fracture de marche » est une pathologie plus fréquente. Il s'agit d'un affaiblissement de l'avant du tibia à cause d'une pratique excessive, qui provoque des douleurs et parfois un effritement osseux. Les déchirures ligamentaires sont plus répandues chez les gymnastes. La plupart de ces troubles guérissent avec le repos. La prévention des blessures dépend principalement d'une bonne préparation physique. Les athlètes disposent également de meilleures protections, casques pour le hockey ou lunettes pour le squash par exemple.

Microsoft, Encarta 2009.

Corpus 3 : leçon de déclamation

Ah SIDA ! Loin de la bénédiction

Tu es une malédiction

Le SIDA, quelle maladie!

Qui ne rime pas avec la vie

Le SIDA, quelle maladie grave !

Qui ne cesse de trépasser les braves

Pour quelques instants de plaisir

On met en danger son avenir

Sont en détresse père, fils et mère

Pour un plaisir éphémère

Le SIDA est une maladie mortelle

Protégez-vous pour ne pas vous brûler les ailes

Mais cela ne suffit pas

Pour le vaincre, ne soyons pas las

Il peut passer de la mère à l'enfant

Qui n'a même pas vécu un an

Cet humble enfant que Dieu nous a ravi

C'est sa mère qui a sacrifié sa vie
Donc le Sida passe par plusieurs voies
Arrête notre voix
Et impose sa loi
Sous tous les toits
Gens de mon village
Il ne suffit pas d'être sage
Faisons le dépistage
Le SIDA fait des ravages
A n'importe quel âge
Le SIDA est un ennemi
A nous d'éradiquer cette pandémie.

Thérèse Mayé DIOUF

Publié par [tourshumanitaire](#) le 14 août 2014

DORMEZ TOUTES LES NUITS

SOUS UNE **MOUSTIQUAIRE IMPREGNEE**



DISPONIBLE DANS LES CENTRES DE SANTÉ

PROTEGEZ-VOUS DU PALUDISME

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE..... i

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LES THÉORIES DE RÉFÉRENCES ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL	15
CHAPITRE I : LA PPO ET L'APC : DEUX PARADIGMES DIDACTIQUES : FONDAMENTALEMENT OPPOSÉS DE PAR LEUR PRESUPPOSÉ THÉORIQUE.....	18
1.1.La pédagogie par objectifs	18
1.1.1-Définition	18
1.1.2-Historique de la PPO	19
1.1.3-Les objectifs de la PPO	19
1.1.4-Les principes de la PPO	19
1.1.5- Classification des objectifs pédagogiques	20
1.1. 6. La PPO : une émanation du béhaviorisme	22
1.1.7-Avantages et insuffisances de la PPO	22
a) Les avantages	22
b) Les limites de la PPO	23
1.2.L'approche par les compétences(APC)	24
I.2.1-Définition	24
1.2.2-Historique de l'APC	24
1.2.3-Les objectifs de l'APC	25
I.2.4-Les principes de l'APC	25
a. Les compétences disciplinaires.....	26
b. Les compétences transversales	27
1.2.6. Les théories d'apprentissage de l'approche par compétences	27
1.2.6.1.La théorie constructiviste	27
1.2.6.2. Le socioconstructivisme	29

1.2.7. Les avantages de l'approche par les compétences	29
CHAPITRE II : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE	32
2.1 L'oral, définition et caractéristique	32
2.1.1. Définition.....	32
2.1.2. Les caractéristiques de l'oral	33
2.2. Les fonctions de l'oral	34
2.2.1 L'oral comme moyen d'expression.....	35
2.2.2. L'oral comme un moyen d'enseignement	35
2.2.3. L'oral comme moyen d'apprentissage	35
2.2.4. L'oral comme objet d'enseignement	35
2.2.5. L'oral comme objet d'apprentissage	36
2.3. L'implication de l'oral dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral.....	36
2.3.1. Définition et objectif de l'enseignement de l'oral	36
2.3.2. L'importance d'enseigner l'oral	36
a- L'amélioration de l'expression orale chez les apprenants	37
b- L'enseignement de l'oral favorise l'intégration de l'apprenant dans la société	37
DEUXIÈME PARTIE : DE LA PRÉSENTATION DES ENQUÊTES A L'ANALYSE DES DONNÉES	37
CHAPITRE III : LES PROTOCOLES D'EXPÉRIMENTATION ET LES OUTILS D'ANALYSE	41
3.1 Les objectifs de recherche	41
3.1.1 LA méthode quantitative à partir des questionnaires	41
3.1.2. L'observation des cours d'oral.....	42
3.2. Le recueil des données.....	42
3.2.1. La population d'étude	43
3.2.2. Échantillon et échantillonnage	43
III.2.2.1. Échantillonnage	43
III.2.2.2. Échantillon.....	43
3.2.3. Description de l'instrument de collecte des données	44

3.2.3.1. Élaboration des questionnaires	45
3.2.3.1.1. Le questionnaire des apprenants	47
3.2.3.1.2. Le questionnaire des enseignants	48
3.2.3.2. L'observation des cours	48
3.2.3.4. Administration des questionnaires	48
CHAPITRE IV : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE	50
4.1. Traitement des données	50
4.2. Analyse et interprétation des résultats	50
4.2.1. Présentation des résultats	50
4.2.1.1. Résultats du questionnaire des apprenants	50
4.2.1.1. Résultats du questionnaire des enseignants	58
4.2.1.3. Résultat de l'observation des cours d'oral.....	71
4.3. Vérification des hypothèses	72
TROISIÈME PARTIE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE : DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DE LA PPO ET DE L'APC	71
CHAPITRE V : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU COLLÈGE : UNE RÉNOVATION DE L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES.	75
5.1. Les enjeux de l'oral	76
5.1.1 Les enjeux politiques et idéologiques.....	76
5.1.2. Les enjeux personnels et socio-culturels	76
5.1.3. L'oral comme Un miroir d'identification du sujet parlant.....	77
5.1.4.L'oral un outil de communication privilégié	77
5.1.5. L'oral comme un objet d'étude, d'attention(s) et de perfectionnement pour le pédagogue	78
5.2. Les compétence de l'oral	78
5.2.1.La compétence linguistique.	79
5.2.2.La compétence textuelle.	79
5.2.3. La compétence pragmatique.	79
5.2.4. La compétence sociolinguistique	79

5.3. L'application de l'APC dans l'enseignement de l'oral : une amélioration des pratiques de la PPO	79
5.3.1. Le rapport aux ressources	80
5.3.2. Les activités de l'oral en classe	80
5.3.2.1. La compréhension orale	81
5.3.2.1.1 La démarche ou les étapes pour les conduite d'une leçon de compréhension orale ..	81
5.3.2.2. Commentaire de l'image	82
5.3.2.2.1.Démarche.....	82
5.3.2.3. La récitation.....	82
5.3.2.3.1.Démarche pour la séance de déclamation	83
5.3.2.4. Dramatisation.....	83
5.3.2.4.1.Les différentes formes de dramatisation.....	83
5.3.2.4.2.Démarche.....	84
5.3.2.5. Exposé oral.....	84
5.3.2.5.1.Démarche.....	84
5.3.3. Proposition des fiches de préparation.....	85
CHAPITRE VI : L'APPORT DE L'APC DANS L'ENSEIGNANT DE L'ORAL	100
6.1.Les notions propres à l'approche par les compétences	101
6.1.1. La notion de compétence	101
6.1.2. La notion de ressources	102
VI.1.3. Les situations et familles de situations	102
VI.1.4. La situation problème	103
6.2. Les approches favorables à l'enseignement de l'oral.....	103
6.2.1. L'approche communicative	103
6.2.2.La perspective actionnelle (PA)	104
6.3. La valeur de l'APC dans l'enseignement de l'oral.....	105
CONCLUSION GÉNÉRALE	103
BIBLIOGRAPHIE	106

TABLE DES MATIÈRES..... 112